



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1729.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

Chez

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

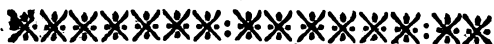
M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

*CATALOGUE des Mercuries de France,
depuis l'année 1721, jusqu'à présent.*

J uin & Juillet 1721.	2. vol.
Aouſt, Septembre, Oôtobre, Novembre & Decembre	5. vol.
Janvier & Février 1722.	2. vol.
Mars 1722.	2. vol.
Avril.	1. vol.
Mai.	2. vol.
Juin, Juillet & Aouſt,	3. vol.
Septembre.	2. vol.
Oôtobre.	1. vol.
Novembre.	2. vol.
Decembre.	1. vol.
Année 1723. le mois de De- cembre double.	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin & de Decembre doubles.	14. vol.
Année 1725. les mois de Juin, de Septembre & de Decembre doubles.	15. vol.
Année 1726. les mois de Juin & de Decembre doubles.	14. vol.
Année 1727. les mois de Juin & de Decembre doubles.	14. vol.
Année 1728. les mois de Juin & de Decembre doubles	14. vol.
107. vol.	

P R I X, XXX. s o l s.



AVERTISSEMENT.

ON a déjà déclaré, & nous croyons devoir le répéter, que les invectives, les Satyres, les Ecris aigres & les traits mordans, ne trouveront jamais de place dans ce Recueil. Dans les Critiques, nous serons toujours très-soigneux de nous renfermer dans ce qui regarde les Disputes Littéraires, & les divers sentimens des Auteurs, sans prendre aucun parti, & sans y rien souffrir de personnel qui puisse blesser.

Il est bon aussi de dire ici en passant que nous ne sommes point garants du mérite des Pièces que nous employons. Nous en laissons entièrement à ceux qui en sont les Auteurs, la gloire ou le blâme. Nous ne serons jamais assez hardis pour entreprendre sur la Jurisdiction du Public éclairé & équitable, à qui seul il appartient d'applaudir ou de censurer. Nous ne pouvons être responsables que du choix des Ouvrages. Souvent même le tems, les lieux, les circonstances particulières & les égards nous en font admettre, que nous serions portés à rebuter. Pourvu enfin qu'un Ouvrage quelconque, ne manque point de respect pour la Religion, pour l'Etat & pour les bonnes mœurs, dont nous nous

A ij rap-

AVERTISSEMENT.

rapportons encore au jugement du Censeur ; nous nous croyons parfaitement à couvert de tout reproche.

On impute quelquefois au *Mercur* de donner de vieilles nouvelles. On ne s'est jamais picqué d'en donner prématurément ni avec précipitation sur les premiers bruits qui courent d'un fait arrivé ; la voix publique en instruit assez , le Public faisant passer rapidement ces Nouvelles de bouche en bouche , avant même qu'on ait le tems de les écrire & de les rediger. Or , nous prions le Lecteur de faire réflexion que ce Journal n'est point comme les Gazettes , pour lui apprendre les premières nouvelles d'un événement intéressant & singulier ; mais on doit s'attendre à un détail au vrai , exact & circonstancié de ces mêmes événemens importans , pour en conserver la mémoire à la Postérité , & pour servir à l'Histoire de notre tems ; en sorte qu'il y a tel récit & tel fait rapporté dans ce Livre , qui sera plus curieux & fera plus de plaisir à lire dans quarante ou cinquante ans qu'aujourd'hui. Au surplus , on ne s'avise jamais d'insérer dans ce Journal ce qui se passe au sujet d'une affaire , soit de Guerre , de Politique ou autre , sur les premiers bruits qui s'en répandent , parce qu'il est très-rare que ces bruits se trouvent entièrement véritables , chacun racontant la chose

AVERTISSEMENT.

chose à sa maniere , & selon sa prévention & ses intérêts.

On invite ici , & on prie les Marchands & les Ouvriers qui ont quelques nouvelles Modes , soit en étoffes nouvelles , Habits , Ajustemens , Perruques , Coëffures , Ornaments de tête & autre parure , ainsi que de Meubles , Carrosses , Chaises & autres choses , soit pour l'utile , soit pour l'agréable , d'en donner quelques Mémoires pour en avertir le Public , ce qui pourra faire plaisir à divers Particuliers , & procurer un débit avantageux aux Marchands & aux Ouvriers.

Nous faisons de nouvelles instances aux Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer dans le Mercure , d'en marquer le prix au juste ; cela sert beaucoup dans les Provinces aux personnes qui se déterminent là dessus à les acheter , & qui ne sont pas sûrs de l'exaëtitude des Messagers & des autres personnes qu'elles chargent de leurs commissions , qui souvent les font surpayer.

Plusieurs Pièces en Prose & en Vers , envoyées pour le Mercure , sont si mal écrites , qu'on ne peut les déchiffrer , & sont pour cela rejetées. D'autres sont bonnes à quelques égards , & défectueuses en d'autres. Lorsqu'elles peuvent en valoir la peine , nous les retonchons avec soin. Mais

A ilj comme

AVERTISSEMENT.

comme nous ne prenons ce parti qu'avec peine, nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais, & de travailler leurs Ouvrages avec le plus d'attention qu'il leur sera possible. Si on sçavoit leur adresse, on leur marqueroit les corrections à faire.

Les Sçavans & les Curieux sont priez de vouloir concourir avec nous pour rendre le *Mercur*e encore plus utile & plus agréable, en nous communiquant les Mémoires & les Pièces en Prose & en Vers, qui peuvent instruire & amuser. Aucun point de Litterature n'est déplacé dans ce Recueil, où l'on tâche de mettre une agréable variété; Poësies, nouvelles Découvertes dans les Arts & dans les Sciences, Morale, Antiquité, Histoire Sacrée & Profane, Historiette, Mythologie, Physique & Métaphysique, Pièces de Théâtre, Jurisprudence, Anatomie & Medecine; Critique, Mathématiques, Mémoires, Projets; Traductions, Grammaire, Pièces amusantes & récréatives, &c. Quand les morceaux d'une certaine considération seront trop longs, on les placera dans un volume extraordinaire, & on fera en sorte qu'on puisse les en détacher facilement, pour la satisfaction des Auteurs & des personnes qui ne veulent avoir que certaines Pièces.

Quelques morceaux de Prose & de Vers.

AVERTISSEMENT.

rejettéz, ont souvent donné lieu à des plaintes de la part des personnes intéressées ; mais nous les prions de considérer que c'est toujours malgré nous que certaines Pièces sont rebutées ; nous ne nous en rapportons pas toujours à notre seul jugement dans le choix que nous faisons de celles qui méritent l'impression.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de faire mettre un Avis à la tête de chaque *Mercur*, pour avertir qu'on ne recevra point de Lettres ni Paquets par la Poste, dont le port ne soit affranchi, il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'ont pas pris cette précaution, ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les Pièces qu'ils ont envoyées.

Les personnes qui desireront avoir le *Mercur* des premiers, soit dans les Provinces, ou dans les Pays Etrangers, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris, qui le leur enverra par la voye la plus convenable, & avant qu'il soit en vente ici. Les amis à qui on s'adresse pour cela, ne sont pas ordinairement fort exacts. Ils n'envoient guères acheter ce Livre précisément dans le tems qu'il paroît : ils ne manquent pas de le lire, souvent ils le prêtent à d'autres, & ne l'envoient que

A iiiij fort

AVERTISSEMENT.

fort tard , sous le prétexte specieux que le *Mercur*e n'a pas paru plutôt.

Nous renouvelons la priere que nous avons déjà faite , quand on envoie des *Pièces* , soit en *Vers* , soit en *Prose* , de les faire transcrire lisiblement sur des papiers separez , & d'une grandeur raisonnable , avec des marques , & que les noms propres , surtout , soient exactement écrits. Des *Pièces* griffonnées sont souvent mises au rebut , quoique bonnes , faute de pouvoir les déchiffrer.

Nous aurons toujours les mêmes égards pour les *Auteurs* qui ne veulent pas se faire connoître ; mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse , surtout quand il s'agit de quelque *Ouvrage* qui peut demander des éclaircissmens ; car souvent , faute d'un tel secours , des *Pièces* nous demeurent entre les mains sans pouvoir les faire paroître.

Nous prions ceux qui par le moyen de leurs correspondances , reçoivent des nouvelles d'*Afrique* , du *Levant* , de *Perse* , de *Tartarie* , du *Japon* , de la *Chine* , des *Indes Orientales* & *Occidentales* , & d'autres *Pays* & *Contrées* éloignées , de vouloir nous en faire part , à l'adresse generale du *Mercur*e. Ces nouvelles peuvent rouler sur les guerres presentes des *Etats* voisins , leurs *Révolutions* & *Traitez* de *Paix* ou de

AVERTISSEMENT.

de Trêve ; les occupations des Souverains ,
la Religion des Peuples , leurs cérémonies ,
Coutumes & Usages , les Phénomènes , &
les productions de la Nature & de l'Art ,
&c. comme Pierres figurées , Marcaissites
rares , pétrifications & cristallisations ex-
traordinaires , Coquillages , &c.

Au reste , notre reconnoissance nous en-
gage à rendre de nouvelles grâces au Pu-
blic , de l'accueil favorable qu'il continue
de faire au Mercure. Nous ne doutons
pas que la meilleure part du succès de ce
Livre ne soit dûe aux excellens morceaux
que des Sçavans du premier ordre , &
des gens d'un mérite distingué , veulent
bien nous communiquer. Nos Lecteurs pâ-
roissent si contents de l'usage que nous en
faisons , que nous sommes quelquefois obli-
gez d'avoir recours aux Supplémens pour
satisfaire à leur empressement , & ne pas
les priver des événemens & des Ouvrages
qui regardent le tems présent , & satisfaire
aussi aux personnes qui veulent voir pa-
roître leurs Ouvrages.

Nous serons plus attentifs que jamais à
apprendre au Public la mort des Sçavans
& de ceux qui se sont distingués dans les
Arts & dans la Mécanique. On y join-
dra le récit de leurs principales occupa-
tions , & des plus considérables actions
de leur vie. L'histoire des Lettres & des

A V. Arts

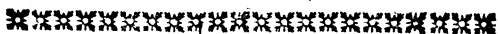
AVERTISSEMENT.

Paris doit cette marque de reconnoissance à la memoire de ceux qui s'y sont rendus célèbres , ou qui les ont cultivez avec soin. Nous esperons que les parens & les amis de ces illustres *Morts* aideront volontiers à leur rendre ce dernier devoir , par les instructions qu'ils voudront bien nous fournir. Ce qui regarde nonseulement *Paris* , mais encore toutes les *Provinces* du *Royaume* , qui peuvent fournir des evenemens considerables , *Morts* , *Mariages* , *Actes* solennels , & autres *Faits* dignes d'être transmis à la *Posterité*.





MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1729.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LA MODE,
POÈME CHAGRIN.



A maxime est constante & partout
reconnue,

Plus on blâme une chose, & plus
elle est courue :

Les hommes, à l'envi des femmes de nos jours,
Du panier qu'ils frondoient, empruntent le se-
cours.

A vj Leurs

2. MERCURE DE FRANCE.

Leurs habits nous font voir pour nouvelle
parure ,

De leurs plis monstrueux la ridicule enflure ;

Cette mode triomphe , un fol entêtement ,

Les fait à cet abus souscrire aveuglément.

Leurs yeux s'accoutumant à ce gout tyran-
nique ,

Dans l'usage commun, trouvent un air anti-
que.

» Mais , me dira quelqu'un , la Mode fait des
Loix ,

» Voulez-vous qu'on renonce à paroître Fran-
çois ?

» Un homme de bon sens , s'il veut paroître
sage ,

» Ne doit pas condamner , mais doit suivre
l'usage.

» C'est-là mon sentiment , & sauf avis meil-
leur ,

» Doit se laisser sans choix vêtu à son Tail-
leur.

L'avis est fort prudent , suivant ce beau Sys-
tème ,

On ne s'habille plus aujourd'hui pour soi-
même ;

Cette Mode me choque ; il n'importe après
tout ,

Pourvû que du Public elle suive le goût.

J'entage

J'enrage quand je vois des hommes raisonnables,

Pour des conseils sentez me debiter des Fables;

Mais ce n'est rien encor, si j'arrive des Champs

Où je suis confiné par le malheur des temps;

Un Ami m'abordant d'un air acariâtre,

» L'habit que vous avez est du temps d'Henry
quatre,

» Me dit il, de ce goût l'on n'en voit plus ici,

» Ne vous avisez pas de vous montrer ainsi;

» Des enfans rassemblez, la bruyante cohue,

» Crierait après vous, courant de rue en rue;

» Le monde est intraitable aujourd'hui sur le
point,

» Il faut suivre la Mode, ou ne se montrer
point.

» Vos boutons sont trop gros; cette manche
est trop basse;

» Parcourez mon habit, admirez cette grace;

» Voyez ce parement, il est deux fois plus
haut,

» Vous riez, de quoi donc? je vous ai cru
manchet,

» Lui dis-je, & que la poche étoit si haut mon-
tée.

» Afin de vous la mettre un peu plus à portée;

» Je ris de mon erreur. C'est railler avec art,
» Vous

4 MERCURE DE FRANCE.

» Voulez-vous me prouver par ce trait goguenard,

» Qu'en cedant à l'usage on se rend ridicule.

» Puisqu'il faut l'avouer, je me ris du scrupule,

Qui portant à l'excès cet attrait du nouveau,
Ne trouve rien de bon, ne trouve rien de beau,
Que ce que le Tailleur marque au coin de la Mode;

Si mon habit est neuf, n'est-il pas plus commode

De le porter ainsi, que d'aller prendre soin
D'enrichir un Marchand dont je n'ai pas besoin ?

De tous ces changemens on voit bien l'imposture,

C'étoit peu d'alterer le poids & la mesure,

C'étoit peu qu'un Tailleur habile dans son art,

D'Etoffe & de Galon dût réserver sa part :

Reunis d'intérêt, une telle ressource

De notre vanité fait accroître leur bourse ;

Le Bourgeois attiré par ce subtil détour,

Imite à ses dépens les airs d'homme de Cour.

» Il faut donc, selon vous, dans une paix profonde,

» Sous un vieux vêtement braver tout le beau monde ;

• Et

« Et dans les Carrefours, Philosophe infensé,
 « Etaler des canons comme au siècle passé !
 Je pourrois justement de cette raillerie,
 Repousser à mon tour l'insipide saillie :
 Mais comme l'invective a pour moi peu d'ap-
 pas,
 Je cherche des raisons & laisse les débats.
 Il est certain milieu pour les gens raisonna-
 bles ;
 Et les extremités sont toujours condamnables.
 Je ne dis pas qu'il faille, amoureux du vieux
 temps ,
 Se parer des habits passés depuis cent ans ;
 Je voudrois seulement proscrire la méthode ;
 Qui nous rend à grands frais esclave de la
 Mode :
 Et qui dans peu de temps pour le tour des ha-
 bits ,
 Fait paroître étranger un homme du pays.
 Je voudrois que le Sexe unît à la naissance,
 Dans son extérieur une grande décence :
 Que l'on pût distinguer le rang & la vertu,
 Aux divers ornemens dont il est revêtu ;
 Et que de tant d'atours un peu moins idolâtre,
 On ne confondit plus la Loge & le Théâtre.

Par

6 MERCURE DE FRANCE.

Par quel usage encor autorisera-t'on,
Ainsi qu'on est au Bal, de paroître au Sermon ?
D'aller dans un état qu'inspire la mollesse,
Se montrer à la hâte à la dernière Messe :
Où le zele chrétien ne voit qu'avec courroux,
Insulter au Seigneur qui s'immole pour nous.
Que l'on retranche enfin des abus si funestes,
Que l'on mette en honneur les manieres modestes ;
Ah ! les femmes pour lors s'attirant nos respects,
Regorgeront partout d'éloges non suspects.
Je m'écarte, il est vrai, je franchis la carrière ;
Laissons aux Maffillons une telle matiere.
Si l'on veut chicaner sur l'écart que j'ai fait,
Je ne dispute point & je reviens au fait.
Jusqu'où ne s'étend pas cette folle manie,
Qu'autrefois nos voisins traitaient de folie !
Et qu'ils ont adoptée à leur tour insensé,
Pour payer un tribut à nos exploits passés ?
Ainsi les passions, partout d'intelligence,
Font en divers climats voir la même inconstance.
Les meubles autrefois conformes au besoin,
Passoient du pere au fils, conservez avec soin.
Plus.

JANVIER. 1729. 7

Plus simple dans ses mœurs, il se trouvoit à
l'aise,

Couché dans même lit, assis en même chaise,

Une vieille vaisselle en un jour de banquet,

Ornoit suffisamment sa table & son buffet.

D'autre temps, d'autres mœurs, une forme
nouvelle,

Vient mettre hors de Mode & meubles & vaisselle ;

Un pere est-il en terre, il faut réformer tout,

Refaire la maison de l'un à l'autre bout.

La Mode regle tout, c'est ce qu'on examine ;

Elle a sçu penetrer jusque dans la cuisine ;

Envain le Cuisinier compte d'être arrêté,

S'il ne donne aux Ragoûts l'air de nouveauté,

Chacun fait de son mieux, on change, on ram-
commode ;

Du grenier à la cave on met tout à la mode,

Tout à l'envi concourt avec un soin égal,

A réduire bien-tôt mon homme à l'Hôpital.

Oh ! que j'aime bien mieux Bourgeois de ma
Campagne,

Goûter la liberté qui par tout m'accompagne,

Que de m'assujettir au caprice odieux,

Que la Mode aujourd'hui fait regner en tous
lieux !

PERRIN.

::***:***

*MARSEILLE SCAVANTE,
Ancienne & Moderne, &c. Suite de
la Lettre écrite par M. D. L. R. à
M. R.*

A Ces Sçavans , dont je viens de faire le dénombrement , auxquels Marseille a donné naissance , & dont la mémoire ne mourra jamais parmi nous , permettez-moi , Monsieur , d'ajouter ici les noms & les Ouvrages de ceux qui leur ont succédé , & qui se distinguent actuellement dans notre Ville , ou ailleurs ; il en coûtera quelque chose à votre modestie , & à celle de nos Sçavans , quoique mon dessein ne soit pas de faire des Eloges. J'acheverai par là de prouver ce que j'ai dit au commencement de ma Lettre , que cette Ville a produit dans tous les temps des esprits nez pour les Sciences & propres aux Exercices Académiques. Je prouverai en même temps que nous avons tous les sujets qu'il faut pour remplir dignement notre Projet.

N. CROISSET, de la Compagnie de Jesus. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages dignes de sa pieté & de sa profession. Voici ceux qui sont venus à ma connoissance.

JANVIER. 1729. 9

*fance. La Dévotion au Sacré Cœur de Jesus, avec un Abregé de la Vie d'une Religieuse de la Visitation, dont Dieu se servit pour établir cette Dévotion, imprimée à Marseille en 1691. REFLEXIONS Chrétiennes sur divers sujets de Morale, 2. vol. in 12. Paris 1715. seconde Edition. EXERCICES de pieté pour tous les jours de l'année. 17. vol. in 12. Lyon 1715. LES VIES des Saints pour tous les jours de l'année, avec des courtes Reflexions, &c. 2. vol. in fol. Lyon 1723. VIE DE J. C. & de la Vierge, 1. vol. in 12. Lyon 1723. RETRAITE Spirituelle pour un jour de chaque mois, 2. vol. in 12. plusieurs Editions, dont la dernière est de Paris 1719. **

JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, Envoyé Extraordinaire du Roy auprès du Duc de Lorraine. Nous avons de lui 2. volumes in 4. imprimez à Paris en 1689. & 1690. d'un Ouvrage Géographique, intitulé, *Géographie Ancienne, Moderne,*

* On a depuis imprimé de cet Auteur, *Parallele des Mœurs de ce siècle & de la Morale de J. C. 2. vol. in 12. Lyon; & réimprimé la Vie de J. C. & de la sainte Vierge, Ouvrages dans lesquels le P. Croiset moralise en profond Théologien, & écrit les Histoires Saintes, autant en bon Critique qu'en Ministre zélé pour le salut des âmes. Voyez le Journal de Trévoux du mois d'Octobre 1728. page 1938.*

&

& Historique, &c. l'Etude de la Politique & le caractère de Ministre du Roi en diverses Cours que M. d'Audiffret a toujours soutenu très-dignement, l'ont, sans doute, empêché de continuer cet Ouvrage & d'en publier de nouveaux.

JEAN-PIERRE RIGORD, Conseiller du Roi, Subdélégué de l'Intendant de Provence à Marseille, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, est né avec un génie propre à toutes les Sciences. Il s'est particulièrement appliqué à l'étude & à la recherche des Antiques de tout genre. Son Cabinet formé avec un goût exquis, est un des mieux remplis & des plus curieux qui soient en France. Entre toutes les Médailles Grecques & Romaines qui lui sont venues du Levant, celle d'Herode Antipas, Tétrarque de Galilée, &c. a été estimée la plus singulière & la plus rare. On y voit d'un côté ces mots dans une couronne de Laurier, ΓΑΙΩ ΚΑΙCΑ ΤΕΡ... ΝΙΚΩ, & sur le revers une Palme, symbole de la Judée, avec cette Légende, qui mérite l'attention des Sçavans. ΗΡΩΔΗC. ΤΕΤΡΑΡΧΗC. L. M. T. Ces trois dernières Lettres marquent que la Médaille a été frappée la XLIII. année du règne de ce Tétrarque de la Galilée; il étoit fils du grand Herode, le même qui fit mourir Saint Jean-Baptiste & à qui
Jésus-

Jésus-Christ fut renvoyé par Pilate, &c., La singularité de ce Monument, chargé de l'époque que je viens de dire, engagea M. Rigord d'employer ses lumières sur l'Histoire & la Chronologie pour soutenir la Tradition de l'Eglise & le sentiment des Peres sur le temps précis de la Naissance du Sauveur. C'est ce qui donna lieu à un Ouvrage où cette matière est discutée fort au long, & qui porte pour titre : *Dissertation Historique sur une Médaille d'Herode Antipas*, in 4, Paris 1689. chez Lambin. Il fit imprimer à la suite de cet Ouvrage une *Réponse* à la Dissertation que M. Graverol, Avocat à Nîmes, lui avoit adressée sur une autre Médaille Grecque du Dieu Pan. La Dissertation de cet habile Antiquaire, est aussi imprimée dans ce Livre. Tous les Journaux rendirent compte au Public de la Dissertation Historique de notre Sçavant. Les Auteurs de celui de Leipzig en donnerent un bel Extrait dès l'année 1690. & firent graver la Médaille en question ; ils en parlerent encore dans le I. vol. de leurs Suppléments, page 581. en donnant à l'Ouvrage & à l'Auteur de grandes louanges : *Rigordus vir inter curiosissimos, Litteratissimosque, &c.* Enfin les mêmes Journalistes en font encore mention dans le second vol. des Suppléments

12 MERCURE DE FRANCE.

plements page 365. ou la Médaille d'Antipas, est aussi fort bien gravée. Cette répétition n'est peut-être pas inutile, l'Edition de Paris ne se trouvant absolument plus aujourd'hui.

M. Rigord a travaillé depuis sur divers sujets de Théologie, de Morale, d'Histoire, d'Antiquité, de Philosophie; mais ses continuelles occupations dans ses différentes Charges de la Marine & de Judicature, ne lui ont pas permis de les publier.

Disons un mot de sa Bibliothèque qui grossit tous les jours & qui est toute composée de Livres choisis & d'une utilité reconnue. Son amour pour les Lettres lui a fait aussi recueillir quantité de Mémoires, de Pièces rares & curieuses en Manuscrits sur toutes les Sciences & sur les Arts. Cent cinquante Portefeuilles *in fol.* suffisent à peine pour les contenir, & chaque Portefeuille en renferme 1000. ou 1200. Il n'est pas vrai, au reste, comme on l'a imprimé dans la nouvelle Edition de l'utilité des Voyages, &c. de M. Baudelot, T. 2. page 445. que M. Rigord ait eu par succession de M. son pere, son Cabinet de Médailles: tout le monde sçait au contraire qu'il a travaillé plus de 30. ans avec beaucoup de soin & de dépense à les acquérir, & qu'il en a disposé depuis quel-

quelques années en faveur de M. Lebrer Premier Président & Intendant de Provence ; ce qui ne pouvoit tomber en de plus dignes mains ; deux faits que les nouveaux Editeurs du Livre de M. Baudelot n'auroient pas dû ignorer , & ce n'est pas la seule faute qu'on trouve sur leur compte dans cette Edition.

JEAN - BAPTISTE BONNAUD , Religieux Benedictin , de la Congregation de S. Maur à l'exemple de ses sçavans Confreres , qui s'appliquent si utilement à nous donner de nouvelles éditions des Peres & des Ecrivains Ecclesiastiques , a entrepris une Edition de Pallade , auteur Grec du v^e siecle , qui a écrit une Histoire Monastique , également curieuse & édifiante ; Edition qui contiendra , outre une version exacte , des Notes & des Eclaircissements , & dans laquelle les fautes des précédentes Editions seront corrigées sur la version des meilleurs Manuscrits , &c. Il n'oubliera rien enfin pour illustrer cet Ancien Ecrivain , & pour le rendre digne de l'attention du public, L'Auteur de cette entreprise que j'ai fort fréquenté à l'Abbaye de S. Germain des Prez , & qui est presentement Prieur (a) d'un Mo-

(a) Prieur de l'Abbaye du Mont S. Quentin , près Peronne.

nafter

14 MERCURE DE FRANCE.

naître en Picardie , travaille aussi à quelques Ouvrages François , conformes à sa profession & à son goût , qu'il espere de publier un jour , ainsi qu'il me l'a marqué par l'une de ses dernières Lettres.

JACQUES PELLEGRIN a publié des Pièces de Théâtre qui ont eu beaucoup de succès : Telles sont , la Tragedie de *Polydore* ; celle qui a pour titre : *La Mort d'Ulisse* ; la Pastorale Héroïque du *Pastor Fido* , & son Opera de *Telemaque*. Il ne fût pas si heureux dans son Opera de *Renaud*. L'Armide de Quinault , dont Renaud étoit la suite , empêcha le succès de ce dernier. Il a composé deux autres Tragedies , dont l'une est intitulée ; *Antigone* , & l'autre , *Ariamene*. Elles n'ont point encore paru.

SIMON PELLEGRIN, Abbé , Frere de celui dont je viens de parler , n'a pas de moindres talens pour la Poësie. Il a commencé par des Noëls & par des Cantiques , dont il y a eu plusieurs Recueils & de nombreuses Editions , qui ont été répandues dans tous les Diocèses , & recommandées par les Evêques. Ces Cantiques embrassent les Points les plus importants de la Religion & de la Morale Chrétienne , & contiennent ensemble près de trois cens mille vers. Il a aussi donné une *Version des Pseaumes* , en Vers Lyriques , sur des

JANVIER. 1729. 15

Des Airs choisis ; une *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament* ; une *Traduction des Proverbes & des Paraboles de Salomon*. Son dernier Ouvrage spirituel est l'*Imitation de Jesus-Christ*, mise en vers lyriques. Je ne dirai rien de quantité d'autres Ouvrages qu'on lui attribué, & qu'il n'a pas adoptez. Il a fait une Tragedie, tirée de l'Ecriture sainte, dont le sujet est *Jephthé*, & mise en chant, pour être représentée par l'Academie Royale de Musique. Enfin il a traduit les *Odes d'Horace en vers*. Deux differens prix de Poësie remportez, l'un à l'Academie Françoise, l'autre à celle des Jeux Floraux de Toulouse, furent les présages de la réputation qu'il devoit acquérir sur le Parnasse François. Le succès des Armes du Roy en 1703. est le sujet du premier prix ; & la prise de Lérída en 1707. celui du dernier. Son Ode sur le siege de Toulon, & celle qu'il composa sur la Bataille de *Villa-Viciosa*, lui firent aussi de l'honneur. Je finis cet article par une circonstance qui ne doit pas être omise, & qui regarde le prix de l'Academie Françoise, le fait est singulier & peut être unique. Quelques jours avant la distribution notre Auteur scût de l'Abbé Abbeille, qui venoit d'être reçu Académicien, qu'une Epître au Roy, dont le Poëte ne s'étoit pas encore faite

B

con-

16 MERCURE. DE FRANCE,

connoître , avoit été jugée digne du prix. Il y eut là-dessus un Eclaircissement réciproque , & il demeura constant que cette Epître étoit la même qui avoit été présentée à l'Academie par l'Abbé Pellegrin. Le nouvel Academicien l'en complimenta en qualité d'ami & de compatriote ; mais , ajouta-t-il , vous avez été heureux de ne m'avoir pas eu pour Juge ; si j'eusse été reçu quelques jours plutôt , j'aurois fait panacher la balance du côté d'une Ode , qui m'a paru plus digne du prix , que l'Epître , quelque belle qu'elle soit. Ces deux Pieces ont partagé mes Confreres pendant trois semaines entieres , & une voix de plus auroit pû nuire à votre gloire. Quelle est donc cette Ode , demanda l'Abbé Pellegrin , & n'en auriez-vous point retenu quelques vers ? L'Academicien en récita une Strophe ; surquoi notre Poëte repliqua : Je ne crains point de si foibles Rivaux , c'est un ennemi dont je suis le maître ; & en disant ces mots , il tira l'Ode en question , dont il étoit aussi l'Auteur. L'Academie fût effectivement partagée sur le mérite de ces deux pièces ; ce qui donna lieu à M. l'Abbé de Dangeau , le jour que le prix fût distribué , de dire à l'Abbé Pellegrin : » Vous » voulez bien , Monsieur , qu'après vous » avoir rendu justice , je vous dise vos ver-
ritez ,

» ritez : Il ne convient pas à un galant
 » homme comme vous de semer la dis-
 » corde entre deux freres ; le Marquis de
 » Dangeau mon frere , étoit pour l'Ode ,
 » & moi pour l'Epître , mais nous allons
 » nous reconcilier , en lui apprenant que
 » l'une & l'autre sont de vous.

CESAR CHESNEAU, *sieur du Marsais*,
 neveu de Nicolas Chesneau , Medecin ,
 dont il est parlé cy-devant , s'est appliqué
 à applanir la route épineuse des études de
 Grammaire , sur tout aux commençans.
 Nous avons de lui un Ouvrage qui a paru
 propre à produire cet effet. *Exposition*
d'une Methode raisonnée , pour apprendre
la Langue Latine. 1. vol. 8°. Paris, 1722.
chez Ganeau, Quillau pere & fils, & de
Saint. On trouve à la suite de cette Ex-
 position , dans le même volume , le Poë-
 me seculaire d'Horace , traduit litterale-
 ment , afin de faire voir l'usage de la nou-
 velle Methode , & quelques Remarques
 pour donner une intelligence plus entiere
 du Texte , & pour rendre raison de la
 Traduction litterale. Ce Livre contient
 aussi une Réponse de l'Auteur à deux Arti-
 cles du Journal de Trevoux , imprimée
 sous ce titre : *Remarques sur les Articles*
LII. & LIH. des Memoires de Trevoux ,
du mois de May 1723. au sujet des Me-
thodes en general, & de l'Exposition de

18 MERCURE DE FRANCE.

la Methode raisonnée, pour apprendre la Langue Latine, par M. du Marfais.

A Paris, chez Quillau & de Saint, 1723.

Quand l'Extrait de cette Exposition & des Remarques parut dans le Journal des Sçavans, du mois de Janvier 1724. M. du Marfais crût avoir lieu de s'en plaindre; il fit une Réponse à l'Auteur de l'Extrait, laquelle fut imprimée dans le Journal même, au mois de Mars 1724. pag. 175.

On voit par le Privilege du Roy & par l'Approbation, qu'il a fait plusieurs autres petits Ouvrages Latins & François, qui contiennent la Pratique de sa Methode; sçavoir, de *Nouveaux Rudimens*, un *Catechisme*, & un *Abregé de la Fable*. Il travaille actuellement à un Ouvrage intitulé: *Nouvelle Grammaire raisonnée*, dans laquelle on remarque ce qu'il y a de plus nécessaire à sçavoir sur la Grammaire generale, sur la Grammaire Française, & plus particulièrement sur la Grammaire Latine. Il a de plus obtenu un Privilege pour imprimer les Auteurs Classiques, avec une traduction de sa façon, conformément à la Methode énoncée cy-dessus & à la Version litteraire du Poëme seculaire.

La capacité de M. du Marfais n'est point bornée à la Grammaire & aux Humanitez; il est avec cela bon Physicien;

nous

JANVIER. 1729. 19

nous avons de lui un *Discours Physique & Historique sur la pesanteur de l'Air* : & une *Explication du Phénomène arrivé au Port de Marseille, le 29 Juin 1725*. Ces deux pieces reçues favorablement du public, sont imprimées dans le *Mercure de France*. La premiere, au mois de Juillet 1723. pag. 48. & la seconde, au mois d'Aoust 1725. pag. 1788.

JEAN DE LA ROQUE. Il publia en l'année 1716. un *Voyage de l'Arabie Heureuse, par l'Océan Oriental, & le Détroit de la Mer-Rouge. Fait par les François, pour la premiere fois dans les années 1708. 1709. & 1710. avec la Relation particulière d'un Voyage du Port de Moka, à la Cour du Roy d'Yemen, dans la seconde Expedition, des années 1711, 1712. 1713. Un Memoire, concernant l'arbre & le fruit du Caffé, dressé sur les observations de ceux qui ont fait ce dernier voyage. Et un Traité historique de l'origine & du progrès du Caffé, tant dans l'Asie, que dans l'Europe; de son introduction en France, & de l'établissement de son usage à Paris. 1. vol. 12. à Paris, chez André Cailleau, 1716. avec des Figures, dédié à M. le Comte de Pontchartrain, Ministre & Secrétaire d'Etat. Ce Voyage fut réimprimé la même année à Amsterdam, chez Steenhonwer & Vytwers. L'année suivante il fit*

B iij im,

20 MERCURE DE FRANCE.

imprimer le *Voyage du Chevalier d'Arvieux*, fait par Ordre du Roy, au Camp du Grand Emir des Arabes du Désert, suivi d'un Traité sur les Mœurs & les Coutumes des Arabes, après en avoir revû le Manuscrit & ajouté les Eclaircissemens nécessaires. Il donna dans le même volume une Traduction Françoisse de la *Description Géographique & Historique de toute l'Arabie*, faite par le Sultan Abulfeda, Géographe Arabe. Ce Livre aussi imprimé chez André Cailleau, en l'année 1717. fut réimprimé la même année chez les mêmes Libraires d'Amsterdam; & l'année suivante il en parut à Londres une Traduction Angloise, faite par N. Stroder, Docteur en Medecine du College de cette Ville, sous ce titre: *The Chevalier d'Arvieux Travels, in Arabia, The Desert, &c. London, 1718. in-8°. chez B. Barker.*

Quelque temps après il donna au public son propre *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, contenant la Description de tout le pays, compris sous le nom de Liban & d'Antiliban, &c. ce qui concerne l'origine, la créance & les mœurs des Peuples, &c. la Description des ruines de Balbec, &c. avec un abrégé de la vie de M. de Chastenil, Solitaire du Mont-Liban, &c. 2. vol. in-12. chez Cailleau,

1722.

1722. avec des figures , dédié à S. E. M. le Cardinal de Fleury. Boiter , Libraire à Rotterdam , en fit une Edition peu de temps après. Il a donné plusieurs pièces détachées , sur divers sujets, dans les différens Journaux , & il a part à l'Ouvrage Periodique , dont il sera parlé dans l'article suivant.

Après avoir traduit en françois l'Ouvrage de *Benjamin de Tudela*, sçavant Juif Espagnol, du XII^e siècle , contenant la Narration Historique de tous ses voyages en Europe , en Afrique & en Asie ; il travaille actuellement à l'éclaircir par des Remarques & des Notes critiques , en profitant des fautes de deux Traducteurs Latins , lesquels suivant le témoignage d'un tres-sçavant (a) homme, qui l'a encouragé dans cette Entreprise , ne l'ont pas entendu en plusieurs endroits. Il a aussi entrepris de donner au public un Recueil des Lettres de M. Malaval , & de celles qui ont été écrites à notre illustre compatriote par les Sçavans , avec lesquels il étoit en commerce. Il en a déjà recueilli un bon nombre qu'il doit pour la plûpart au R. P. Malaval, Dominicain, digne neveu de ce sçavant aveugle. L'E-

(a) M. l'Abbé Renaudot, de l'Académie Française.

22 MERCURE DE FRANCE:

ditour compte beaucoup sur vous, Monsieur, qui possédez de ces Lettres autant & plus que toute autre personne, après un commerce non interrompu de plus de quarante années.

ANTOINE DE LA ROQUE, (*son frere puîné*) Chevalier de l'Ordre de S. Louis, a trouvé dans son inclination pour les Lettres & pour les beaux Arts, de quoi se consoler d'une disgrâce militaire, qui le met hors d'état de continuer ses Services. Honoré d'un Brevet du Roy, pour la composition du *Mercur de France*, dédié à sa Majesté, il les rend au Public en travaillant de tout son pouvoir à remplir ce Livre de tout ce qui peut le rendre utile & agréable à un plus grand nombre de Lecteurs. Il a commencé ce travail en l'année 1721. Ce qui a produit jusqu'à ce jour 79 volumes; & il se propose de continuer, avec le même zele & la même assiduité, pour mériter de plus en plus l'approbation publique. Avant que de s'engager dans cette Entreprise, il avoit employé son loisir à composer deux Tragedies pour le Théâtre de l'Académie Royale de Musique, & qui y ont été représentées en differens temps; sçavoir, *Medée & Jason*, & *Théonoé*. Il a aussi entrepris d'écrire l'*Histoire generale des Spectacles*, anciens & modernes, divisée en plusieurs volumes,

mes, dont l'un doit être destiné à l'*Histoire du Théâtre François*, traitée avec une attention particulière. Il y a aussi un autre Ouvrage, auquel il s'est beaucoup appliqué, sur lequel il a une très-grande quantité de matériaux, & qu'il pourra faire imprimer, si le temps lui manque pour donner à cet Ouvrage une autre forme, sous le titre de *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans les Arts & dans quelques autres Professions particulieres, dans lesquelles divers Ouvriers se sont rendus celebres*. Dans les Arts, il comprend la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, la Charpenterie, la Menuiserie, la Serrurerie, la Fonderie, l'Orfèvrerie & Ciselure, &c. La Musique, la Danse, les Décorations & Pompes funebres, &c. Il donnera un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages, & les noms des Graveurs qui les ont mis en Estampes.

Je puis, Monsieur, avoir omis dans mon dénombrement, soit parmi les Anciens, soit parmi les Modernes, quelques Marseillois, qui méritent d'y avoir place. Si cela est, il faut que leurs Ouvrages ou leurs noms ne soyent pas venus à ma connoissance; en tout cas, cette omission, s'il y en a, est aisée à réparer.

Il me reste, pour achever de remplir le

B v Plan

24 MERCURE DE FRANCE.

Plan que je me suis fait , de vous parler
de ceux de nos Compatriotes , qui ont
été Amateurs des Arts , surtout de ceux
qui y ont excellé , ou qui les ont perfec-
tionnez ; c'est ce qui fera la suite ou la
seconde partie de notre Marseille Scavan-
te & Académique. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris , ce 15. Decembre 1726.

::***:***:***:***:***:***:***:***

M A D R I G A L.

EN attendant un don plus beau ,
Jeune Iris , je vous offre un Almanach nou-
veau ,
Il pourra quelquefois vous être necessaire ,
Mais en le consultant , souvenez vous tou-
jours ,
Qu'il n'est point de mois , point de jours
Où ie ne songe à vous , & n'aspire à vous
plaire.

COCQUARD.



CH. L. V. D.

EX.



EXTRAIT des deux Mémoires lûs dans les deux dernières Assemblées publiques de l'Académie Royale des Sciences, par M. de Reaumur, sur les Insectes qui rongent les laines, & les pelletteries.

LEs ravages que font certains Insectes dans nos Etoffes de laines, & dans nos fourures ne sont que trop connus. Il est commun de voir des meubles de Serge, & de Cadis qui ont été détruits en peu d'années par leurs dents voraces ; aussi a-t'on presque abandonné les Tapisseries de ces deux especes d'Etoffes, si jolies d'ailleurs pour la Campagne. Les couvertures de laine finissent toujours par être leur proie ; ils n'épargnent pas nos plus superbes ameublemens. M. de Reaumur, touché de l'utilité qu'il y auroit à deffendre nos Etoffes de laine, & nos fourures contre ces Insectes, s'est proposé d'en chercher les moyens. Il en a élevé & nourri des milliers pour être en état de faire contre eux toutes les tentatives propres à découvrir le secret de les empêcher de nous nuire.

Pour agir contre eux avec plus de suc-

B vj cès,

26 MERCURE DE FRANCE.

cès, il avoit besoin de connoître leur génie, leurs mœurs, comment ils se nourrissent, comment ils se perpetuent, aussi les a-t'il observez avec soin, son goût reconnu pour l'histoire naturelle l'y portoit assez. Le fruit de ses Observations a été deux Mémoires qui ont pour titre : *Histoire des Insectes qui rongent les laines, & les pelleteries.* Le premier de ces Mémoires, lû dans l'Assemblée d'après Pâques, est la premiere partie de cette histoire, où sont décrits les principales manœuvres de ces Insectes; on en trouve aussi quelques-unes très singulieres dans la seconde partie, où le second Mémoire qui fut lû à l'Assemblée d'après la S. Martin; mais ce qu'on y examine à fond, ce sont les moyens de deffendre nos Etoffes contre leurs attaques.

Extrait du premier Mémoire.

Ces Insectes sont nommez Teignes par les Naturalistes, on leur donne aussi ce nom dans le langage ordinaire, mais plus ordinairement on les appelle simplement vers. Ils doivent leur origine à une petite espee de papillon d'un gris argenté qu'on voit voltiger dans les appartemens depuis la fin du Printems jusques vers celle

celle de l'Eté. Ces Papillons déposent des œufs sur nos Etoffes, d'où éclosent environ trois semaines après de petites Teignes, à peine sensible aux meilleurs yeux. Leur figure est oblongue; elle approche de celle des Vers à Soye, & des Chenilles; elles croissent jusqu'à l'année suivante; elles acquièrent quatre à cinq lignes de longueur; elles se méthamorphosent dans l'Eté en Papillons, pareils à ceux à qui elles doivent leur naissance.

La peau des Teignes est blanche, délicate, elle n'est point couverte de poils; la nature leur a refusé, comme à nous, des vêtemens, mais elle leur a appris à s'en faire, & d'étoffes assez semblables à celles des nôtres, la forme n'en est pas recherchée, un tuyau creux suffit pour couvrir un animal dont la figure est à peu près cylindrique; aussi leur vêtement n'est qu'une espece de large fourreau ouvert par les deux bouts, dont l'exterieur est de laine, mais dont l'interieur, qui doit toucher continuellement la peau tendre de l'Insecte, est doublé de soye. Elles arrachent de nos étoffes la laine qui entre dans sa composition, des laines de toutes couleurs leur sont bonnes; les unes se font des fourreaux rouges, d'autres des fourreaux bleus, d'autres des fourreaux verts, & d'autres s'en font de toutes ces diffé-

28 MERCURE DE FRANCE:

différentes couleurs singulièrement mêlées par bandes. Elles filent comme les Vers à soye & les Chenilles, & c'est avec cette soye qu'elles lient ensemble les différents brins de laine qui doivent composer l'étoffe de leur fourreau; elle est une espèce de tissu dont la chaîne est de laine, & la trame de soye. Mais ce qui est plus particulier à ce fourreau, & que nous n'avons point pratiqué encore dans nos tissus, c'est que la doublure qui est purement de soye fait corps avec l'étoffe.

Dès qu'elles sont nées elles travaillent à se faire ce fourreau. C'est leur premier ouvrage, & c'est l'ouvrage de toute leur vie. Quand elles cessent d'être Teignes, elles ont le même qu'elles avoient quelques jours après être écloses. L'habit qui les couvroit quand elles étoient à peine sensibles à nos yeux, ne seroit plus proportionné à leurs corps quand il a acquis plusieurs lignes de longueur; elles n'en changent pourtant pas, mais à mesure qu'elles croissent, elles augmentent toutes ces dimensions, elles l'allongent successivement, & a une infinité de reprises différentes. L'allonger ne seroit pas assez, car quand il est devenu trop court, il est aussi devenu trop étroit, aussi l'élargissent-elles de tems en tems d'une manière
fin-

simple , & qui est précisément celle à laquelle nous nous en tiendrions en pareil cas. Pour élargir un fourreau d'étoffe trop étroit , nous n'y sçaurions faire autre chose que de le fendre tout du long , & de rapporter une pièce dans cette fente. Les Teignes en usent ainsi , avec cette seule différence qu'elles font à quatre fois ce que nous ferions en une. Elles rapportent successivement quatre pièces , deux de chaque côté. Si elles fendoient leur fourreau tout du long à une seule fois , elles coureroient risque d'être à découvert pendant qu'elles se donnent les mouvemens que leur travail exige. Les différentes manœuvres de ces Insectes, dont les Naturalistes ne nous avoient point parlé jusqu'ici, sont extrêmement singulieres , & il faudroit transcrire le Mémoire de M. de Reaumur pour rapporter toutes celles qui sont dignes d'être connues. En nous les apprenant , il nous apprend les moyens dont il s'est servi pour les découvrir , & met tout le monde à portée de les voir , comme il les a vûes.

Extrait du-second Mémoire.

Ce n'est pas seulement pour se vêtir que ces Insectes rongent nos étoffes ; elles en tirent leurs alimens ordinaires ;
elles

30 MERCURE DE FRANCE.

elles mangent & digerent la laine , qui doit nous paroître une étrange nourriture. Quelque touché que fut M. de Reaumur de l'industrie des Teignes , il a cherché les moyens de les empêcher de vivre , & de se vêtir à nos dépens. En general , ces moyens devoient se réduire , ou à trouver le secret de rendre les étoffes qu'elles rongent , des mets qu'elles eussent en aversion , ou à les faire périr dans les étoffes où elles se sont établies. Les Naturalistes modernes n'ont pas oublié d'enseigner des secrets contre ces Insectes ; ils les ont copié d'après les Anciens , & ne se sont donné aucun soin de les vérifier. M. de Reaumur a commencé par éprouver tous les préservatifs qui ont été enseignés jusqu'ici , parmi lesquels il n'en a reconnu aucun d'assez efficace. Il ne s'en est pas tenu à ces épreuves. Il en a fait une infinité d'autres , dont l'énumération seroit trop longue pour un Extrait , puisqu'il l'a même abrégée dans la lecture de son Mémoire à l'Assemblée publique. Nous ne rapporterons que trois des moyens qui ont le mieux réussi ; l'un pour rendre nos Etoffes moins au goût des Teignes , & l'autre pour les faire périr dans celles où elles se sont établies.

Une observation simple a conduit M. de Reaumur à trouver un des meilleurs préservatifs

servatifs dans le premier genre , car il y a apparence que celui que la nature même emploie pour conserver les vêtemens de laine qu'elle donne aux animaux , est au moins un des meilleurs. Cette observation est que les laines des Toisons ne sont jamais rongées par les Teignes , tant que les brebis les portent ; il y a plus , les Toisons sont épargnées tant qu'elles restent grasses. Mais dès qu'elles ont été dégraissées , elles deviennent leur proie. Delà on devoit conclure avec une très-grande vrai-semblance , que la graisse dont les Toisons sont enduites naturellement , en éloignent les Teignes. Pour suivre cette idée , M. de Reaumur a frotté des Toisons grasses contre des morceaux de serge. Il a renfermé dans le même endroit des Teignes avec des morceaux de serge frottez , & avec d'autres non frottez ; & il a constamment vû que les Teignes ne touchoient point aux morceaux d'étoffe frottez contre la laine grasse , pendant qu'elles rongeoient les autres.

Il n'y a donc qu'à frotter contre les Tapisseries & les autres meubles qu'on veut deffendre , des Toisons grasses , & alors les Teignes ne les chercheront plus. Un point essentiel , c'est que les couleurs des étoffes n'en seront aucunement altérées ; l'œil ne distinguera pas les étoffes
qui

32. MERCURE DE FRANCE:

qui auront été frottées de cette graisse & de celles qui ne l'auront pas été. Aucune autre graisse ou matière huileuse ne rendent les étoffes aussi dégoûtantes pour les Teignes ; il y en a même qui les leur rendent plus appétissantes. On en emploie cependant de ces dernières, en quelques endroits, à la préparation des laines ; on a ignoré jusqu'ici les mauvais effets qu'elles peuvent produire. Mais ce n'est que dans le Mémoire même qu'on peut bien voir ces détails aussi curieux qu'utiles. Si les Teignes ne trouvent absolument que des étoffes engraisées de graisse de Toison, elles la mangeront néanmoins plutôt, que de se laisser mourir de faim. Le plus sûr est donc d'avoir des moyens de les faire périr. M. de Réaumur en a découvert deux sûrs & prompts. L'un est l'odeur de l'huile de Theriebentine, & l'autre la fumée du Tabac. Il ne s'agit que de répandre une forte odeur de Theriebentine dans les endroits infectez de Teignes, & de l'y conserver pendant environ 24. heures ; & on ne manque pas de les faire toutes périr. On pourroit pour cela frotter avec une brosse trempée à diverses reprises dans de la Theriebentine les meubles. On n'a rien à craindre de l'effet de cette huile pour les couleurs, on l'emploie avec succès pour détacher les étoffes

ses

ses. Mais il n'est pas nécessaire même de frotter les meubles avec cette huile, il suffit de les mettre dans un endroit où cette odeur soit forte ; des Tapisseries , des tentures de lit , des couvertures étant arrangées dans des Armories, ou dans des Gardemeubles bien clos, on renfermera dans les mêmes endroits des feuilles de papier , des linges , des morceaux d'étoffes imbibez de cette huile. On peut frotter de cette huile le dedans de l'armoire ; en un mot , pourvu que l'odeur de Therebentine y soit forte & conservée pendant 24. heures , en voilà assez. A la vérité , nous craignons nous-même cette odeur , mais on peut se résoudre à se priver des meubles dont on veut assurer la durée , jusqu'à ce que leur odeur soit devenue supportable , ce qui n'ira pas à beaucoup de jours , si on les expose à un grand air.

On aimera peut-être mieux encore recourir à la fumée de Tabac , elle étouffera routes les Teignes de la plus grande chambre , si on fait en sorte qu'elle en soit bien parfumée par tout , & qu'elle le soit pendant près de 24. heures. La fumée d'une pipe ne produiroit pas grand effet en pareil cas. Il faut distribuer plusieurs Réchauds allumez , sur lesquels on jettera des poignées de Tabac haché. Il n'est pas
besoin

34 MERCURE DE FRANCE.

Besoin d'avertir de tenir les portes & les fenêtres fermées ; il sera bon de pousser jusqu'à boucher la cheminée. La même fumée agira encore plus efficacement lorsque les meubles seront renfermez dans de petits endroits , comme dans des gardes-meubles ou des armoires. Au reste , M. de Reaumur avertit que ces deux poisons, l'odeur de la Therebentine , & la fumée du Tabac , sont immanquables quand les doses en sont assez fortes ; mais que si on en donnoit des doses foibles , les Insectes les soutiendroient ; les mêmes odeurs font périr d'autres quantitez d'Insectes , & ce qu'il importe de sçavoir , même les punaises ; celles-ci demandent pourtant d'être attaquées par de plus épaisses fumées , & par de plus fortes odeurs que celles qui suffisent contre les Teignes. D'ailleurs il est plus difficile de faire parvenir ces vapeurs dans tous les recoins des trous des murs où elles sçavent se cacher ; mais quand on n'aura qu'à faire périr celles d'un bois de lit , ce qui est quelque chose , on en viendra toujours facilement à bout.

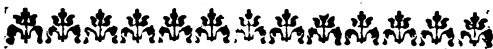
Après avoir proposé des moyens de faire périr les Teignes quand on voudra se donner les petits soins qu'ils demandent. M. de Reaumur fait espérer une espece de compensation en faveur de ces mêmes In-

Insec-

Insectes. Il propose d'en nourrir, & d'en occuper à travailler pour nous utilement plus qu'il n'y en a d'occupées à nous nuire. Peut-être en pourrions-nous tirer des avantages, comme on en tire des Vers à soye, & des Abeilles. L'usage que M. de Reaumur soupçonne qu'on en pourra faire, est pour nos peintures. Il a observé que leurs excemens conservent la couleur de la laine qu'ils ont digérée; celles qui ont mangé de la laine bleüe, donnent des excemens bleus, celles qui en ont mangé de rouge en donnent de rouge, dont les nuances ne sont point inférieures à celles des laines. On pourroit donc avoir des couleurs de toutes les nuances en les nourrissant de différentes laines. Ces couleurs qui ont soutenu l'action de l'estomach des Insectes promettent une grande durée. On en auroit tant qu'on voudroit & à peu de frais; les Teignes ne demanderoient aucun soin, on les renferméroit avec des teintures de drap dont le prix n'est pas cher. C'est une vûe que M. de Reaumur croit meriter d'être suivie, mais il ne la donne que comme une vûe qui doit être verifiée par de nouvelles expériences. Quand on a proposé la premiere fois de mettre en œuvre la soye des Vers, on ne s'attendoit pas qu'ils four-

36 MERCURE DE FRANCE.

fourniroient à une grande partie de nos
habillemens & de nos meubles.



La Peste de Marseille.

O D E

O Cité , berceau de mes Peres ,
Est-ce toi qui frappe mes yeux ?
De toi même que tu differs !
De quels traits t'accablent les Cieux !
D'âge en âge ta gloire a cruë ,
Et jusqu'au comble parvenue ,
Voloit chez cent Peuples divers.
Chere aux humains autant qu'utile ,
Tu portois dans ton sein fertile
La fortune de l'Univers.



Cet éclat s'éclipse. Un Orage
Le change en tenebreuse nuit.
De vingt siècles il fut l'ouvrage.
Un jour , un seul jour le détruit.
Ainsi donc , soudain terrassée ,

La

La digne fille de * Phocée
 Tombe du faîte du bonheur;
 Et plus sa gloire fut brillante,
 Plus cette chûte humiliante,
 Accroît sa honte & sa douleur.



Loin ce système fanatique,
 Qui dans ses faux raisonnemens,
 Du hazard, être chimerique,
 Fait naître les événemens,
 Au gré de cette erreur grossière,
 Une avidité meurtrière *
 A commencé notre malheur,
 Une sécurité stupide,
 Une ignorance parricide
 En ont consommé la rigueur.



Peuple, qui du courroux celeste,
 Epuisez les traits furieux,
 Une illusion si funeste,

* *Marseille est une Colonie de Phocée, Ville
 de l'Asie Mineure.*

* *La Peste a pénétré dans la Ville par le
 transport de quelques Marchandises infectées.*

Jamais

38 MERCURE DE FRANCE.

Jamais ne fascina tes yeux.
Tu sçais que tes seules offenses ,
D'un Dieu terrible en ses vengeances ,
Ont armé le ressentiment ,
Et que pour effrayer le vice ,
Il importoit que sa justice
En signalât le châtiment.



L'Eternel en courroux se leva.
A son Ange Exterminateur
Il remet le terrible glaive ,
Qu'il éguise dans sa fureur,
Le Ministre de sa vengeance
Part , revêtu de sa puissance ,
Le bras levé , l'œil menaçant.
Tel il s'élança sur Solyme ,
Aux yeux d'un Roi qui vit son crime
Puni sur son Peuple innocent.



Quel monstre vient frapper ma vue ,
Et se cache en ces tristes lieux !
Subtil poison , il s'insinue ,

Vrai

Vrai Protée , il trompe les yeux.
 Mais bientôt , déployant sa rage ,
 Il peuple le sombre rivage
 Des victimes de son courroux.
 Obstacle , effort , rien ne l'arrête.
 Plus on conjure la tempête ,
 Plus on en ranime les coups,



Telle , dans un Bois , l'étincelle
 Qu'excite une imprudente main ,
 Sous des branchages se recelle ,
 Et bientôt éclate soudain ;
 Un torrent de feux se déploie ,
 D'arbre en arbre la flamme ondoie ;
 Orme , Chêne en cendres est réduit.
 Par degrez l'incendie augmente ,
 Son activité dévorante
 Le nourrit & le reproduit,



Heureux séjour , charmants Rivages ,
 Azile des ris & des jeux ,
 Marseille , sous quelles images ,

C Tu

40 MERCURE DE FRANCE.

Tu t'offres à mes tristes yeux !
Avec la mort qui les enfante ,
Regnent en tous lieux l'épouvante ,
Le desespoir , les cris , les pleurs.
Cité , (a) dont le Peuple execrable ,
Se teignit d'un Sang adorable ,
Fus-tu livrée à plus d'horreurs ?



J'entends l'impuissante Nature ,
Gémir du mépris de ses loix.
C'est vainement qu'elle murmure ;
La cruauté proscriit ses droits.
Vos cris , Vieillesse respectable ,
Vos tendres pleurs , Enfance aimable ,
Vains efforts pour toucher les cœurs ,
Enchanteresse idolâtrée ,
Beauté , tu te vois abhorrée
De tes propres adorateurs.



Que vois-je ? Une Épouse fidelle ,
Fixe les regards expirans

(a) Jérusalem assiégée & prise par l'armée de
Titus.

Sur

Sur son Epoux frappé comme elle,
 Sur ses Enfans mères ou mourans.
 Là se dévouiant pour sa mere,
 La fille expire, ici, le pere
 Meurt, de ses fils abandonné.
 De cadavres quel tas livide !
 Sur eux s'acharne un chien avide ;
 Sur eux il tombe empoisonné.



Horreurs (a) plus affreuses encore !
 L'un, soi-même son meurtrier,
 Dans son sein que le feu devore,
 Enfonce un homicide acier.
 Abhorrant la clarté Celeste,
 L'autre creuse un tombeau funeste,
 Et tout vivant s'ensevelit.
 Afamé des trésors du pere,
 Le fils arme un bras sanguinaire ;
 Et le massacre dans son lit.



Reculé à ces objets funebres,

(a) Ce n'est point ici une fiction Poétique. Ces
 trois actes tragiques sont réellement vrais.

C ij Perd

42 MERCURE DE FRANCE.

Pere du jour , Flambeau des Cieux ,
Reculé , & d'épaisses ténèbres
Couvre ces détestables lieux.
Non dans ta course vagabonde ,
Jamais ton Char , sortant de l'Onde ,
De telles horreurs n'éclaira ;
Pas même lorsqu'un triste pere , (a)
Au gré de son barbare frere , (b)
Dans son sang se defaltera.



Mais parmi ces images sombres ,
Quels Mœtels frappent mes regards !
Leur éclat balance les Ombres
Qui nous couvrent de toutes parts.
Afrontant mille funeraillles ,
L'un (c) prodigue pour ses Oüailles ,
Des jours chers à la pieté ;
De l'autre (d) l'ardeur intrépide ,
Imite du fleau rapide ,
L'infatigable avidité,

(a) *Thieste.*

(b) *Atrée.*

(c) *l'Evêque de Marseille.*

(d) *M. le Baillif de Langeron , Commandant*

L'a-

L'amour de la Patrie enfante
 Les plus héroïques vertus.
 Un trépas affreux se presente ,
 Et Marseille a ses DECIUS.
 Dignes , qu'à jamais on les louë,
 Plus d'un de ses enfans se vouë
 Au péril le plus assuré.
 Ah ! si conjurer cet orage ,
 Pouvoit de l'homme être l'ouvrage ,
 Leur zele l'auroit conjuré.



C'est de toi , grand Dieu , qu'on l'espère.
 On t'implore , tu t'atendris.
 Vangeur terrible & tendre Pere ,
 Tu frapes ensemble & guéris.
 Ta main sur nous appesantie ,
 Assez & trop long-temps châtie ,
 Un Peuple abatu sous tes coups.
 Oüi , Seigneur , nous sommes coupables ,
 Mais , hélas ! quand tu nous accables ,
 Songe au Sang répandu pour nous.





REPLIQUE de M. l'Abbé le Franc,
à celle de M. B. H. D. R.

LE R. P. Castel m'a communiqué, Monsieur, la Lettre que vous lui avez envoyée, & comme il ne m'a point paru dans le dessein d'y répondre, jugeant que ce qu'il avoit dit dans les Lettres précédentes, devoit suffire pour éclaircir cette matiere; & ne voulant pas se commettre avec des Anonimes, je me suis chargé de ce soin. Pour entrer donc sur le champ, en matiere, je remarque, Monsieur, que vous convenez que les deux series $1 \frac{1}{3}, \frac{1}{3}, \&c. \& \frac{1}{2}, \frac{1}{4}, \frac{1}{8},$ forment des quantitez infinies, qu'elles different d'une quantité finie, dont elles sont égales. Mais dites-vous, elles ne le sont pas d'une égalité rigoureuse; c'est donc à cette égalité rigoureuse qu'il faut que je m'attache pour le prouver, je dis 1°. que ces deux series sont aussi rigoureusement égales, que ces quantitez $\infty + 1 \& \infty. x + dx. y + dy \& y. ydx + dx dy \& y dx.$ 2°. Que leur égalité est aussi exacte que celle de l'hyperbole équilaterale infinie, & de cette suite 1. 2. 3. 4. &c. de même que celle de la dernière parabole & de la même suite. 3. Je dis quelque chose de plus, elles sont aussi géométriquement égales, que la circonférence de la Cicloïde est égale au quadruple du diamètre du cercle generateur, que la parabole $\frac{2}{3} x y$ que le fuseau parabolique est moitié du Cilindre circonscrit. Prouvons le: pour avoir la rectification d'une courbe, on sçait qu'il faut la regarder comme un poligone d'une

infinité

infinité de côtez. Sans cela on ne pourroit avoir cette formule du $\int \sqrt{dx^2 + dy^2}$

Quelque méthode que l'on prenne pour rectifier une courbe, il faut toujours la regarder comme l'assemblage d'une infinité de petites lignes droites, ou de lignes courbes rectifiables. Or il est clair que chaque petit arc est plus grand que chaque petit côté qui est sa corde. Donc lorsqu'on est assez heureux pour trouver la somme de ces petits côtez, n'est-il pas évident qu'on néglige une infinité de petites différences? Ces rectifications, selon vous, ne seront point rigoureuses ni exactes, puisque chaque petite corde étant ôtée de celle des arcs, ne donne pas un *zero absolu*. Quelle différence mettez-vous donc entre les courbes rectifiables & celles qui ne sont pas? entre la seconde parabole cubique & le cercle, dans la formule generale de la quadrature $y dx$, exprime le petit trapeze compris entre deux ordonnées infiniment proches; or dans cette expressions on néglige deux choses qui sont le petit triangle infinitesimal $\frac{1}{2} dx dy$ & le petit segment compris entre l'arc & la corde dans la formule $y dy dx$ on néglige ce petit anneau qui est à l'extrémité de y . Ces quadratures & ces soliditez ne seroient donc pas rigoureusement exactes, & la Géometrie sublime ne pourroit se vanter de la certitude de ses Démonstrations, si la plupart de ses déterminations n'étoient que *physiquement* & *sensiblement* égales & non pas *géométriquement*. Donc si deux quantitez finies sont exactement égales, si la parabole est exactement $\frac{2}{3}$ du parallelogramme des co-ordonnées, quoique les principes de leur quadrature renferment une infinité de petites différences, n'est-

46 MERCURE DE FRANCE.

il pas évident que les deux series en question sont égales, quoique les termes de l'une soient plus grands que les termes de l'autre. Mais, me direz-vous, la plupart de ces differences ne subsistent que dans l'opération & dans le calcul, & s'évanouissent à la fin, puisqu'ordinairement x est supposée égale à une quantité constante. Il en est de même de ces deux series, l'inégalité que l'on apperçoit entre leurs termes ne subsistent que dans la fluxion; & lorsqu'elles ont reçu toute leur plénitude, elle disparaît & s'aneantit, & leur dernier terme devient une quantité constante, puisque la fluxion s'arrête, ou ce qui me paroît la même chose, change de genre. Quant à ce qui regarde la distinction du *géometrique* d'avec l'*arithmetique*, qui paroît vous révolter si fort, rien, ce me semble, n'est plus simple; vous sçavez sans doute que le *rapport arithmetique* est l'excès d'une grandeur sur une autre, & que le *géometrique* est le quotient d'une quantité divisée par une autre. Ces deux rapports sont bien differens entre deux quantitez; ainsi entre 2. & 6. le *rapport arithmetique* est 4. & le *géometrique* est $\frac{1}{3}$; appliquons ceci aux series dans celle de 1. 1. 1. 1. &c. le *rapport arithmetique* est toujours le même, ainsi que le *géometrique*; le premier est toujours zero, & le second 1. dans celle des nombres naturels 1. 2. 3. 4. &c. l'*arithmetique* est le même étant $\equiv 1$. & le *géometrique* change & va toujours en diminuant, puisque celui de 1. à 2. est $\frac{1}{2}$, celui de 2 à 3 est $\frac{2}{3}$, celui de 3 à 4 est $\frac{3}{4}$, Or $\frac{1}{2}$ est plus petit que $\frac{2}{3}$ & $\frac{2}{3}$ plus petit que $\frac{3}{4}$; donc si les nombres vont à l'infini, le rapport géometrique diminuera à l'infini & approchera infiniment de l'égalité, d'où il
suir

suit que les derniers nombres de cette serie sont géométriquement égaux & arithmetiquement inégaux, l'unité dans le rapport géométrique étant $\frac{1}{\infty}$, & dans l'Arithmetique étant toujours 1. dans la serie des fractions $1. \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4},$ le rapport géométrique est reciproque aux dénominateurs de ces fractions, & l'arithmetique est $\frac{1}{2}, \frac{1}{2 \times 3}, \frac{1}{3 \times 4},$ &c. d'où l'on voit que ce rapport géométrique & arithmetique varient & vont toujours en diminuant; mais les décroissements de l'Arithmetique sont bien plus rapides, & lorsque le rapport géométrique est $\frac{1}{\infty}$, l'Arithmetique $\frac{1}{\infty}$. Venons aux sommes de ces deux dernieres series; dans la premiere qui est 1. 2. 3. 4. 5. 6. &c. si l'on prend la somme des termes pairs & celle des termes impairs, le rapport géométrique va toujours en diminuant pendant que le rapport arithmetique va toujours en augmentant suivant la suite des nombres naturels 1. 2. 3. 4. d'où il suit que dans l'infini la somme des termes pairs sera géométriquement égale à celui des termes impairs, au lieu que le rapport arithmetique devient infini; ce qui a été prouvé par M. de Fontenelle & le P. Castel. Dans la serie des fractions $1. \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4},$ le rapport géométrique de la somme des termes pairs à celle des impairs va toujours en diminuant, puisque 1. est double de $\frac{1}{2}$, $1 + \frac{1}{3}, \frac{1}{2}, + \frac{1}{4} :: 16, 9,$ & $1. + \frac{1}{3}, + \frac{1}{5}, \frac{1}{2}, + \frac{1}{4}, + \frac{1}{6} :: 276. 165,$ & le rapport arithmetique va toujours en augmentant. Donc l'infini réduira le rapport géométrique à l'égalité, pendant que le rapport arithmetique deviendra une quantité

48 MERCURE DE FRANCE.

finie. Vous voyez par-là combien vous vous éloignez de la vérité, quand vous dites que la suite des fractions paires $\frac{1}{2}, \frac{1}{4}, \frac{1}{6}, \&c.$ n'est pas la moitié de la serie entière $1, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}, \frac{1}{5}, \frac{1}{6},$ mais seulement la moitié de sa moitié, il est vrai qu'elle n'a que la moitié du nombre de ses termes; mais tous ces termes étant finis & ceux de la seconde moitié étant infiniment petits, elle ne differera de la moitié de la suite entière que de cette seconde moitié, c'est-à-dire d'une grandeur finie, comme vous en convenez vous-même, & partant elle sera géométriquement égale à la moitié de la serie entière, quoiqu'elle ait un rapport arithmétique fini. Remarquez encore que lorsque nous disons que deux quantitez sont géométriquement égales & arithmiquement inégales, cette proposition ne subsiste que dans l'infini, l'infini seul ayant le privilege de faire évanouir tout ce qui est d'un genre inférieur. Donc les deux surfaces que vous alleguez, dont l'une étoit de 100 toises & l'autre d'un autre nombre de toises, sont inégales en tout sens, puisqu'elles ont un rapport géométrique fini. Au reste je croi devoir rendre justice au P. Castel, en avertissant que cette distinction vient de lui, & en vous démontrant qu'il a entendu ce qu'il disoit en nous enseignant, entre autres choses, que la quadrature de la parabole dépend de cette suite 2. 8. 18. 32. 50. 72. il faut bien qu'il l'ait entendu, puisque je l'ai entendu, dès que sa Lettre parut dans le Mercure, & voila comme je l'ai compris. J'ai remarqué que cette suite est double de celle des nombres quarrés 1. 4. 9. 16. &c. lesquels nombres quarrés sont representez par l'espace extérieur

extérieur de la parabole; mais l'espace intérieur est double de cet espace extérieur, puisque le premier $\frac{2}{3}, xy$ & le second $\frac{1}{3}, xy$.



BOUQUET

*A M. de Pommainville, Abbé de
Royal - Pré.*

CHER Pommainville, à qui fut en partage
Cœur simple & droit, ainsi qu'au premier
âge.

Lustres ont beau s'en aller & venir,
Onques de vous ne perdrai souvenir.
Par ce jour d'hui preuve en est manifeste.

Ja dix hyvers sont passez (& le reste)
Depuis qu'enfans ensemble recevions
Chez Loïola, ferules & pensons :
Ce neanmoins très-bien ai souvenance ;
Qu'entre nous deux lors étoit convenance
En fait de nom :) au surplus differens
En courtoisie, en fortune, en parens ;)
En ce point seul rassemblans l'un à l'autre,
Que Charle étoit mon nom comme le vôtre.

Adonc voyant approcher cetui jour,

C vj J'ai

50 MERCURE DE FRANCE.

J'ai crû devoir vous marquer mon amour.

Que pourroit-on vous offrir ? fleurs nouvelles :

Oh ! non , Seigneurs , Damoiseaux , Damoiselles

Ne manqueront d'en donner tant & plus.

Flacons de vin ? seroient dons superflus.

Sçai qu'en avez d'espece differente ;

Chez vous se boit le meilleur Alicante.

Offrir pourrois complimens gracieux ,

Propos flatteurs , éloges doucereux ;

Sur votre los vanter esprit , sagesse ,

Vertu sincere , urbanité , noblesse ;

Mais tel discours , feroit tôt rebuté ,

(Et si pourtant dirois la verité.)

J'açoit qu'aimiez Orateurs & Poëtes ,

Pas ne voulez qu'on vous conte fleuretes.

Trop plus discret que maint & maint Seigneur ,

A qui richesse enfle & corrompt le cœur ;

Qui gobe encens & louange grossiere ,

Que va donnant un Auteur mercenaire.

Adulateurs près de vous sont honnis ,

Et du logis comme forciers bannis .

Ains

JANVIER. 1729. 31

Ains accordez l'honneur de votre estime ,
A cil quelconque a vertu pour maxime.
Qui ne sçait point mentir , ne decevoir
Ou dire blanc quand il faut dire noir.
Aimable Abbé , tel est mon caractère ,
Par-là peut-être ai-je eû l'heur de vous plaire
(Car ai jugé par votre accueil charmant)
N'être haï de vous aucunement.
M'avez donné cent traits de politesse ,
De confiance (& plus est) de tendresse ,
Qui le font voir , de quoi gré vous sçaurai ,
Tant qu'Univers en ces bas lieux verrai.
Suis vicieux , vêtu de mince étoffe :
Mauvais Poëte , encor moins Philosophe ,
Hautain , facile à me mettre en émoi ;
Mais tache ingrate oncque ne fut en moi.
Cher Pommainville , à qui fut en partage ,
Cœur simple & droit , ainsi qu'au premier
âge ,
Lustres ont beau s'en aller & venir ,
Oncques de vous ne perdrai souvenir.

HURLAND.

EX-



EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Auxerre à M. de la R. le 1. Octobre 1728. sur une nouvelle découverte de Médailles faite à cinq lieues de cette Ville.

J'Aurois souhaité, Monsieur, que ce qui a été trouvé de Médailles à *Brienon* durant l'Eté dernier, fût plus digne qu'il n'est de votre attention. De la manière dont on m'a écrit & raconté la chose, ce fut dans le tems des Semailles de l'année dernière que le soc de la Charruë cassa le pot où elles étoient renfermées. Personne ne s'en étoit apperçu jusqu'au tems qu'elles ont paru à découvert sous les yeux des Moissonneurs qui se jetterent dessus comme ils auroient fait sur une masse d'or ou d'argent. Il y avoit de quoi contenter plusieurs personnes, puisqu'on me mande que par la supputation que chacun a fait de son lot, la quantité s'est trouvée monter à cinquante livres. Jugez, Monsieur, combien ce trésor seroit capable d'exciter la curiosité des Antiquaires s'il étoit plus précieux. Mais une personne qui s'y connoît & qui en avoit vû vingt livres, écrit qu'elles sont très-petites, qu'elles paroissent

roissent être toutes de cuivre rouge, & qu'il y en a fort peu de billon, qu'elle n'y a vû en grand nombre que des Galien, des Victorin, des Tetricus, pere & fils, & des Claude le Gothique; qu'il y avoit aussi quelques Salonine, quelques Postume, mais fort peu de Quintillus, & encore moins de Marius. Il n'y a cependant gueres d'apparence que dans une si prodigieuse quantité de Médailles, il ne puisse se rencontrer quelque Revers curieux qui ne peut être apperçû que par les yeux de ceux qui sçavent pénétrer à travers la rouille. Et s'il y a des Sçavans à Paris qui dans quelque petite quantité qu'on leur en présente, ne laissent pas de trouver de quoi profiter; que ne découvroient-ils pas dans un nombre tel que celui de dix mille Médailles? Mais le malheur veut qu'aucun de ces Sçavans ne se trouve sur les lieux; chaque Propriétaire vend à l'instant sa part & portion, l'un à un Chaudronnier, l'autre à une personne indifférente; il s'en fait ensuite des sous-division, & heureux celui qui après cela rencontre encore quelque chose qui paroisse en valoir la peine. Il paroît cependant, Monsieur, par ce qu'on lit dans le Mercure de Decembre 1723. sur une Médaille de Postume, & depuis dans les Mémoires de

54 MERCURE DE FRANCE.

de Trévoux de Septembre 1725. que les Médailles du plus petit Bronze ; ne sont pas toujours à négliger , & même qu'il ne faut pas désespérer de trouver quelque chose d'utile dans de petites quantitez. Le R. P. Souciet nous assure que la Médaille de Postume du R. P. Chamillard , son Confite , dont le Revers est : *Colonia Claudia Augusta Agrippinensis consul. quarto* , venoit du petit trésor qui fut trouvé proche Auxerre l'an 1725. Je sçai qu'on n'y fit après moi les recherches qui la procurerent , qu'en conséquence de l'avis que je vous en donnai , & que vous rendites public dans le Mercure de Janvier de la même année. Il ne tiendra pas à moi que la Découverte faite à *Brienon* ne serve à faire quelques nouvelles remarques Litteraires.

En attendant , puisque vous êtes curieux d'apprendre ce qu'on peut sçavoir des Villes les moins connues , je vous ferai part de ce que je sçai sur Brienon , & cela d'autant plus volontiers que l'Auteur du nouveau Dictionnaire Universel de la France , s'est contenté de nommer simplement cette Ville , qu'il écrit mal *Briefnon* , sans en donner aucune notice. Elle est située au bord Septentrional de la Riviere d'Armançon , un grand Faubourg entre deux. C'est la dernière Ville que
cette

cette Riviere arrose avant que de se jeter dans celle d'Yonne, entre Auxerre & Joigny. Au sortir de cette petite Ville, après avoir passé le Pont, on entre dans un Territoire qui est d'une lieue de largeur en cet endroit, au bout duquel on rencontre la Riviere de Senain, qui est presque toujours collaterale à celle d'Armançon depuis sa source, & que beaucoup de nos Géographes nomment mal à propos *Serain*, ou *Serin*. C'est dans ce Territoire qu'on a trouvé depuis trente ou quarante ans plus de trois fois beaucoup de Médailles aux environs du Mont surnommé de S. Sulpice. La découverte dont je viens de vous donner avis, s'est faite dans la Plaine entre Brienon & l'entrée de la vaste Forêt d'Othe, dans le Territoire de Brienon, dans un Champ d'une Métairie appelée Bouÿ-le-Vieux. Brienon, dont je vous parle, porte le nom de Brienon-l'Archevêque, pour le distinguer de Brienon-les-Allemands, qui est dans le Nivernois. Son surnom lui vient de ce qu'il appartient aux Archevêques de Sens, à qui S. Loup de Sens le légua au VII. siècle. Ce n'est point de Brennus, Capitaine des Anciens Gaulois-Senenois, que cette Ville tire son nom, comme on a pû le dire sans beaucoup de réflexion, en parlant de l'origine des Villes ;

56 MERCURE DE FRANCE.

Villes ; mais elle le tire de sa situation qui est dans un endroit très-aquatique. Il y a proche & dedans les Fossees mêmes de cette Ville vers le couchant , des sources qui forment un Etang ; & hors la Ville , vers l'Orient , de très-belles Fontaines appelées *Brignot* , qui font tourner des Moulins à quelques pas de leur source. On convient que *Bri* en langage Celtique , signifiant un lieu marécageux. Tel seroit *Brienon* , si on n'avoit eu soin d'aider au cours des eaux , & à les faire couler dans la Riviere d'Armançon. Je n'tens parler de la Ville & du Faubourg ; car pour ce qui est du Territoire , il est de nature à être très-fertile , & c'est un des Pays qui fournissent le plus beau blé aux environs. La vie de *S. Loup Archevêque de Sens* , qu'on appelle à Paris *S. Leu* , marque qu'il mourut dans cette Terre de *Brienon*. *Briennone castro*. Son corps fut porté à sainte Colombe de Sens , mais son cœur , sa Chasuble , & son Bâton Pastoral se trouvent à *Brienon* dans l'Eglise Collegiale qui porte son nom. On ne connoît point les Fondateurs de cette Eglise , si ce n'est *S. Loup* même , quoiqu'il soit difficile de faire remonter si haut des Chanoines d'une Eglise non Cathédrale. Le Bâtiment en est assez moderne , & il ne paroît être que du com-

men-

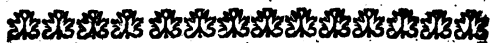
commencement du XVI. siècle. Il sert de Pa-
 roisse aux habitans, & il est dans la Place
 où étoit celui qui fut brûlé l'an 1375. Cet
 incendie est cause que l'origine de ce Cha-
 pitre est restée très obscure. Quoiqu'il en
 soit, les Archevêques de Sens l'ont tou-
 jours distingué des autres Chapitres de
 leur Diocèse par plusieurs beaux Privi-
 leges, entr'autres par un Siège d'Offi-
 cialité, qui a un certain nombre de Pa-
 roisses de la campagne sous sa Jurisdic-
 tion. On ne voit pas que cette Ville ait
 souffert du tems des Guerres des Calvi-
 nistes ou autres précédentes; je trouve
 seulement qu'elle fut assiégée au mois de
 Janvier de l'an 1433. par Filbert de Vaul-
 dré, Gouverneur de l'Auxerrois pour le
 Duc de Bourgogne. La construction des
 murs qui l'entourent aujourd'hui, paroît
 être du XVI. siècle, vers le temps des
 troubles. Ce fut apparemment alors qu'on
 y enferma l'Etang dont j'ai parlé; ce qui
 est assez singulier à voir dans une Ville.
 J'oubliois à vous dire qu'à une lieue de
 Briennon, vers l'Orient, à moitié che-
 min de S. Florentin, est le Village d'E-
 vrolle, qui doit être l'*Eburo-Briga* de
 l'itinéraire d'Ethicus, plutôt que S. Flo-
 rentin. Ce lieu n'est plus renommé que
 par la sépulture d'une Sainte *Beate*, qui
 est au Martyrologe Romain. A une demi
 lieue

38 MERCURE DE FRANCE.

Lieuë de la même Ville de Briennon , vers l'Occident , est le Village d'*Esnon* , où l'on trouva vers le milieu du siècle dernier dans une petite voute qui étoit sous la Garenne du Seigneur , une Urne cineraire avec une grande quantité de Médailles Romaines.

- C'est encore , Monsieur , à une lieuë & demie seulement de Briennon , que l'on a trouvé au mois de Septembre dernier une Inscription digne de remarque , que le Journal de Verdun a annoncée au mois de Novembre avec une explication. Comme il a paru que dans cette explication on rendoit le mot *L I N G* , par celui de Légion , on a eû devoir écrire à M. Millet , Curé de la Paroisse , où cette pierre étoit enfouie , pour sçavoir si l'on avoit imprimé l'Inscription telle qu'elle est. Il a répondu affirmativement : mais il lui est venu la même pensée qu'à bien d'autres , sçavoir que *L I N G* ne veut pas dire en cet endroit *Legio* , & que c'est *L I N G O N U M* qu'il faut entendre par cet abrégé. Car quoique Hautetive sur Senain ne soit pas aujourd'hui du Pays Langrois , pris d'une manière étendue ; il a cependant pû en être autrefois , puisque le Diocèse de Langres s'étend encore jusques proche le Pont de Pontigny , qui n'est éloigné que d'une grande lieuë de l'en-

l'endroit où la pierre a été découverte. Ou bien il peut se faire que Cantulione, quoique Préfet du Pays Langrois, fut Seigneur de quelques endroits du Pays Senonois, qui y étoient Limitrophes; il pouvoit avoir employé la gratification qui venoit de lui être faite, à acquérir quelque une des Terres contiguës, telles que le Mont surnommé aujourd'hui de S. Sulpice, & Hauterive; & en ce cas il étoit juste que ce Monument fut élevé dans une des acquisitions provenantes de cet emploi.



L'AMOUR EXILÉ.

IDILLE.

A Mademoiselle de Cast.

Dans le fond d'un épais bocage

Je vis un enfant l'autre jour,

Aux traits charmans de son visage

Je reconnus d'abord l'Amour.

Je fuyois : calme tes alarmes,

Me dit-il, en versant des pleurs,

Appro-

20 MERCURE DE FRANCE.

Approche , ne crains pas mes armes ,
Et viens apprendre mes malheurs.



Je suis exilé de Cithere ;
Ma mere vient de m'en bannir ,
D'un discours un peu trop sincere ,
Venus a voulu me punir.



Vers les Rives de la Durance ,
J'avois vû la jeune Philis ;
Je ne sçai par quelle imprudence
Je fis son éloge à Cypris.



» J'ai vû , lui dis-je , en mon voyage ,
» Un objet fait pour tout charmer ,
» Philis aussi belle que sage ;
» On ne peut la voir sans l'aimer.



» Paris au gré de votre attente ,
» Vous donna le prix de beauté ;
» Si Philis eut été presente ,
» Peut - être elle l'eut remporté.



» Piché

- » Pfiché , cette aimable mortelle .
- » Qui fut l'objet de tous mes soins ,
- » Pfiché pouvoit être aussi belle ;
- » Mais , pour l'esprit , elle en eut moins .



- » Duffay-je vous fâcher , ma mere ,
- » Apprenez un plus grand fecret ,
- » Quand il fallut revoir Cythere ,
- » Je quitterai Philis à regret .



- » Tout brille en ces lieux admirables ,
- » Par votre presence embellis ;
- » Pour les rendre plus agréables ,
- » Il y faudroit encor Philis .



- » Suivez le conseil que mon zele
- » Ose vous donner en ce jour ;
- » Venus , d'une Nymphé si belle
- » Daignez augmenter votre Cour .



J'en allois dire davantage ,
Lorsque Venus m'interrompt :

» Finis

62 MERCURE DE FRANCE.

- » Finis, dit-elle, ce langage;
- » Ingrat-tu n'en as que trop dit,



- » Sors de cette Isle florissante,
- » Cours, vas librement soupirer
- » Près de la beauté qui t'enchanté,
- » Et que tu m'oses preferer.



Envain je voulus entreprendre,
D'appaîser ses transports jaloux,
Elle fuit, sans vouloir m'entendre;
Mes pleurs irritoient son couroux.



Je pars des lieux de ma naissance,
Croyant (qu'elle étoit mon erreur.)
Que Phylis par reconnoissance
Voudroit me loger dans son cœur.



Vain projet ! espoir inutile !
De mon zele quel fut le prix ?
Loin de m'accorder cet azyle,
Phylis m'accabla de mépris.



Ma puissance est donc outragée
 Eh ! qui pourra m'en consoler ?
 Venus vous êtes trop vangée ,
 Hâtez-vous de me rappeler.



L'amour fut forcé de se taire ;
 Les sanglots étouffoient sa voix ;
 Sans moi , que n'alloit-il point faire ?
 Il vouloit briser son Carquois.



Touché de son malheur extrême ,
 Entrez , lui dis-je , dans mon cœur ;
 Il l'accepta ; dans l'instant même
 Il s'en rendit le possesseur.



A me haïr Phylis s'obstine ,
 Tu dois servir à me venger ,
 Va , me dit-il , je te destine
 A la gloire de l'engager.



Quel oracle ! Dois-je le croire ,
 Amour . . . Mais qu'est-ce que je fais ,
 Mes soupçons offensent ta gloire ,
 Les Dieux ne nous trompent jamais.

D

Belle

64 MERCURE DE FRANCE.

Belle Philis , il faut se rendre ;
 Mais sans vous plaindre de l'amour ;
 Hélas ! c'est l'Amant le plus tendre
 Que ce Dieu vous offre en ce jour.



*LETTRE de M. D. L. R. écrite à
 M. l'Abbé le Beuf, Chanoine de la
 Cathedrale d'Auxerre, au sujet de la
 Ville Petrifiée, dont il est parlé dans
 les nouvelles publiques, &c.*

Vous me demandez, Monsieur, ce
 que je pense du récit plus que sur-
 prenant, qu'on trouve dans la Gazette
 d'Amsterdam, du 14 Decembre, article
 de Londres, attribué à l'Envoyé de Tripo-
 ly, auprès du Roy d'Angleterre. Récit
 qui expose le changement le plus extra-
 ordinaire, dont on ait jamais entendu
 parler : Toute une grande Ville, avec ses
 habitans, &c. métamorphosée en pierre.
 Vous me demandez aussi, si dans mes
 Voyages, ou par d'autres voyes, il n'est
 jamais venu à ma connoissance quelque
 chose d'approchant.

Sur la premiere question, je n'hésite
 point à vous dire que la Ville petrifiée,
 dont on voit le Narré dans la Gazette,
 est

est, selon moi, une belle Fable, propre à amuser des gens qui aiment le merveilleux, & qui le saisissent avec plus d'avidité que de discernement. J'ajoute que ce Narré porte avec lui un caractère de fausseté, dont il n'est pas difficile de s'appercevoir.

Pour répondre à la seconde question, je vous dirai que cette Fable a été fabriquée comme beaucoup d'autres, sur le fond d'une vérité incontestable, & qui merite de vous être rapportée dans son entier. Ce que je vais vous dire vous dédommagera, en vous instruisant, du récit fabuleux, auquel vous avez peut-être d'abord donné quelque créance, & m'acquittera envers vous de l'obligation où je suis de contenter là-dessus votre curiosité.

Nous avions icy, en l'année 1714, un Envoyé de la Regence de Tripoly de Barbarie, nommé Mehemet-Effendi, Secrétaire du Divan de cette Regence, & homme de bon esprit. Je le voyois souvent; il m'entretint un jour fort au long d'une Pétrification totale des Arbres, des Plantes, des Fruits, des Animaux même, qui se trouve, disoit-il, dans un certain Pays désert du Royaume de Tripoly, où peu de gens vont à cause des Voleurs Arabes & des chaleurs excessives, ajoutant

D ij que

66 MERCURE DE FRANCE.

que si je ne voulois pas l'en croire , je pouvois m'en informer à M. le Maire , qui avoit été long temps Consul de France à Tripoly.

Ce M. le Maire ayant depuis passé au Grand-Caire en la même qualité, & étant en grand commerce avec M. Rigord , Subdelegué de l'Intendant de Provence à Marseille, homme sçavant , curieux , & mon ami particulier ; je priai ce dernier d'envoyer à M. le Maire un petit Memoire que je fis sur ce sujet , & de lui demander une Réponse précise, Cette Réponse se fit un peu attendre, & je n'y comptois presque plus, lors qu'enfin au mois de Decembre 1719. elle m'arriva de Marseille , dattée du Caire le 6 Aoust de la même année. Je vais , Monsieur , la transcrire icy telle que mon ami l'a reçue de M. le Maire , & qu'elle m'est parvenue.

» Le Pays petrifié, dont vous avez en-
 » tendu parler , Monsieur , n'est pas une
 » chimere ; il est situé à près de deux
 » cens lieuës de Tripoly , au Sud de la
 » Ville de Bengazi , nommée dans la Car-
 » te Marine *Berenis* , & à huit journées
 » de chemin de cette dernière Ville. On
 » y va par mer & par terre ; il faut tra-
 » verser un désert de Sable & d'autres
 » Pays arides , où l'on ne trouve point
 » d'eau

» d'eau , ni quoi que ce soit pour vivre.
 » Ce Pays pétrifié n'est qu'à deux jour-
 » nées d'Ougela , qui est habité & de la
 » dépendance de Tripoly. Il y a déjà bien
 » des années que j'eus ordre de M. le
 » Marquis de Seignelay de faire le voya-
 » ge d'Ougela , pour chercher des Mar-
 » bres & des Monumens antiques. Je
 » profitai pour cela de l'arrivée d'une
 » Barque du Roy , que M. de Vauvrai ,
 » Intendant de Toulon , m'avoit envoyée
 » pour charger des Chevaux des Monta-
 » gnes * de Derne , les plus estimez de
 » toute la Barbarie. Cette Barque me por-
 » ta à Bengazi , située à l'embouchure du
 » Golphe de la Sidre , du côté de l'Est.
 » Cette Ville de Bengazi , à en voir les
 » ruïnes , devoit être superbe & magni-
 » fique ; & suivant la Relation des Ara-
 » bes , c'étoit la Capitale du Royaume de
 » Barca. C'est-là que fut trouvée la belle
 » Statuë de marbre d'une Vestale , qui est
 » aujourd'hui dans la Gallerie de Ver-
 » failles.

» Sur la fin du mois de May , j'arrivai
 » à Bengazi. J'y trouvai le Bey de Derne
 » campé ; je le priai de me permettre de
 » faire le voyage du Pays pétrifié ; il ré-
 » pondit que je m'en avisois trop tard ,

* Nom d'une petite Ville , située près de la
 Mer , au pied des Montagnes.

68 MERCURE DE FRANCE.

» eu égard aux chaleurs excessives, & que
 » j'y périrois indubitablement. Le Bey
 » avoit raison, ce qui me détermina à lui
 » demander la permission d'y envoyer au
 » moins un de mes Domestiques, hom-
 » me intelligent, & sur la fidélité duquel
 » je pouvois compter; ce qu'il m'accor-
 » da agréablement. Il me donna huit
 » Chameaux avec dix Cavaliers Arabes
 » pour accompagner ce Domestique, ac-
 » coutumé à l'air du pays, & à l'ardeur
 » du Soleil. Cinq Chameaux étoient
 » chargez d'eau, & les autres de Biscuit
 » & d'autres provisions pour le voyage.
 » Ils traverserent heureusement les
 » Déserts, & arriverent le huitième jour
 » au Pays pétrifié, nommé en Arabe
 » *Razim*, c'est-à-dire, Cap ou Tête de
 » poison. Ils y trouverent effectivement
 » quantité de Palmiers & d'Oliviers, avec
 » leurs fruits pétrifiés; la plupart renver-
 » sez & déracinez, sans avoir changé de
 » couleur. Ils en prirent plusieurs bran-
 » ches & racines, aussi pétrifiées, pour
 » me les apporter. Mais mes gens n'a-
 » voient encore fait qu'une bonne demi
 » lieue dans ce pays à prodige, lorsqu'ils
 » s'apperçurent que l'eau bouilloit pres-
 » que dans les Outres, & que notable-
 » ment diminuée par la chaleur immode-
 » rée, elle alloit leur manquer, le Bis-
 » cuit

» cuit se trouva d'ailleurs presque réduit
 » en poudre , & les autres provisions al-
 » terées à proportion. Il n'en fallut pas
 » davantage pour leur faire prendre le
 » parti de la retraite ; & marchant nuit
 » & jour , ils revinrent à Bengazi , dans
 » un pitoyable état , s'étant cependant ac-
 » quitez en quelque façon de leur com-
 » mission par les différentes Pétrifications
 » qu'ils m'apportèrent , & par le Narré
 » qu'ils me firent.

» Dans un voyage que j'eus la permis-
 » sion de faire en France , peu de temps
 » après, je presentai à M. de Pontchartrain
 » plusieurs branches de Palmier & d'Oli-
 » vier , des Racines & des Fruits de ces
 » mêmes Arbres, le tout parfaitement pé-
 » trifié. J'avois eu la précaution d'y join-
 » dre quelques Rameaux d'Oliviers & de
 » Palmiers non pétrifiés, dont on ne pou-
 » voit faire la différence des autres que
 » par le toucher & par la pesanteur. Les
 » premiers étoient plus pesans que le mar-
 » bre , & la nature de la pétrification re-
 » venoit assez à nos pierres à Fuzils.
 » Toute la Cour vit alors ce que j'ai
 » l'honneur de vous dire, & plusieurs cu-
 » rieux de Paris eurent la même satisfac-
 » tion.

» A mon retour , je m'informai encore
 » plus particulièrement de tout ce qui

D iij » concerne

76 MERCURE DE FRANCE.

» concerne le Pays petrifié; & pendant
» quatorze ans que j'ai servi à Tripoli en
» qualité de Consul, tous les Rapports
» qui m'ont été faits s'accordent à dire
» que non-seulement les Palmiers & les
» Oliviers y sont petrifiez, mais encore
» toutes les Plantes & tous les animaux
» qu'on y voit, sont entierement char-
» gez en pierre à feu.

» J'étois d'abord assez incrédule au su-
» jet des Corps animez; mais je fus bien-
» tôt détrompé par le Voyage que fit Ca-
» lil-Pacha, Bey de Tripoly, à la Ville
» d'Ougela, éloignée, comme je l'ai dit,
» seulement de deux journées de ce Pays.
» Ce Bey, qui avoit pour moi une amitié
» particuliere, & qui sçavoit ma curiosi-
» té sur ce sujet, eut la complaisance d'y
» envoyer plusieurs de ses Gens, qui fu-
» rent plus heureux que les miens; ils
» chargerent en effet quelques Chameaux
» de divers membres rompus exprès de
» Corps humains petrifiez, & même d'un
» enfant tout entier; mais par un malheur
» encore plus grand que le premier, tou-
» tes ces choses ayant été transportées par
» l'ordre du Bey, dans le Golfe de la Si-
» dre, & embarquées sur une Galiotte
» qui venoit à Tripoly, ce Bâtiment périt
» dans le trajet, par une violente tem-
» pête.

* Il y a toute apparence que ce prodige
 » de pétrification est arrivé dans un in-
 » tant, & dans le temps de la maturité des
 » Dates, qui est à la fin du mois d'Aoult,
 » parce que ce fruit n'a aucunement chan-
 » gé de couleur; & que s'il avoit été pé-
 » trifié par succession de temps, il paroît-
 » roit desséché & ridé; il paroît au con-
 » traire aussi sain & entier, que si on ve-
 » noit de le cueillir. J'avois porté à Ver-
 » sailles cinq ou six Dates de cette espee,
 » qui furent admirées, & qu'on ne dis-
 » cernoit point à la vûe des autres, qui
 » n'étoient point Pierre.

» Presque tout ce Pays, à ce qu'on m'a
 » assuré, est en Plaine remplie d'un sa-
 » ble grossier, que l'impétuosité des Vents
 » agite si fort, que de temps en temps on
 » découvre des Corps humains & des
 » Animaux pétrifiés, qui n'ont changé
 » ni de forme ni de figure en la moindre
 » chose. Je ne m'en suis pas rapporté en
 » cela aux Relations des Arabes, qui en
 » general sont fort menteurs, & aiment
 » pour la plupart à exagerer; mais j'ai in-
 » terrogé plusieurs Esclaves Chrétiens du
 » Bey, lesquels m'ont raconté sans varia-
 » tion des choses prodigieuses qu'ils ont
 » vûes dans ce Pays là. On peut y aller
 » avec la Caravane qui va à Ougela, la-
 » quelle part dans le mois de Novembre, &

D v * qui

72 MERCURE DE FRANCE:

» qui de-là va au Royaume de *Saisan* ;
» mais le chemin est beaucoup plus court
» & bien plus facile du côté de Bengazi.
» Il seroit à souhaiter qu'on put tirer &
» transporter dans leur entier quelques-
» uns de ces Corps humains pétrifiés ; ce
» seroient des Originaux d'une curiosité
» impayable. Je suis, Monsieur, &c. signé
L B M A I R E.

Au Caire , le 6 Aoust 1719.

Vous ferez , Monsieur , toutes vos réflexions sur cette Lettre , qui satisfait ma curiosité , & qui l'excita en même-temps , en sorte que lorsque M. Peyssonnel , Médecin de Marseille , partit d'ici au mois d'Avril 1724. par ordre du Roi , chargé des Memoires & des Instructions de M^{re} de l'Académie Royale des Sciences pour la Barbarie , je n'oubliai rien pour l'engager au voyage du Pays Pétrifié , devant surtout s'arrêter quelque temps à Tripoly. Je lui donnai aussi un Memoire sur les Observations qu'on peut faire sur la route & les Antiquitez qu'on ne peut manquer de découvrir dans une Contrée , qui fait partie de la Province Cyrenaïque des Romains , où étoit la Pentapole ou Pays de cinq fameuses Villes , dont Cyrene étoit la Capitale , laquelle n'a été ruinée que
par

par les Arabes Mahometans, & conserve encore de beaux restes.

M. Peyssonnel me promet là-dessus des merveilles & une correspondance exacte ; cependant je n'ai eu de lui aucune nouvelle , & je serois encore en peine sur sa personne, par rapport sur tout au Pays petrifié, si un petit Livre qui porte son nom , imprimé à Marseille , depuis son retour & mentionné dans le Mercure, ne prouvoit qu'il est revenu sain & sauf de Barbarie. J'attendrai patiemment avec le Public , de sçavoir si son Voyage aura répondu à l'annonce qui en fut faite dans le Mercure du mois de May 1724.

Au reste, Monsieur, pour ne rien omettre sur ce sujet , je vous dirai que le Royaume de Barca n'est pas le seul Pays du monde où l'on voye des merveilles de cette espece. Une Region de la Basse Egypte en possède de pareilles, & c'est le P. Sicard , ce pieux & sçavant Missionnaire Jesuite , dont je vous ai parlé plus d'une fois , qui me l'a appris. Entendons-le parler lui-même dans sa Lettre écrite à S. A. S. M. le Comte de Toulouse, datée du Caire le 1. Juin 1716. contenant le récit de trois Voyages par lui faits dans la Haute & Basse Egypte.

Notre Missionnaire , après avoir parlé du Monastere de S. Macaire, du Lac de

Dvj Ni

74 MERCURE DE FRANCE:

Nitric, &c. s'exprime ainsi. » A mesure
 » qu'on avance dans cette Plaine ou Lac
 » sans eau, le fond se creuse profonde-
 » ment, & se perd en certains endroits
 » comme dans des abîmes. Ensuite ce fond
 » se relève & s'étend en Canaux larges,
 » qui aboutissent à d'autres creux & à
 » d'autres abîmes, Rien en effet ne ressem-
 » ble davantage à un Lac que ces enfonce-
 » mens differens. Sur le dos de la Plaine
 » & au bord de ces vastes fossez, on voit
 » de distance en distance, des Mats cou-
 » chez par terre, avec des pieces de bois
 » flotté, qui paroissent venir du debris de
 » quelque Bâtiment ; mais quand on y
 » veut porter la main, tout ce qui paroît
 » soit bois, soit Mats entiers, soit ais bri-
 » sez, se trouve être de pierre. A quoi
 » doit-on attribuer ce changement, si-non
 » à la vertu du Nitre de ce climat ? J'ay
 » compté plus de cinquante de ces Mats
 » petrifiez, & les Gens du Pays m'ont
 » assuré que j'en verrois des centaines si je
 » marchois plus avant. Le Royaume de
 » *Fejam*, qui n'est pas loin de ce Lac,
 » contient des petrifications plus admi-
 » rables, dont M. le Maire, notre Consul,
 » a été témoin. J'ai porté au Caire avec
 » moi quelques morceaux de ce bois pe-
 » trifié, pour m'être garant du fait. La
 » métamorphose de bois en pierre n'est
 » pas

JANVIER. 1729. 79

» pas la seule merveille dont on parle dans
» la Plaine de *Bhar-bela-ma*, ou de Mer
» sans eau : le sable s'y change en pierre
» d'Aigle, &c. La Lettre du P. Sicard est
imprimée dans le II. volume des Nou-
veaux Memoires des Missions de la Com-
pagnie de Jesus dans le Levant, chez le
Clerc 1717.

Je crois, Monsieur, que vous devez
être content de moi après de pareils éclair-
cissemens sur des faits qui sont aussi cer-
tains que merveilleux, & sur lesquels
après avoir beaucoup raisonné, j'estime
qu'on sera contraint de faire bien hum-
blement l'aveu qu'on lit dans Pline,
Multa latent in majestate natura. Avoüons
aussi que cette matiere est susceptible des
idées les plus Romanesques, & qu'il est
très-aisé de l'embellir par des fictions ;
telle est, à mon avis, la Narration insé-
rée dans la Gazette de Hollande, à moins
qu'un autre M. le Maire & un autre P. Si-
card, témoins oculaires, ne me soient
donnez pour garants des faits qui y sont
rapportez. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, ce 28. Decembre 1728.



SUR

::***:***:***

SUR UNE DEMOISELLE

appelée

MARGUERITE DESPREZ.

Vous connoissez deux Fleurs, qu'on nomme
Marguerite ,

L'une est dans nos Jardins , l'autre croît dans
nos Prez ;

La premiere , de l' Art emprunte ses beautez ,

Et l'autre d'elle-même a tiré son mérite.

Décidez de leurs qualitez :

Je ferois pour la naturelle ,

Et je prendrois pour la plus belle ,

Une Marguerite Desprez.



*LETTRE de M. Adam M. écrite à
M. G. Docteur en Medecine, sur l'His-
toire Litteraire de la Ville de Lyon, &c.
Par le R. P. de Colonia.*

DE tous les Ouvrages de Litterature
dont je vous ai rendu compte , Mon-
sieur , en differentes occasions , il n'y en
a point , ce me semble , auquel vous de-
viez

viez prendre plus d'interêt qu'à celui dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Il s'agit de l'Histoire de votre Patrie, composée par un de vos Compatriotes, dont vous connoissez les talens depuis plusieurs années. Vous serez donc bien aise, avant que cette Histoire parvienne jusqu'à vous, de l'entreprise que je fais de vous en donner une idée la moins imparfaite qu'il me fera possible. Voici le Titre que l'Auteur donne à son Ouvrage.

HISTOIRE LITTERAIRE de la Ville de Lyon, avec une Bibliotheque des Auteurs Lyonnois, Sacrez & Prophanes, distribuez par siecles. Par le P. de Colonia, de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez François Rigollet, Libraire sur le Quay des Augustins, au Mercure galant, 1728. in 4. grand papier, divisé en deux Parties; la premiere de 291 pages, sans l'Epitre Dédicatoire & la Préface, & la seconde de 414. pages, suivie d'une Table alphanetique des Matieres.

Le Pere de Colonia dédie son Histoire à Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon, Présidens, Juges, &c. Un Ouvrage qui doit avoir pour objet principal l'illustration de la Patrie, ne pouvoit paroître que sous les auspices de ceux qui en font les Peres & les Protecteurs. L'Auteur expose une par-

tic

78 MERCURE DE FRANCE.

partie de son dessein dans l'Épître Dédicatoire. L'Histoire Littéraire, dit-il, qui paroît aujourd'hui sous votre nom, Messieurs, n'est pas faite pour la gloire de son Auteur ; elle regarde uniquement la gloire de votre Patrie, & celle d'un grand nombre de vos plus illustres Concitoyens. J'y fais connoître la Personne, les Ecrits, les Talens & les actions des plus illustres Lyonnais, qui depuis dix-huit siècles ont tenu avec honneur leur place dans la République des Lettres. J'y fais voir d'un coup d'œil ce qui se trouve, pour ainsi dire, noyé dans une infinité de différens volumes imprimez ou manuscrits.

Notre Historien forma le premier projet de son Ouvrage en lisant les Lettres & les Poésies de Sidonius Apollinaris, Auteur Lyonnais, qui vivoit dans le cinquième siècle. Il crut entrevoir dans ses Épîtres & dans ses Vers, un vrai trésor de Littérature, & d'une Littérature fort variée. Il y remarqua des Anecdotes, des personnalités intéressantes & néanmoins assez peu connues, des impromptus ingénieux, des Harangues, des Inscriptions historiques, des Requêtes, des Poèmes, &c. une notice générale des plus sçavans & des plus saints hommes de son temps, tels qu'étoient les deux Mamerts, S. Remi, Archevêque de Reims, le Prêtre Constance, &c.

Le

Le P. de Colonia remarque que quatre sçavans Archevêques qui se succederent les uns aux autres , contribuerent beaucoup à faire fleurir les Sciences divines & humaines dans la Ville de Lyon. Le premier fut Ledrade, Bibliothecaire de Charlemagne & l'un de ses Confidens. Ce fut Ledrade qui dressa pour ce Prince une curieuse Bibliotheque dans le Monastere de l'Isle-Barbe. On voyoit encore dans cette Isle du temps des Calvinistes, un Ausone & un Commentaire de Ruffin d'Aquilée, sur les Pseaumes, avec quelques autres précieux Manuscrits de cette rare Bibliotheque. Les trois successeurs de Ledrade furent S. Agobard , Amolon & S. Remy, qui ne se distinguerent pas moins par leur grande capacité & par leurs Ecrits.

L'amour pour les Sciences & les Belles Lettres , étoit si grand dans la Ville de Lyon, qu'il s'y étoit formé une Académie Litteraire , presque dans le même temps que les Lettres humaines , après une longue barbarie , commencerent à reparôître en Italie & en France Elle étoit composée des personnes les plus distinguées dans la Robbe , dans l'épée & dans l'Eglise ; on voit encore aujourd'hui sur la Montagne de Fourviere , la Maison où ils s'assembloient régulièrement : les heureuses influences de cette Societé Litteraire , dir
notre

80 MERCURE DE FRANCE.

notre illustre Historien, s'étoient répandues même sur les personnes du Sexe, qui voulurent, dit-il, partager avec le nôtre la gloire de la belle Litterature. L'Auteur cite pour garants de ce qu'il avance, la celebre Louise l'Abbé, Clemence de Bourges, Claudine & Sybille Seve. Il n'oublie pas la celebre Louise Sarazzin qui à l'âge de huit ans sçavoit exactement les trois Langues sçavantes, dont la connoissance fiant d'honneur à S. Jérôme, c'est-à-dire la Langue Latine, la Grecque & l'Hébraïque. Son pere, Medecin de profession, les lui avoit enseignées lui même, & ce fut apparemment pour lui conserver le gout de ces Langues sçavantes, qu'on la maria à un celebre Medecin de Genève, où elle vivoit encore vers la fin du seizième siecle.

L'explication des anciens Monumens étant une partie considerable de l'Histoire Litteraire, & se trouvant aujourd'hui plus que jamais au gout du Public éclairé; notre Auteur a crû devoir placer à la tête de tout l'Ouvrage les recherches qu'il a faites là dessus. Il n'a rien négligé surtout pour éclaircir ce qui regarde la fondation de la Ville de Lyon, son ancienne situation, son Autel consacré à Auguste, ses Aqueducs, son ancien Commerce, sa prerogative de Colonie Romaine, & ses autres

autres Antiquitez les plus remarquables.

Tout cela , comme vous voyez , Monsieur , le conduit à partager son Ouvrage en deux Parties ; la premiere traite des Antiquitez de la Ville de Lyon , & la seconde regarde l'Histoire Litteraire de la même Ville. Le tout est divisé par Chapitres , & les Chapitres sont subdivisez par paragraphes ; desorte que le Lecteur peut discontinuer sa lecture où bon lui semble , & la reprendre de même.

Le P. de C. établit d'abord des regles pour juger de l'Antiquité des Villes de France , des Villes Romaines , Grecques & Gauloises. Il fixe ensuite l'Epoque de la Fondation de Lyon peu de temps après la mort de Jules-Cesar , & lui donne pour Fondateur Munatius Plancus. Il appuye son sentiment sur un passage de Dion ; cet Auteur , dit-il , dont l'exactitude & la sincerité ne se sont jamais démenties , marque positivement l'occasion & les principales circonstances de cette Fondation. Il dit dans son 46^e Livre que peu de temps après la mort de Cesar , Antoine ayant été déclaré ennemi de la République & battu devant Modène , dont il avoit entrepris le siege , se retira avec les debris de son armée vers les Alpes , pour y attirer dans son parti Silanus , Lepidus & Plancus qui commandoient plusieurs Légions

§ 2 MERCURE DE FRANCE.

Legions dans les Gaules, & qui avoient toujours marqué du penchant pour les intérêts. Que le Sénat craignant les suites de cette jonction, écrivit à ces trois Chefs que la République n'avoit plus besoin de leurs services, & qu'ainsi ils se hâtassent de désarmer; mais pour ne point marquer qu'on se défioit de leur fidélité, le Sénat leur ordonna en même-temps d'aller bâtir une Ville aux Viennois, au confluent du Rhône & de la Saone, qui étoit le lieu même où les Alliez du Peuple Romain s'étoient refugiez après avoir été chassés de Vienne par les Allobroges. Ce fut en conséquence de cet ordre du Sénat que la Ville de Lyon fut bâtie par les Légions de Plancus, &c.

L'autorité de Plutarque ou de l'ancien Auteur de la Vie d'Annibal, quel qu'il puisse être, dit le P. de Colonia, n'est ni moins décisive ni moins claire. *Annibal castra movit & paucis diebus pervenit ad locum, quem insulam Galli vocant, hanc Arar & Rhodanus amnes, ex diversis montibus confluentes efficiunt, ibi nunc Lugdunum, urbs à Planco condita.*

L'Epoque que Seneque presente pour fixer le temps de la Fondation de Lyon est encore & mieux marquée & plus détaillée que les deux premières, & notre sçavant Jesuite ne craint pas d'affirmer que
cette

Cette troisième preuve tranche d'un seul coup toutes les difficultez qu'on pourroit former sur cette matiere. C'est dans sa Lettre 91^e adressée à son ami Lucilius, & écrite au sujet de l'incendie de Lyon, que Seneque nous fournit cette preuve victorieuse... Cet Auteur, après avoir relevé l'opulence & les beautez de cette Ville, qui étoit, dit-il, l'ornement de nos Provinces; & qui renfermoit elle seule dans son sein autant de magnifiques Monumens qu'il en falloit pour embellir & pour illustrer plusieurs Villes, il dit qu'enfin cette Ville si puissante a entierement péri par le feu, précisément dans la centième année depuis sa fondation, & que sa durée n'avoit pas été au-delà de celle que les hommes peuvent eux-mêmes esperer.

Cette année seculaire, dit le P. de Colonia, ou cette centième année de Lyon, marquée par la funeste époque de cet embrasement arriva la quatrième année de l'Empire de Neron, qui tombe dans la 58^e année de Jesus-Christ. Il est donc évident, continue notre Historien, que pour trouver ce siecle entier de la durée de Lyon, il faut qu'il ait été fondé 42. années avant la Naissance du Sauveur du Monde, c'est-à-dire, environ l'an 711. de la fondation de Rome, selon la Chronologie la plus ordinaire, & la plus sûre.

84 MERCURE DE FRANCE.

A cette triple autorité de Dion , de Plutarque & de Seneque , le P. de C. joint celle de la celebre Inscription antique qui se conserve , dit - il , encore aujourd'hui toute entiere dans la Citadelle de Gayette , avec le Mausolée de Plancus , & une maniere de petit Temple qui l'accompagne. Il rapporte cette Inscription telle qu'elle se trouve dans le Recueil de Gruter, & telle qu'elle est rapportée par Onuphre qui a pris soin de décrire exactement le Mausolée & le Temple qui y est joint. Le P. de Colonia fait quelques Remarques sur le terme de *Rauricam* , contenu dans cette Inscription , mais vous devez les voir dans la source pour en mieux juger.

Quelques Auteurs se sont enfoncés dans les tenebres les plus reculées, pour y trouver la fondation de Lyon , dans la personne chimerique de *Lugdus* , quatorzième Roy des Celtes ; c'est là , dit le P. de C. une de ces visions qu'il faut placer au niveau de celle qui fait remonter l'origine des François jusqu'à *Francion* , fils d'Hector.

Le système du P. Menetrier , qui donne à la Ville de Lyon pour fondateurs deux Princes Grecs , Momorus & Antepomarus qui vivoient environ quatre cens ans avant J. C. ne lui paroît pas mieux fon-

dé , & il le combat , ou pour mieux dire , il le détruit entierement , après avoir exposé ce qu'il y a de faux & de vrai dans ce système.

Notre Historien donne un éclaircissement sur le passage d'Annibal , & sur le *Delta* de Lyon , comparé par Polybe au *Delta* de l'Egypte , & pour la figure & pour l'étendue. C'est un morceau de littérature que vous devez voir dans l'ouvrage même.

Lyon étoit si considérable dès son premier siècle , c'est-à-dire , dès son enfance , que Strabon rapporte qu'on y frappoit déjà de son temps des Monnoyes d'or & d'argent , qui avoient cours dans tout l'empire. Notre Historien remarque que l'on n'a point discontinué de le faire ; & il rapporte l'ancienne maniere de les frapper , Vous ne serez pas fâché , Monsieur , de voir ce qu'il nous apprend là-dessus.

On découvre , dit-il , de temps en temps sur notre montagne des restes de ces anciennes fabriques. On y a déterré de nos jours des moules de terre cuite dont les Romains avoient l'art de se servir pour fabriquer leurs monnoyes. J'en conserve un , continuë-t il , qui porte l'empreinte de *Julia Pia* , femme de l'Empereur Severus ; & je dois faire remarquer en passant

86 MERCURE DE FRANCE.

sant que cette découverte peut servir à nous développer un petit problème en matière de Monnoyes antiques. C'est que les Médailles ou Monnoyes des Romains sont tout à la fois & moulées & frappées. C'est, dit-il, du Moule où on les jettoit d'abord, qu'elles ont emprunté ce relief que nous y admirons; mais c'est du marteau, ou de l'instrument qui brisoit ensuite avec violence, & faisoit éclater ce moule, qu'elles empruntoient l'éclat qui accompagne ce relief, & voilà qui quadre parfaitement, c'est toujours notre Historien qui parle, avec les cinq Lettres initiales que nous lisons sur les Monnoyes des anciens Triumvirs Monétaires. A. A. F. F. qui signifient *ÆRE*, *AURO*, *ARGENTO*, *FLANDE*, *FERIUNDO*. Cette même découverte, continuë le P. de C. peut encore nous éclaircir un second Problème, dans ce même genre; c'est, dit-il, qu'on ne doit point être surpris, s'il est rare de trouver deux Médailles anciennes qui se ressemblent parfaitement pour l'arrangement des caracteres, & pour tout le reste, quoiqu'elles représentent la même personne. Le Problème, dit-il, n'a plus rien qui embarrasse dès que l'on sçait que le même Moule ne servoit jamais qu'une seule fois.

Notre

Notre Historien fait voir ensuite comment Lyon devient le centre des quatre grands chemins de l'Empire. Cela l'engage à faire connoître le caractère & la magnificence d'Agrippa, gendre d'Auguste. Je passe sous silence tout ce que le P. de C. dit là-dessus, pour venir au chapitre suivant, dans lequel il est amplement parlé de *l'Autel de Lyon, ou le Temple d'Auguste*.

Il n'y a guere de monument antique, comme vous sçavez, Monsieur, qui ait fait plus de bruit dans le monde littéraire que celui de l'Autel de Lyon. Il a été célébré par les Historiens, par les Géographes & par les Poètes les plus renommés; & de ce nombre sont Dion, Suetone, Florus, Strabon & Juvenal; les noms & les qualitez des Prêtres Payens, des Haruspices & des Augures consacrez au service de cet Autel, se voyent encore aujourd'hui dans une infinité d'Inscriptions répandues, soit dans le Royaume, soit ailleurs.

Ce Monument de Lyon si illustre dans l'antiquité profane, dit notre Sçavant Jésuite, ne l'est pas moins dans l'antiquité sacrée; puisque ce fut devant l'assemblée générale, que les soixante Nations des Gaules faisoient tous les ans près de cet Autel; ce fut au milieu des Foires solennelles, &c. que les quarante Martyrs eurent la gloire de souffrir pour J. C.

E C

88 MERCURE DE FRANCE:

Ce fut , continuë le P. de C. durant le cours & à la face de toutes ces différentes Nations que S. Pothin , premier Evêque de Lyon , & le premier Apôtre des Gaules , signa par l'effusion de son sang les veritez qu'il étoit venu enseigner par la destination de son Maître S. Polycarpe , Disciple de l'Apôtre S. Jean.

L'Auteur , pour bien éclaircir ce trait d'Histoire , & pour le dégager de tout ce qu'on y a mêlé de fabuleux , examine avec ordre & avec précision dans quel tems & à quelle occasion cet Autel fut élevé dans Lyon par les soixante Nations qui y commerçoient. Quelles furent la forme , la situation & la dédicace de cet Autel ; quels en furent les Ministres , & par qui ils furent établis , en quoi consistoient les disputes littéraires , & les jeux qui y furent fondez par Caligula ; la discussion exacte de tous ces faits , & de quelques autres qui y sont liez , conduit naturellement notre Historien jusqu'à la fin du premier siècle de Lyon , qui est précisément celui de son incendie causé par le feu du ciel. Lyon ainsi détruit , & , pour ainsi dire , perdu , ne tarda pas à reparoître ; car Neron touché d'un si grand désastre , envoya aux Lyonnais quarante grands Sextercès , qui faisoient la somme de cent mille écus de notre monnoye pour les
aider

à rétablir leur Ville ; il leur fit cette gratification , au rapport de Tacite , en reconnoissance de ce que dans des besoins pressans ils lui avoient, quelques années auparavant, fait présent d'une pareille somme.

La reconnoissance des Lyonnois à l'égard de l'Empereur , fut très-grande , & ils se déclarerent pour lui contre Galba ; cette occasion réveilla l'ancienne antipathie de Lyon & de Vienne. Notre Historien rapporte les veritables causes de cette animosité. La premiere est la difference d'Interêt , de Mœurs , & d'Usages qui se faisoit remarquer entre ces deux Villes, qui n'étant éloignées l'une de l'autre que de cinq lieues , se regardoient néanmoins comme une maniere d'Etats , & de Peuples differens , l'une étant à la tête de la Gaule Celtique , dont elle étoit la Métropole , l'autre étant comprise dans la Gaule Narbonnoise , qui s'étendoit jusqu'à Lyon , & qui faisoit depuis plus d'un siècle une partie de l'Empire Romain. La seconde , & sans doute la meilleure raison de cette ancienne opposition réciproque , c'est que les Lyonnois qui vivoient sous Neron , & sous Galba , descendoient au moins pour la plupart de ces anciens habitans de Vienne , que les Allobroges , sortis de leurs Montagnes un peu plus d'un siècle auparavant , avoient

E ij chassez

90 MERCURE DE FRANCE.

chassez de leur Patrie, où ils fixerent leur demeure après s'en être emparez ; tandis que les anciens Viennois vinrent chercher un azile favorable au confluent même des deux Rivières ; & ce fut dans ce même endroit que le Senat de Rome touché des remontrances de ces anciens Alliez , leur fit bâtir par les légions de Plaincus une Ville , qui devint en peu d'années le centre de la domination des Romains dans les Gaules.

Voilà , dit le P. de Colonia , la véritable cause de l'ancienne antipathie réciproque de ces deux Villes ; mais enfin , Monsieur , ces deux Peuples differens , après s'être ainsi livrez à l'esprit de discorde durant près de deux siècles , furent réunis parfaitement , & pour toujours par la Religion Chrétienne , qu'ils embrassèrent dans le même tems sous l'Empire d'Adrien.

Notre Historien fait voir comment les Lettres fleurirent à Lyon , il remarque aussi que Domitien s'y retira pour s'y appliquer à l'étude. Le vieux Marché de Trajan , ou le *Forum vetus* fait la matière d'un Chapitre entier. On y parle de la situation , & de la magnificence de cet ancien Marché. On y fait voir qu'il fut construit à l'imitation du *Forum Trajani* de Rome. La chute de ce vieux Marché me-

- rit

rita tant d'attention , qu'on la marqua comme une époque dans les Histoires du neuvième siècle.

L'Histoire de Taurobole pour l'Empereur Antonin se voit ici presque toute entière. C'est-à-dire , de cette Inscription Taurobolique , sur laquelle plusieurs illustres Ecrivains ont travaillé en même tems en France & en Italie. M. l'Evêque d'Hadria , & le P. Bonani publierent , d'une part, leurs observations sur ce Taurobole ; d'autre part , M. de Boze & le P. Daniel crurent qu'il meritoit leur attention , & publierent sur ce sujet de savantes Dissertations , notre Historien de son côté en publia une qui parut dans le même tems. Il ne fait presque qu'indiquer les trois premières ; mais pour la quatrième , c'est-à-dire , celle du P. Hardouin , il en fait une courte Analyse , & il en marque son sentiment. » Il m'a paru , » dit il , que quoique les sentimens des » grands hommes , soient plus contagieux que ceux des autres , il n'y avoit » du tout rien à craindre dans cette occasion pour la République des Lettres. » J'ai bien compris que les Connoisseurs , » en admirant les curieuses Recherches , » l'érudition , & l'esprit qui brillent de » toutes parts dans le nouveau Système ; » ne se laisseront pas entraîner par l'auto-

92 MERCURE DE FRANCE:

rite de celui qui en est l'Auteur.

Notre Historien rapporte quelques circonstances qui rendent l'Inscription Taurobolique de Lyon remarquable, & il entreprend de prouver qu'elle est la plus ancienne & la plus singulière de toutes; il donne en même tems une idée générale des Tauroboles, & il n'oublie pas la belle Description que Prudence a fait de cette cérémonie. Il fait voir ensuite que le Taurobole étoit une imitation du Bapême des Chrétiens, & que les Payens lui donnent le nom de *Regeneration*. Il rapporte aussi les Pensées des Saints Peres sur ces sortes de cérémonies. Enfin comme une si belle matière ne sçauroit être trop éclaircie, le P. de Colonia a employé un chapitre entier à ce sujet; il y donne des Notes qui peuvent servir en général pour les Tauroboles, & en particulier pour le Taurobole de Lyon.

L'Auteur entre ensuite dans un détail assez circonstancié de la Religion des anciens Lyonnais; il rapporte à ce sujet les fabuleuses Traditions sur les Samothées, les Sarronides, les Bardes, les Druides, & leur Guy de Chesne. Il fait connoître les Auteurs qui ont débité ces Fables, les sources où ils les ont puisées, & les veritez qui leur ont servi de fondement. L'attachement des anciens Lyonnais

nois au culte de Mercure & d'Apollon est ici mis dans tout son jour ; les causes de cet attachement , &c.

Le culte d'Hermathene, ou de Mercure & de Minerve unis ensemble , est prouvé par une singuliere Mosaïque découverte de notre tems. Ce curieux Ouvrage fut trouvé au pied de la Montagne de Fourviere en l'année 1676. dans la Vigne de M. Cassaire. C'est un pavé qui a environ vingt pieds de longueur , sur dix de largeur. Il est composé de petits carreaux de diverses couleurs naturelles, artistement arrangez & liez ensemble avec un ciment , ou plutôt un mastic si délicat , qu'à peine en apperçoit-on les jointures. Le milieu est rempli par un quarré de trois pieds de haut , & de quatre de large , où est représenté un Groupe de quatre figures. La premiere est une Herm'Athene, c'est-à-dire , une figure de Mercure & de Minerve unis ensemble , & representez sans pieds & sans bras à la maniere des anciens termes. La seconde est un enfant ailé qui auroit assez l'air d'un Cupidon , si on lui en avoit donné tous les attributs. La troisiéme est un Pan , ou un Satyre tel qu'on a coutume de nous les représenter. La dernière enfin est un Sylvain , avec une branche d'arbre ou un Rameau à la main.

94 MERCURE DE FRANCE:

Les Antiquaires, Monsieur, ont donné divers sens à l'emblème en question ; car c'est là le vrai nom, dit le P. de Colonia, qu'on doit donner à cette Mosaique, puisque les figures en sont toutes fort emblématiques, selon le caractère assez ordinaire à ces sortes d'ornemens. Il y en a qui l'expliquent de la force de l'éloquence, à qui tout cede, & qui est ingénieusement représentée par l'Herm-Athene; d'autres croient qu'on a voulu représenter le combat de l'Amour honnête avec l'Amour déréglé. Notre Auteur renvoie là-dessus à la Dissertation de M. Spon dans ses *Recherches curieuses d'Antiquité*. Le reste de ce Chapitre est employé à faire connoître que Mars & Jupiter ont été fort revérez anciennement dans Lyon, & l'Auteur ne manque pas de faire mention du Vœu des Lyonnois à Jupiter en faveur d'Albin contre Severe, & d'un autre en faveur de ce dernier fait aux *Meres & aux Matrones* Aufanies, par TIB. CL. *Pompeianus*, un des Principaux Officiers de l'Armée de Severe. Voici l'Inscription non pas telle qu'on la voit dans le grand Recueil de Gruter, & dans Paradin, qui n'en rapportent que la moitié ; mais toute entière, & telle qu'on la voit encore à une lieue de Lyon ou environ.

Pro

JANVIER. 1729. 95

*Pro salute Dom. N. Imp. L. sept. Severi. Aug. totiusque domus ejus Aufanis Matronis & Matribus Pannoniorum & Dalmatarum Ti. Cl. Pompeianus Trib. Mil. Leg. I. Min. loco exculito cum Dis-
cubitione & Tabula.*

V.

S.

Les Divinitez , comme vous voyez , Monsieur , auxquelles notre Tribun Militaire adressa le Vœu qu'il fit pour son Prince , & pour toute sa Maison , sont nommées dans le Monument les *Meres & les Matrones Aufanies de la Pannonie , & de la Dalmatie*. On a fort raisonné sur ces *Matrones & ces Meres* , & en particulier sur le terme *Aufanis* , que le P. de Colonia n'a pû trouver , dit-il , qu'une seule fois dans tout le vaste Recueil de Gruter , & de Grævius. L'Auteur de l'Histoire Consulaire de Lyon a prétendu que ces *Matrones & ces Meres* ne sont autre chose que les trois Parques qui présidoient à la destinée des hommes. Il a crû que le terme *Aufaniis* signifioit les Déeses ou les *Matrones de la Cour de Severe*. Car , dit-il , *Off* , & *Offen en Allemand signifient Cour* , d'où vient que la Ville de Bude , Capitale de la Hongrie , & autrefois la demeure des Rois , se nomme aujourd'hui *Offen*. Mais le P. de

E v Co-

96 MERCURE DE FRANCE:

Colonia croit que sans tant raffiner , personne n'a peut-être mieux dévoilé cette Enigme que M Chorier dans ses Recherches sur les Antiquitez de la Ville de Vienne. L'endroit vous est connu , c'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage sur cet article.

Les Matrones dont il est question dans le Vœu de *Pompeianus* , étant communément regardées comme des Divinités bien-faisantes , on prenoit de là occasion de les représenter quelquefois avec des cornes d'abondance , ou avec des fruits à la main , & on leur donnoit même souvent le titre de Déeses Champêtres : *Campestribus ex voto* , comme M. Spon l'a remarqué.

Cette attitude , & ces attributs conduisent le P. de Colonia à l'explication d'un bas-relief antique , & fort bien conservé , qu'on voit encore aujourd'hui à Lyon , & dont il donne la figure à la page 249. de son Histoire. Enfin , on trouve ici de judicieuses Remarques sur le Dieu Mithras adoré dans Lyon , & sur la formule singulière *sub Ascia dedic.* Notre Auteur rejette les sentimens de M^{rs} Chorier , Spon , Fabretti , de Lazius , & du P. Menetrier , & il paroît s'en tenir à l'opinion d'Alde , Manuce , & du P. Monet. Il les trouve du moins plus

natu-

naturelles , & mieux appuyées que les autres.

Notre Auteur traite amplement de la situation de l'ancienne Ville de Lyon , & combat vivement le sentiment de M. de Marca sur ce sujet. Il termine la premiere partie de son Ouvrage par des recherches sur le Tombeau célèbre *des deux Amans* : il croit qu'il est beaucoup plus antique que celui d'Apollinaris , & de Siagrius ; il fut construit dans cette branche des grands chemins d'Agryppa qui menoit de Lyon vers l'Océan. Vous n'ignorez pas , Monsieur , qu'on a beaucoup raisonné sur ce Monument, dont on a parfaitement ignoré jusqu'ici & l'origine & la destination. Au défaut de nos anciens Auteurs , & de nos Marbres , qui n'en disent rien , on a donné carrière à son esprit , & on a débité là-dessus , dit le P. de C. vingt petits Contes Romanesques. Paradin a crû pouvoir nous persuader que c'étoit là le Tombeau d'Herode & d'Herodias. De Rubis qui se mocque fort de cette Fable , qu'il appelle une *Paradine* , en debite lui-même une seconde. Il croit que c'étoit le Tombeau d'un Chrétien & d'une Chrétienne , qui étant unis ensemble par le mariage , avoient néanmoins vécu dans un célibat perpetuel. M. Spon a jugé que ce devoir

E vj être

98 MERCURE DE FRANCE:

être un de ces petits Temples qu'on bâ-
tissoit souvent à l'entrée des Villes à l'hon-
neur de quelque Divinité. Une au-
tre Fable , dit encore notre Historien ,
c'est qu'on a crû que ce Tombeau étoit
l'ouvrage de deux affranchis qui avoient
eu pour Maîtres deux Prêtres d'Auguste ,
qui portoient l'un & l'autre le nom d'*A-*
mandus.

A tous ces sentimens que le nouvel
Historien rejette par des raisons qui pa-
roissent solides , il ajoute celui de l'Au-
teur moderne de l'Eloge historique de la
Ville de Lyon , qui croit que ces deux
Amans étoient frere & sœur : ce que l'Au-
teur rapporte sur ce sentiment merite d'être lû.

Je passe sous silence bien des choses qui
donnent un grand relief à l'Histoire de
Lyon ; mais vous sçavez , Monsieur ,
qu'une simple Lettre ne doit pas avoir
l'étendue d'un volume , & que l'Extrait
d'un Ouvrage n'en doit pas être une Co-
pie. Je ne dois pas cependant oublier que
l'Auteur a répandu dans son Histoire plu-
sieurs morceaux d'Antiquité parfaite-
ment bien gravez , & qui me paroissent
meriter l'attention des Connoisseurs ; car
sans parler de l'Herm' Athene , dont je
vous ai donné la Description d'après le
P. de C, il y a plusieurs autres Figures
dont

dont vous jugerez , je croi , favorablement , lorsque vous serez à portée de le voir.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte de la seconde partie de cette Histoire , lorsque je l'aurai examinée avec un peu de loisir ; cependant je suis , Monsieur , &c.

Ce 7. Decembre 1728.

*****:*****:*****

LETTRE sur la maniere de désigner son nom , par les lettres Capitales qui le commencent, & par celles de la Qualité , de la Profession , ou de l'Emploi , &c.

A Uriez-vous jamais crû , Monsieur , que les Logogrifes Arithmetiques nous menassent aux déguisemens des Auteurs ? Cela vient cependant d'arriver , & voici comment : Vous nous avez donné plusieurs Lettres anonymes sur un prétendu Paradoxe Géométrique , proposé dans le Mercure du mois de Juin dernier , par le P. C. J. & je lis dans la Réponse du P. C. à M. L. M. D. B. les paroles suivantes. *J'avois proposé mon Paradoxe à tout le monde ; encore même n'étoit-il pas anonyme , comme vous le dites , tout le monde sachant bien que les deux Lettres P. C. me désignent suffisamment.*

Ignorant la véritable définition du mot
Ano-

Anonime, je l'ai cherché dans le D. U. imprimé à Trévoux, & j'ai trouvé ANONIME *Adj.* qui n'a point de nom, ou qui le cache. Il semble par cette définition que L. P. C. J. & P. C. ont pû être regardez comme *Anonimes* par L. M. D. B. cela paroît clair; mais ce qu'il y a de particulier, c'est de voir que le P. C. traitant d'*Anonime* la Solution de M. D. B. ne croit pas lui-même que son Problème du mois de Juin doive être qualifié du terme d'*Anonime*.

Le même Dictionnaire ajoute: on dit aussi un Livre *Anonime*, quand on ignore le nom de celui qui l'a fait. Or, selon la Solution, & la Réponse, on peut conclure que le P. C. & M. D. B. sont véritablement & réciproquement *Anonimes*, l'un à l'égard de l'autre. Si le Lecteur étoit curieux de lire les Traitez des Livres *Anonimes*, le Dictionnaire cite *Deckerus, Avocat de la Chambre Imperiale de spire, Placius de Hambourg*, & nous dit de plus que, *Burcard Gotthelfius Struvius*, parle des Sçavans qui ont tâché de deviner les Auteurs des Ecrits *anonimes*. Pour moi, n'ayant qu'ADRIEN BAILLET, dont ce Dictionnaire imprimé en 1721. ne parle pas, j'y trouve que les Auteurs déguisez, n'ont point mal profité de l'exemple qui nous a été laissé par les Anciens, touchant l'usage de n'exprimer les mots que par des Notes Litterales, ou par des lettres Capitales des mêmes mots; que cette maniere de déguisement est certainement l'une des plus embarrassantes d'entre toutes celles dont ils aient pû s'aviser pour se découvrir en se cachant.

» Les Auteurs à qui il a plû de ne se faire
» connoître que par ces marques, n'ont pas
» suivi tous la même méthode. Ceux qui ont
» cherché

cherché la maniere la plus simple, se sont contentez d'une seule lettre, qui marque ordinairement leur surnom, & quelquefois leur nom de Batême simplement. Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prenom*, & leur surnom, ce qui a produit au moins deux Lettres Capitales. D'autres ajoutent leur qualité, leur profession, ou leur emploi, en Lettres Capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à se faire reconnoître par ce moyen, comme L. P. C. J. c'est-à-dire, *le Pere Catrou, Jesuite*, comme L. M. D. B. c'est-à-dire, *le Marquis de Beauveau*, & ainsi des autres Jesuites, ou Marquis, &c.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premieres lettres de leur *prenom* pour le déterminer un peu davantage comme Cl. S. c'est-à-dire, *Claude Saumaise*. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premieres lettres de leur surnom en ne marquant que la Capitale de leur *prenom*, comme E. Fl. c'est-à-dire, *Esprit Flechier*. Il s'en est trouvé qui ont poussé jusqu'aux trois premieres lettres de leur surnom, comme B. Mor. c'est-à-dire, *Benoît Morand*, comme M. le Ch. d'Her. . . . c'est-à-dire. . . . D'autres Auteurs, pour demeurer plus sûrement cachez sous les Capitales de leurs noms, & pour mieux jouer l'industrie des Connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la premiere, & celle du *prenom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire *Edouard Coffin*. D'autres enfin se sont avisez de vouloir imiter les Juifs, & les autres Peuples qui ne se servent pas de voyelles dans leurs écritures,

» &c

162. MERCURE DE FRANCE.

„ & rassemblant les consonnes de leurs noms ,
 „ en ont formé des Capitales qui ne sont pas ,
 „ à la vérité, les lettres initiales d'un seul mot ,
 „ mais de chaque syllabe de leur nom. Il pa-
 „ roît que c'est par cet artifice que M^{lle} de
 „ Scudery se trouve marquée des lettres de
 „ M. de S. D. R. dans son Livre intitulé : *La*
Morale du Monde ou Conversations , &c.

Mais quel rapport , dira-t-on ? trouvez-
 vous de cette Doctrine de M. Baillet , à vos
 Logogrifes Arithmétiques ; le voici , Mon-
 sieur , ce rapport , c'est qu'il s'agit des carac-
 teres , & des sons , dont les Logogrifes se sont
 mis un peu en possession , depuis qu'on en a don-
 né la Table dans le Mercure du mois de Sep-
 tembre , & c'est en suite de ce petit droit qu'on
 prend ici la liberté de demander aux Auteurs ,
 si les personnes qui voulant être connues , ne
 le veulent être que par les lettres initiales de
 leur nom , ne devraient pas donner toutes
 les lettres qui servent à former le premier son
 de leur nom , de peur d'être confondus avec
 d'autres noms , désignés aussi par les mêmes
 lettres. Par exemple , M. L. C. D. C. ou M. le
 C. D. C. peut désigner M. le Comte de Cailus ou
 M. le Chevalier du Châtelet , &c. Il seroit donc
 mieux de mettre M. L. C. D. C. pour M. le
 Comte de Cailus & M. L. Ch. D. Ch. pour
 M. le Chevalier du Châtelet. C'est ainsi que
 pour dire Chanoine & Philosophe , je mettrois
 Ch. & Ph. plutôt que C. & P. De même en
 voulant parler de M. d'Auvergne , je mettrois
 M. d'Au. plutôt que M. d'A , afin de donner
 le premier son du mot que l'on veut désigner ;
 vous voyez donc , Monsieur , que je com-
 mence à me rapprocher du Système des sons
 établis pour les Logogrifes Arithmétiques.

En

En suivant cet esprit géométrique ou harmonique-grammatical, nous trouverons que M^{lle} de Scuderi, ne devoit peut-être pas se désigner par M. de S. D. R. mais par M. de SC. ou de S. C. D. R., &c. Je ne veux imposer aucune loy, ni gêner le moins du monde la liberté des Auteurs, à qui il plaît de se déguiser; je les prie seulement de faire attention, qu'à moins de vouloir l'équivoque, il faut absolument penser à la note du son, plutôt qu'à la note du simple caractère qui commence le nom; c'est pourquoi il faudroit employer le son Ch. ou le 10^e de la Table, plutôt que le caractère C. ou le 4^e de la même Table, pour désigner les mots, *Charillon*, *Chompré*, &c.

Ce que je dis paroîtra clair aux Lecteurs non prévenus, accoutumez à penser exactement, & familiers avec l'analyse des idées; à l'égard des autres ils sont priez, si tel est leur bon plaisir de lire les Reflexions sur la Table des sons de la Langue Françoisse, dans le Mercure du mois de Septembre dernier.

Si chaque son avoit son caractère, & qu'un caractère ne servit jamais à exprimer des sons differens, ma remarque seroit tres-inutile, & personne n'y auroit donné lieu; mais souvent le C est mis pour le Q ou pour l'S; le G pour le Ghe, ou pour l'J consonne; l'S pour le C, & pour le Z; le T pour le T, & pour le Ce; le X pour le Kse, & pour le Gze; pour l'S & pour le Z, comme dans les mots, *Cicéron*, *Caton*, *Gabriel*, *Gedéon*, *Sion*, *Isaac*, *Titan*, *Action*, *Xerxès*, *Exilles*, *Xaintonge*, &c.

Vous vous appercevez bien, Monsieur, de l'intérêt que je prens à cette matiere; elle sera traitée assez au long dans l'ouvrage promis, sous le titre de *Premiers Elemens des Lettrés, contenant l'ABC, raisonné de CANDIAC*, &c. C'est-là

104 MERCURE DE FRANCE.

C'est-là où je ferai voir la grande difference qu'il y a entre la vieille, la difficile, la longue méthode pour apprendre à lire par routine ; & la nouvelle, la facile, & la courte méthode que je propose pour apprendre à lire par principes.

Sans entrer dans un détail ennuyeux, supposons qu'un Maître voulut faire épeler à un enfant le mot *Choufleur*, il lui feroit dire : *Cé, hache, o, u ; chou : effe, elle, e, u, erre, fleur ; Choufleur*. Or j'en appelle à toute oreille, trouve-t-on-là quelque rapport sensible entre les caractères, leurs noms & leurs valeurs ? Les Musiciens sont plus capables que les autres, de juger de cette matiere, pour peu qu'ils veuillent s'y prêter.

Supposons à present que selon la Table des sons, apprise par la nouvelle methode, on fasse dire à l'enfant ; *Che, ou ; Chou ; fe, le, ou, re, fleur ; Choufleur*. Il semble que l'oreille de l'enfant soit préparée & bien conduite pour faire sentir les sons que la langue doit prononcer & assembler à la vuë des caractères qui doivent les représenter.

Cet exemple est peut-être trop abstrait, prenons-en un plus sensible : de même que jadis l'on a appelé *hache* la lettre ou le caractère *H* ; on pouvoit également appeler *ovale* la lettre *O*, & appeler *mitre* le caractère *M* ; pour lors un Maître d'Ecole, selon la méthode vulgaire, qui auroit voulu faire épeller à un enfant le mot *homme*, lui auroit fait dire, *hache, ovale, mitre : hom : mitre, e ; me : homme ; & & ainsi des autres mots ; on pratique du plus au moins cette méthode en Hebreux, en Grec, & presque dans toutes les Langues ; en quoi on ne fait pas mieux, puisqu'il seroit bien plus naturel en épelant *he*, la lettre *h*, & *me*, la*

la lettre *m*, de faire dire à l'enfant, *he, o, ho-me, e, me; home*, &c. étant d'ailleurs contraire à la nature des sons que l'on cherche à unir & à rassembler en épelant, de leur donner des noms composés d'autres sons que de ceux dont il s'agit localement, comme dans les noms *Vita, Gimel, Samech, Sigma, Lambda, Hache, Ise, Zede*, &c. au lieu de *Ve, Je, Se, Le, He, Xe, Ze*, &c. pour les lettres *V, J, S, L, H, X, Z*, &c.

En voilà, je pense, assez pour établir le droit de la Table des sons, donnée dans le mois de Septembre. Je finis donc en vous rappelant que quand j'ai appelé *prétendu*, le Paradoxe Géométrique du mois de Juin, c'est parce qu'il y entre de l'*Infini*, & que ce mot *Paradoxe* ne semble devoir être employé sérieusement que dans les choses finies en deçà & au delà desquelles j'avouë ma parfaite ignorance, & admire en même-temps l'esprit supertranscendant des Infinitaires anonymes, divisez sur des matieres de pure Géometrie. Je suis, &c. S. M. D.

68. *Logogrife arithmetique de cinq Nombres, ou de cinq Sons, selon la Table du mois de Septembre dernier.*

Le 1^{er} est égal au 2^d. plus quatre.

Le 2^d. moins six, est égal au 3^e.

La $\frac{1}{2}$ de cinq fois le 3^e. égale le 4^e.

La racine *Q* du 4^e. égale le 5^e. moins un.

Le quarré du 5^e. égale la somme du 1^{er}. & du 2^d.

La somme totale des cinq Nombres égale 77.

EXPLI.

*EXPLICATION du second Logo-
grife du premier Volume de Decembre
en mêmes rimes.*

SI l'ARCHET est toujours très-utile aux
Ebats,

L'ARCHS le fut autant pour conserver ta
Race,

Et L'ARX anciennement servoit dans les
Combats;

L'ARCHE, l'ARCHET, & l'ARC, ainsi se
trouve en place;

A moins de me tromper te suivant pas à pas,

La CHARTE garantit les dons des Potentats.

Un moment, cher Auteur ! quelle sera ma
gloire !

Si mes combinaisons remportent la victoire,

Un CHAR en est le prix, mais non pas le
dernier

Des fruits de mon sçavoir. Muse, que l'on
s'employe

A peindre la valeur d'un THRAËS Guerrier.

Et sans reprendre haleine ainsi qu'un Levrier,

Je te suis à la TRACE, & tu seras ma proie.

Le plaisant accident ! plus d'un mot rejeté,

Epuisoit mon travail, quand ma plume
s'apprete,
Mon

Mon papier d'une TACHE est soudain *maltraité*;
D'un mal se fit un bien qui reposa ma tête.

Ton Logogriphe, ami, peut faire quelque
bonneur

A ta race, il est bon, je le dis de bon cœur.

Mais l'expliquer enfin sans en avoir l'usage,

C'est sans CARTE affronter un péril, un
nauffrage;

Evitons au plutôt ces deux extrémités.

Et ne dédaignons pas d'un CHAT en fait de
Guerre,

La ruse & l'artifice à saisir par derrière,

Son tremblant ennemi; c'est un Rat; est-ce
assez?

• Pezeski, Chevalier de la Pouppe.

On a dû expliquer le 1^{er} Logogriphe du
1^{er} Volume de Decembre sur le mot
Cornette de Femme, *Cornette*, Officier de
Cavalerie, *Cor de Chasse*, *Cor des pieds*,
Or, *Roc*, *Corne*, *Cornet d'Ecritoire*, &
Cornet à Vaches, &c.

On a dû expliquer l'Enigme sur le
Point Mathématique.

Le mot du Logogriphe du dernier
Mercure est *Cor de Chasse*, dans lequel
on trouve aussi *Roc* & *Or*.

23

Réponse.

D'Un vain souhait le Dieu Plutus te berce,
Cours plutôt chez Bacchus , crois moi.
La 1 si tu veux me mettre à la renverse ,
2 Cherche-moi vite une autre tête , verse ,
Bois , ris , chante & console-toi.

On doit expliquer l'Enigme par la lettre M.

LOGOGRYPHE.

MOn tout se peut prendre en deux sens ,
Dans l'un je suis un arbre , & dans l'autre à
ma suite.
J'entraîne tous les cœurs , pas un seul ne
m'évite ,
Tant mes attraits sont ravissans.
Six membres forment ma substance,
En prenant mes quatre premiers
Je sers pour le triomphe & la magnificence ,
Choissant mes quatre derniers.
Je deviens chose nécessaire ,
Pour exercer l'art Militaire ,

En Roc. 2. Broc.

Et

Et faire des Exploits Guerriers.

Des fix parts ôtez-moiulement la secon

Et d'un ordre beaucoup plus vieux

Que la Redemption du monde

Vous trouvez un Religieux.

Avec ma quatrième ôtez-moi ma dernière,

Reste un fils maudit de son pere.

On peut me retourner en beaucoup de facons.

Faites mon Anagramme entiere,

Vous trouverez que je sers d'ordinaire

A l'Armée, aux Processions,

En cet état tranchez ma tête,

L'Etre suprême à qui l'être devez,

Au fort d'un horrible tempête,

D'un éternel oubli vous a par moi sauvez,

En déroband à la fureur de l'Onde,

Un saint réparateur du monde.

Jadis le peuple Juif m'a beaucoup respecté.

D'un Pont, d'un Bâtiment, je fais la fermeté.

Je suis une arme antique, & qui n'est plus d'usage

Que chez la Nation Sauvage.

Ici je suis un amas d'eaux.

L

110 MERCURE DE FRANCE.

Là je règle le poids des plus riches métaux.

Je puis mettre aussi sur ma liste

Le nom d'un saint Evangeliste.

Je distingue les gens , je dispose du rang

Et de la noblesse du sang.

Tantôt je suis le séjour de Neptune :

Et tantôt je me vois (admirez l'infortune !)

Entre les mains de scelerats

Qui voudroient ne me tenir pas.

En moi l'on trouve une herbe , un terme doux,
aimable.

Une substance raisonnable ,

L'Antipode de la douceur ;

Devine qui je suis, Lecteur.

Par M. Phœnix.



PREMIERE ENIGME.

Celui dont je porte le nom ,

Est soupçonné de plus d'un vice ;

Et c'est , à lui rendre justice ,

Un Dieu d'assez mauvais renom.

Mais

Mais laissons mon Parrain, & parlons de moi-même ;

Je suis un habile Courier ,

Qui prends soin pour aller d'une vitesse extrême ,

Que l'on m'habille de papier ;

Je m'attache au larcin autant qu'il m'est possible

J'en ai vécu jusqu'aujourd'hui ;

Mais pour être enrichi des dépouilles d'autrui,

Je n'en suis pas reprehensive.

Loin d'en rougir , je suis certain

Qu'une Muse qui n'est rien moins que ridicule

S'enrichira de mon butin ,

Et n'en fera pas grand scrupule.

Le Dieu qui regle les saisons ,

En mesurant leur cours me fait éclore & vivre ;

Car c'est mon destin de le suivre

Dans chacune de ses maisons.

DEUXIEME ENIGME

JE suis aussi vieux que le monde ;

Quoiqu'on me foule aux pieds , on vante mon emploi ;

Dans toute la Machine ronde ,

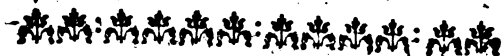
On ne peut se passer de moi.

F Bon

112 MERCURE DE FRANCE.

Bon sans vertu , mauvais sans vice ,
Dans un état où règne une exacte police ,
Jamais à me choisir aucun ne se méprend ;
Un bois officieux m'indique ,
Et grace aux soins que l'on en prend
Ce bois quoique muet est toujours veridique ,
On a besoin d'un tel secours ;
Car je suis quelquefois très-fertile en détours ,
Je vais par fois aux Champs & par fois à la
Ville ;
Étroit , large , droit ou tortu ,
Je ne suis jamais plus utile
Que lorsque je suis bien battu ;
Chez moi tout marche pêle-mêle ,
Je reçois sans égard le riche & le pied plat ;
Quelquefois je suis mâle & quelquefois fe-
melle ;
Mais de quelque nom qu'on m'appelle ,
Je ne change jamais ni d'emploi ni d'état .

NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres dans la Repu-
blique des Lettres, avec un Catalogue
raisonné de leurs Ouvrages. A Paris, chez
Briasson, rue S. Jacques, à la Science,
1728. in 8. LETTRE de M... sur le
III. Tome de cet Ouvrage.

L'Auteur, dans une Préface, mise au commencement de ce volume, déclare que les jugemens du Public sur ces Memoires, ont été bien differens les uns des autres, que tout le monde s'est accordé à louer l'entreprise & à approuver le dessein; mais qu'il n'en a pas été de même de l'exécution. Comme vous sçavez déjà, Monsieur, le Plan de cet Ouvrage, je commencerai ma Lettre par le nom des Auteurs dont il est fait mention dans ce III. Tome; ce qui sera suivi de l'un des Eloges historiques qui y sont rapportez & de quelques Reflexions.

JOSEPH SAENS D'A-	ADRIEN BAILLET,
GUIRRE.	REDEMT. BARANZAN.
NOEL ALEXANDRE,	GABRIEL BARLETTE.
VINCENT AURIA.	JEAN BONA.

F ij BAR-

114 MERCURE DE FRANCE.

BARTH. DE CHASSE-NEUZ.	HUBERT LANGUET.
GUILL. CHILLINGWORTH.	JEAN-ANT. VANDERLINDEN.
NICOLAS COEFFE-TEAU.	JOB LUDOLF.
PHILIBERT COLLET.	LAURENT MAGALOTTE
ANDRE' DACIER.	J. B. MORIN.
JEAN DAILLE.	HENRY NORIS.
SIMON EPISCOPIUS.	ISAAC PAPIN.
TANEGUI LE FEVRE.	SIMON PAULLI.
ANNE LE FEVRE, ou	FRANÇOIS REDI.
<i>Madame Dacier,</i>	GUILL. ERNEST
VITALE GIORDIANI.	TENTZELIUS.
PIERRE HALLE'.	LOUIS THOMASSIN.
GODEFROY HERMANT	JOSEPH MARIE THOM-
FRANÇOIS LAMY.	MAST.
	JEAN FOY VAILLANT.
	ADRIEN DE VALOIS.

HENRY NORIS.

HENRY NORIS naquit à Verone le 29. Août 1631. il reçut au Baptême le nom de Jérôme, qu'il changea en celui d'Henry, lorsqu'il entra dans l'Ordre de S. Augustin. Sa Famille étoit originaire d'Angleterre, & s'étoit répandue dans l'Irlande & même en Chypre. Quand cette Isle fut prise par les Turcs, Jacques Noris, qui en avoit deffendu la Capitale, en qualité de General de l'Artillerie, alla s'établir à Verone, & c'est de lui qu'est descendu Henry Noris dont j'ay à parler.

Son pere se nommoit Alexandre; il a laissé plusieurs Ouvrages, surtout une Histoire d'Allemagne imprimée en 1633.

à Venise & sept ans après à Boulogne. Le fils témoigna dès sa jeunesse un grand amour pour les Lettres. Après avoir fait ses Humanitez dans sa Patrie, il alla faire sa Philosophie à Rimini sous les Jesuites. Il étudia ensuite en Théologie & se donna tout entier à la Lecture des Pères, & surtout de S. Augustin, dont les Ouvrages le charmerent tellement, qu'il résolut d'embrasser sa regle, ce qu'il fit à Rimini dans le Convent des Hermites de S. Augustin.

A peine eut-il fait Profession, que le General de son Ordre le fit venir à Rome, où ayant toutes les commoditez nécessaires pour l'étude, il s'y attacha entièrement, & y employa régulièrement quatorze heures par jour, jusqu'à ce qu'il fut revêtu de la Pourpre. Ses Etudes de Théologie étant finies, il alla régenter à Pesaro, ensuite à Pérouse & à Padoüe. Il acheva en cette dernière Ville son Histoire Pélagienne, qu'il avoit commencée à Rome. Cet Ouvrage qui lui fit beaucoup d'honneur, lui procura une place parmi les Qualificateurs du Saint Office.

Le Grand Duc le choisit ensuite pour son Théologien, & peu de temps après il fut fait Professeur en Théologie dans l'Université de Pise. C'est en cette Ville qu'il a publié tous ces Ouvrages si con-

116. MERCURE DE FRANCE.

nus & si estimez des Sçavans, dont je parlerai plus bas.

Ils lui acquirent une si grande réputation, que plusieurs personnes du premier rang voulurent l'avoir auprès d'elles, entr'autres la Reine Christine de Suede, qui le fit Membre de son Academie Royale dont il fut un des principaux ornemens.

Le Pape Innocent XII. l'appella ensuite à Rome, le fit Garde de la Bibliothèque du Vatican, & se servit utilement de lui dans plusieurs Congrégations. Ce n'étoit qu'un prélude à de plus grands honneurs; car il le fit Cardinal le 12. Decembre 1695. il eut aussi après la mort du Cardinal Cazanatta, la Charge de Bibliothecaire du Vatican.

Quoique sa Dignité de Cardinal lui procurât un grand nombre d'occupations, il n'abandonna pas pour cela l'étude, à laquelle il donnoit tous les momens que les affaires lui laissoient libres.

Après avoir joui pendant quarante ans d'une santé parfaite, il tomba dans une hydropisie incurable, dont il mourut le 23. Fevrier 1704. âgé de 73. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

I. *Historia Pelagiana, & Dissertatio de Synodo V. Oecumenica, &c. Patavii,*

1673.

1673. fol. Item. *Lipsia*, 1677. fol. Item. *Editio nova*, &c. *Lovanii*, 1702. fol. Les cinq Pièces qui accompagnent dans cette Edition cet excellent Ouvrage, avoient déjà paru séparément, mais elles étoient devenues fort rares.

2. *In Notas Joannis Garnerii ad Inscriptiones Epistolarum Synodaliū XC. & XCII. inter Augustinianas Censura*, *Florentia*, 1674, in 4. Réimprimé à *Louvain*, à *Padoüe* & ailleurs.

3. *Adventoria amicissimo & Doct. V. P. Fr. Macedo in Patavina Academia Ethices Interpreti, in qua de Inscriptione Libri S. Augustini de Gratia Christi, Albine, Piniane & Melania differitur*. *Florentia*, 1674. in 4. C'est une Réponse au P. Macedo, qui l'avoit fort mal traité dans son Apologie pour Vincent de Lerins. Cette Lettre a été réimprimée dans l'*Appendix Augustinianna*, ou le 12. Tome des Oeuvres de S. Augustin, &c.

4. *Censura del Padre Enrico Noris Sopra le rispose raccolte dal P. Annibale Riccio in nome del P. Macedo, alle propositioni parallele del P. Giov. da Guidicciolo Lettore Giubilato Min. Offeru.* in 4. Dans le Catalogue on parle de l'occasion & de la suite de cet Ouvrage. C'est une contestation Litteraire, poussée un peu vivement.

5. *Dissertatio duplex de duobus novis*

F iiij mis

118 MERCURE DE FRANCE.

mis Diocletiani & Licinii , cum Auctuario Chronologico de votis decennialibus Imperatorum & Caesarum. Patavii, 1675. in 4. Cette Dissertation , qui est très-estimée , a été inserée dans le premier Tome des Antiquitez Romaines de M. de Salangre.

6. *Cenotaphia Pisana Cæii & Lucii Caesarum Dissertationibus illustrata. Venetiis 1681. fol.* Cet Ouvrage est excellent , de même que tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Auteur.

7. *Epistola Consularis , in qua Collegia LXX. Consulum ab anno Christiana Epochæ XXIX. usque ad annum CCXIX. In Vulgatis Fastis hætenus perperam descripta corriguntur , supplentur & illustrantur. Bononiæ , 1683. in 4.*

8. *Annus & Epocha Syro-Macedonum in vetustis Urbium Syria nummis , præsertim Mediceis expositæ. Additis Fastis Consularibus Anonymi omnium optimis. Florentiæ , 1689. in 4. Item. Florentiæ 1692. fol.* Cette seconde Edition est augmentée de l'Ouvrage suivant. Item. *Lipsiæ , 1706. fol.*

9. *Dissertationes duæ. 1. de Paschali Latinorum Cyclo annorum 84. 2. de Cyclo Paschali Ravennate annorum 95. Florentiæ , 1691. fol.* On voit regner dans ces Ouvrages une érudition peu commune : Comme le P. Hardouin n'y est pas épargné ,

JANVIER. 1729. 119
gné, il parut peu de temps après une
Feuille intitulée : *Pro Enmenio Pacato ad
Norisium* ; où l'on deffend ce Pere contre
les accusations du P. Noris.

10. *Somnia Quinquaginta Fr. Macedo
in itineralio S. Augustini post Baptismum
Mediolano Romam excuriebat brevi bra-
chio P. Fulgentius Fossus Augustinianus.
Lugd. Batav. (Parisiis) 1687. in 4.
Réimprimé à la fin de l'Histoire Péla-
gienne de 1702. Le P. Noris, qui dans
cet Ouvrage s'est caché sous le nom de
Fossus, y attaque une Dissertation que
le P. Macedo avoit jointe à un Ouvrage
sur l'Incarnation, contre le Monachisme
de S. Augustin, avec un Itineraire de ce
S. Pere. Il en releve avec beaucoup de
vivacité & sans aucun ménagement tou-
tes les faussetez.*

11. *Historica Dissertatio de Uno ex
Trinitate carne passio. Accedunt Historie
Pelagiana Henrici Noris ab Anonymo
Scrulpulis vindicie. Roma, 1695. in 4.
Item. dans l'Edition de l'Histoire Pela-
gienne de 1702. Cette Histoire excita la
jalousie des envieux & la haine des en-
nemis de l'Auteur. On en décrit les suites
dans ce Catalogue, avec les Titres des
Libelles Latins, imprimez contre le P.
Noris. La querelle fut portée au Tribu-
nal de l'Inquisition, & jugée trois fois
à l'avantage de l'Auteur.*

F V 12

216 MERCURE DE FRANCE:

12. *Henrici Noris Paranesis ad V. C. Joannem Harduinum S. J. P. opus posthumum. Accedit ejusdem Thrafo, seu miles Macedonicus Plautino sale perfrictus opera Annibalis Corradini Veronensis, Amst. 1709. in 12.* La seconde Pattie de cet Ouvrage, qui est contre le P. Macedo, & dans laquelle le P. Noris a pris le nom de *Corradini*, avoit déjà paru long-tems auparavant in 4. C'est une Satire fine & spirituelle, où le P. Macedo n'est épargné en aucune maniere, &c.

On ne sçait pas pourquoi l'Auteur de ce Catalogue ne dit rien de la premiere Partie du même Ouvrage, intitulée *Paranesis*, ou Exhortation adressée au P. Hardouin, qui est quelque chose de plus important que la question qui regarde le P. Macedo. On trouvera dans le Journal des Sçavans du 17. Février 1710. de quoi suppléer à ce deffaut : a quoi j'ajouterai ce que le même Auteur a aussi ignoré ; sçavoir, que le Livre *Paranesis*, &c. devenu très-rare, a aussi été imprimé à Londres.

Tout ce qui est dit du P. Noris, dans l'Article des *Memoires* qui le regarde, & qu'on vient de rapporter, est tiré de sa vie écrite par François Bianchini, & inserée dans le *Vite de gli Arcadi. T. 1.*

On peut dire que notre Auteur com-

mença

commence dans ce III^e Volume à remplir le Titre de son Ouvrage. On y trouve plus d'exactitude, plus de circonstances, plus de recherches que dans les précédens : le Catalogue des Ouvrages des Sçavans est plus raisonné. On lit avec plaisir les Articles de Papin, de Ludolf, de M^{de} Dacier, de Thomassin, de Tentzelius, de Godefroy Hermans, &c. La Vie du P. Alexandre est fort bien circonstanciée : on y trouve entr'autres choses le commerce de Lettres que ce sçavant Religieux avoit avec des personnes d'un mérite égal à leur distinction. Le Pape Innocent XI. les Cardinaux Noris & d'Aguirre, &c. Le Cardinal de Gravina, aujourd'hui Pape, lui a écrit quatorze Lettres, toutes remplies de témoignages d'estime pour sa personne & pour ses Ouvrages. Dans l'une de ces Lettres le pieux Cardinal lui marque que le Tremblement de terre, arrivé à Benévvent le 5. Juin 1688. à renversé son Palais Archiepiscopal & détruit sa Bibliothèque, mais qu'il a heureusement recouvré les Ouvrages, qui lui tiennent lieu d'une Bibliothèque entière.

Une chose que l'Auteur ne devoit pas, à ce qui me semble, omettre, c'est les Epitaphes des Sçavans dont il entreprend l'Histoire. Elles renferment, pour l'ordinaire, l'abbregé de leur vie, & souvent

222 MERCURE DE FRANCE.

des particularitez qu'on est bien aise de ne pas ignorer. Tous les Sçavans, il est vrai, n'ont pas eu des Epitaphes, mais il ne faudroit pas négliger celles qu'on peut recouvrer, & qui sont instructives. Je suis, Monsieur, &c.

OUVRAGES sur divers sujets, par M.
l'Abbé de S. Pierre, tome 1^{er}. A Paris
chez Briasson, rue S. Jacques, à la
Science. 1728.

Le premier tome de ces Ouvrages est un *Projet pour perfectionner l'éducation*. On a donné l'extrait de la premiere partie dans le second volume du Mercure de Decembre. Voici l'Extrait des deux autres Parties.

La seconde partie contient 34 Observations.

1^{re} Observation. Sur la necessité d'un Bureau perpetuel, pour diriger perpetuellement l'éducation de la jeunesse, sous la direction du Ministre, qui aura dans son département la Police generale de l'Etat.

2^e Obs. Sur les répétitions journalieres, pour faciliter les cinq habitudes dont on a parlé dans la premiere partie de l'Extrait.

3^e Obs. Sur la répétition des motifs qui doivent faire agir.

4^e Obs. Qu'il ne faut pas trop d'Eco-
liers

liers pour un Regent. Il est difficile qu'un seul Maître en puisse exercer plus de 50 à 60 ; de sorte que s'il y avoit plus de cent Ecoliers pour une Classe, il faudroit deux Regens & deux Salles d'exercices.

5^e *Obs.* Amour pour la distinction précieuse. Cette observation indique quelques détails de récompenses honorables, pour perfectionner le ressort de l'émulation.

6^e *Obs.* Diriger sa curiosité vers la plus grande utilité.

7^e *Obs.* Differences des punitions & des récompenses.

8^e *Obs.* Les minuties en grand nombre, & nécessaires pour arriver à un but important, deviennent elles-mêmes importantes.

9^e *Obs.* Sur l'émulation entre Colleges. On avoit autrefois proposé l'émulation entre Regimens, l'une & l'autre produira un grand bien ; mais il s'agit de trouver les moyens de pouvoir faire ensuite la comparaison entre les Colleges.

10^e *Obs.* Même Regent pour la même Classe ; l'expérience fait voir que le même Regent reste à la même Classe, plus utilement que s'il suivoit les mêmes Ecoliers dans d'autres Classes.

11^e *Obs.* Diversité dans les sujets à enseigner.

124 MERCURE DE FRANCE.

12^e 13. 14^e *Obs.* Arts differens dans le College , partager les exercices des Classes. Sujet pour les exercices journaliers , sur les quatre premieres habitudes dont on a déjà parlé.

15^e *Obs.* Sujets pour les exercices journaliers sur la 5^e habitude ; ces deux dernieres observations contiennent des choses de la derniere importance. M. l'Abbé D. S. P. nous dit icy qu'il ne faut point de Classes destinées à la Rhétorique , à la Logique , à la Physique , aux Mathematiques, aux Langues ; mais qu'il faut dans chaque Classe enseigner toutes les semaines quelque chose de toutes ces connoissances. On trouvera dans le Livre même les avantages de cette pratique ; on ne sçauroit lire trop attentivement la suite des exercices journaliers que M. l'Abbé D. S. P. donne sur la 5^e habitude, & sur l'art. des Langues, Arts & Sciences , &c.

16^e *Obs.* Nul jour de congé, nul vacance pour les Ecoliers , mais seulement pour les Regens. Cet article auroit peine à passer au conseil de la plupart des pères , les Ecoliers y souscriroient peut-être plutôt qu'eux.

17^e *Obs.* Sur les Langues, il paroît que M. l'Abbé de S. P. regarde l'étude des Langues vivantes , plus necessaire & plus utile

utile que celle des Langues mortes. Il trouve ridicule d'enseigner les Arts & les Sciences dans une Langue étrangere ; car c'est , dit il , une folie visible que d'avoir plus d'attention à enseigner des Langues que les choses mêmes. Il y a bien du temps qu'on a fait cette réflexion , peu de gens en profitent.

18^e *Obs.* Sur la vie des grands hommes, des grands Saints, M. l'Abbé de S. P. cite des enfans qui dès douze ou treize ans , prenoient un tres-grand plaisir à lire la vie des Hommes Illustres ; tel étoit un des freres de cet Abbé. Qu'il nous soit permis de citer icy le petit CANDIAC, qui dès trois à quatre ans lisoit avec plaisir & seul , dans le grand volume des Illustres de la Galerie du Palais Royal.

Il étoit difficile que M. l'Abbé de S. P. tout rempli du bien public , ne lut avec plaisir les Observations de M. Rollin ; il en auroit parlé encore plus avantageusement , s'il avoit parcouru le 4^e tome imprimé depuis ; dont la lecture ne scauroit être trop conseillée aux Ecoliers , aux Regens & à tous ceux qui se mêlent d'instruire la jeunesse.

19^e *Obs.* Vrai & faux ridicule. Degré du ridicule.

20^e *Obs.* Tablature, Instruction & Livres Classiques.

126 MERCURE DE FRANCE:

21^e *Obs.* Renvoi à la Classe inférieure.

22^e *Obs.* Pratique des vertus religieuses; cet article est des plus importans pour l'éducation des enfans.

23^e *Obs.* Colleges complets, où l'on auroit les cinq Classes nécessaires pour les professions différentes. 1^o. Pour la Négociation, le Commerce & les Finances. 2^o. Pour la Magistrature. 3^o. Pour la Guerre de terre & de mer. 4^o Pour le Clergé. 5^o. Pour la Medecine, &c.

24^e *Obs.* Sur la formation d'un College complet.

25^e *Obs.* Accoutumer les Ecoliers à juger les coupables.

26^e *Obs.* Préervatif contre les illusions & contre les maximes contagieuses du monde corrompu, enyvré d'ambition, de faste, &c. sur les illusions de l'amour, des charmes de la table, du plaisir du jeu, &c.

27^e *Obs.* Sur l'attention que l'on doit avoir pour les enfans, avant qu'ils entrent au College. Cet article est curieux, bien médité, & digne d'être mis en pratique par tous les Maîtres ou les parens.

28 & 29^e *Obs.* Sur les Domestiques du College & sur les Régens non assujettis au Breviaire. Les enfans malheureusement livrez à des domestiques ignorans & vicieux, deviennent indociles & presque indisciplinables.

30^e *Obs.* Sur le projet de tablature pour le College complet.

31^e *Obs.* Sur les moyens de mettre en Roman les actions vertueuses, &c.

32^e *Obs.* Sur l'habit uniforme. M. l'Abbé de S. P. aura bien de la peine de persuader à des parens riches que leurs enfans soient habillez comme ceux des pauvres. La sottise vanité de Fortune s'imaginé que la parure supplée à la naissance & même au merite personnel.

33^e *Obs.* Trois considérations propres pour inspirer la pratique de la patience & de l'indulgence.

34^e *Obs.* Occupation au sortir du College. Cet article est encore de ceux qui demandent le plus d'être mis en pratique, pour ne pas perdre le fruit des premieres études; car enfin ce passage des Colleges dans le monde, est un pas si dangereux, pour la vie des chefs de famille & pour le bien de l'Etat, qu'on n'en sçauroit trop recommander la bonne conduite.

Voilà les 34 Observations que l'on n'a gueres pû indiquer, pour donner au Lecteur une idée plus juste de l'ouvrage de M. l'Abbé de S. P.

La troisiéme partie contient trente Objections & autant de Réponses; quelques objections conservent de leur force, malgré les réponses; c'est qu'elles attaquent

quent les passions des hommes , leur peu d'amour pour le bien Public , en un mot des hommes qui regardent comme chimeriques tous les Projets dont la base est la véritable vertu , l'amour de la Patrie , du bien Public , &c.

La plupart des Objections roulent sur des points qu'on nie à l'Auteur , quoiqu'il en ait déjà établi , & prouvé la vérité.

Une Objection qui paroît forte , c'est la huitième , où l'on relève ce que M. l'Abbé de S. P. a dit contre tous les Monastères dont l'Institut n'a pas pour but principal , ou de secourir les pauvres , & les malades dans les Hôpitaux , & d'instruire la jeunesse , & les ignorans dans les Colleges. Mais cet Abbé proportionne son estime à l'utilité publique , & compare avec cette règle , l'utilité & le mérite des Monastères , préférant celui qui prie , & qui est très-utile à l'Etat , à celui qui ne fait que prier.

La onzième Objection , en convenant du Plan , semble insinuer qu'il est agréable à lire , mais qu'il est très inutile pour la Société , faute de pouvoir être exécuté , par la contradiction de quelques Adversaires opiniâtres , &c. M. l'Abbé de S. P. fait voir qu'à la pluralité des voix , on fait exécuter un Plan par provision , & que c'est ainsi que les Hôpitaux , les

Acadé-

Académies , & tous les Etablissemens se forment dans toute l'Europe.

La 12^e Obj. est contre le détail , & les minuties dont l'Ouvrage de M. l'Abbé de S. P. est , dit-on , rempli , mais peut-on faire autrement dans un Projet d'éducation ? Les Livres qui ne cherchent qu'à plaire , sont ordinairement peu utiles , & ceux qui ne cherchent qu'à être utiles sont ordinairement peu lûs , celui de M. l'Abbé de S. P. paroît si utile , qu'il y a lieu de craindre qu'il ne soit guère lû.

Les 13. 14. 15. Obj. roulent sur de petits inconveniens auxquels il est aisé de remédier. A l'égard de la 16. Obj. qui roule sur l'ancienne distinction du cœur & de l'esprit , il faut la lire dans ce Livre , de même que la judicieuse & solide réponse de l'Auteur.

Toutes ces Objections auroient pû être réduites à un moindre nombre , ainsi que les réponses. Mais les personnes chargées de l'éducation des enfans ne scauroient trop relire les réflexions variées qui sont répandues dans tout l'Ouvrage. On verra dans les Objections suivantes qu'il seroit d'abord difficile de trouver des Régens de Classe , & des Préfets de Chambre d'un esprit excellent ; d'avoir une bonne Tablette de chaque Classe par

230 MERCURE DE FRANCE.

par mois & par semaine. On verra dans la 21^e Obj. & dans la Réponse, le peu de justesse de l'ancienne division des quatre Vertus Cardinales, *Prudence, Justice, Force & Temperance*. La 22. & 23^e roulent sur la soudivision de ces Vertus, & sur les diverses habitudes qui s'y rapportent.

La 24. & la 25. parlent de la culture de l'esprit & du cœur, & distinguent les idées attachées aux mots de *gloire de Dieu*, & à ceux d'*être bienfaisant*, afin que nous ayons des idées justes sur les motifs qui nous font agir, &c. La 26^e Obj. roule sur le plus ou le moins d'Ecoliers dans un College, & la 27. sur la Tablature du *Ratio Studiorum*, imprimé à Anvers en 1635. La 28. sur la préférence des Colleges, même pour les Princes; il est vrai que M. l'Abbé de S. P. suppose des Colleges qui n'existent point, & qui n'existeront que lorsque les Ministres & le Public seront persuadés des maximes dont ce Livre est rempli.

Il est peut-être à craindre que les 29. & 30^e Objections ne fassent des impressions contraires au nouveau Projet. Ne pas trop estimer les avantages que l'on peut tirer du Grec & du Latin; proposer des nouveautez; préférer les vertus morales au mérite littéraire de l'Antiquité,

en

JANVIER, 1729. 137

en voilà plus qu'il n'en faut pour endurcir le cœur des Lecteurs prévenus, ou indifferens sur le bien public. M. l'Abbé de S. P. finit ce premier Tome par un Discours sur la grandeur & sur la sainteté des hommes, il éclaircit dans ce Discours deux veritez importantes à la Société.

La premiere est la *difference qui est entre homme illustre, & grand homme.*

La seconde est la *difference entre grand homme & grand Saint.*

Le Lecteur lira avec plaisir tout ce que M. l'Abbé de S. P. dit sur cette matiere.

LES AMOURS d'*Ismene & d'Ismenias*, par M. de Beauchamp, 1. vol. in-12. A Paris chez Simart, au Dauphin 1729. de 160. pages.

L'Auteur déclare dans son Epître Dédicatoire à une Dame anonime, que ce n'est point ici une Traduction Litterale du même sujet qui se trouve traité dans Eustathe. » J'use, lui dit-il, de la liberté » que vous m'avez donnée, je change, » j'ajoute, je retranche, j'évite des fautes, j'en fais de nouvelles, &c. Ce Livre est d'ailleurs assez bien écrit, le Public éclairé jugera du reste,

LE DEDAIN affecté, Comédie Française

432 MERCURE DE FRANCE.

coise en trois Actes , représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le 26. Janvier 1724. Brochure in-12. de 100. pages. *A Paris , chez Briasson , rue S. Jacques , à la Science , 1728.*

LE RETOUR de tendresse ou la Feinte véritable, Comédie par M. F. représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le 31. May 1728. Brochure in 12. de 55. pages. *A Paris , chez Briasson , 1729.*

ALMANACH DE L'AMOUR ET DE LA FORTUNE pour l'année 1729. où les Curieux trouveront la réponse agréable des demandes les plus divertissantes , pour se réjouir dans les Compagnies. *A Paris, sur le Pont au Change , & rue de la vieille Bouclerie , chez Claude de Hansi & Pierre Giffay in-24.* Cet Almanach n'avoit pas encore paru.

ALMANACH NOUVEAU pour l'année 1729. contenant une Description de l'Isle des Rats , nouvellement découverte par un habitant de l'Isle de la Folie , & un Projet d'établissement d'une Colonie dans le Pais. *A Paris , rue S. Jacques , chez David. in-32.*

611

Gabriel

Gabriel Martin, Libraire, rue S. Jacques, à l'Etoile, débite le Catalogue de la Bibliothèque de feu M. le Blanc, Ministre & Secrétaire d'Etat, c'est un volume in 8. qui contient aussi une Table Alphabétique des Auteurs. La vente de cette Bibliothèque doit se faire à l'amiable incessamment.

EXTRAIT d'une Lettre de M. de S. P. sur un Livre qui a pour titre, *Essay*, &c,

Essai d'une nouvelle Traduction d'Horace, en Vers François, par divers Auteurs, avec un Discours sur les Satyres & les Epîtres. A Amsterdam, chez Herman Vytters, 1727. in-8. dédié à M. le Maréchal d'Estrées.

Il y auroit peut-être de la temerité à un seul homme, dit l'Auteur, d'entreprendre de traduire tout Horace en Vers François. Il faudroit pour cela une grande variété de talens, qui se trouvent rarement réunis dans un même Poëte. La pompeuse magnificence de quelques-unes de ses Odes, le gracieux & la douceur de quelques autres, le fiel ingénieux de celles qui font le plus grand nombre entre les Epodes, tout cela demande pour Traducteur un vrai Protée, qui prenne toutes

134 MERCURE DE FRANCE.

toutes les formes qu'il lui plaît. Il n'est pourtant pas impossible, poursuit-il, d'avoir une bonne Traduction d'Horace en Vers François. Il n'y a qu'à diviser la tâche. Un homme qui veut tout traduire, rencontre quantité d'endroits auxquels sa Muse n'est nullement propre, mais que chacun prenne ce qui est le plus à sa main. Des Ecrivains célèbres ont déjà rompu la glace, le chemin est tout frayé, il n'y a qu'à suivre.

L'Editeur a recueilli les meilleures Traductions, ou Imitations d'Horace qu'il a trouvées faites par divers Auteurs. Il a même tâché d'en fournir sa part, & comme nos Poètes François, dit-il, sont un peu *Moutonniers*, & que pareils au bétail de *Dindenaut*, par où l'un passe, il faut que tous suivent; il est à présumer que quand ils verront ce Recueil, ils se piqueront d'une noble émulation, & fourniront galamment de quoi l'enrichir. Cet Ouvrage est divisé en deux parties. La première accompagnée du Texte Latin est de 147. pages, & renferme les Odes & les Epodes. La seconde est de 231. pages, & comprend un Discours sur les Satyres & les Epitres du Poète Latin, avec la Traduction du premier Livre des Satyres par l'Editeur, qui est en cette occasion Editeur & Auteur. La

521

Satyre premiere du second livre, & la 18^e Epître du premier Livre, sont de la traduction du P. du Cerceau.

Pour ce qui est du Discours sur les Satyres & les Epîtres d'Horace, c'est moins un Discours sur ce sujet qu'un Compte que l'Auteur rend de l'occasion de sa Traduction; & il parle en passant de quelques Traductions qui en ont été publiées. Ensuite il justifie Horace de quelques traits de Critique qu'on a lancez sur lui; il se décharne enfin contre Scaliger le pere, Juste Lypse, & sur tout contre Turnebe qui ne se connoissoit pas, dit-il, au merite d'autrui, ajoutant que les *Tournebroches* & les *Palfreniers d'Horace* étoient plus capables de juger du vrai prix & du degré d'élégance des Auteurs Latins, que tous les *Turnebes*, passez, presens & à venir.

Les Autheurs dont on employe les Traductions d'Horace dans cet Ouvrage, sont Messieurs de la *Martiniere*, le *Noble*, *Gacon*, de la *Fosse*, *Fay*, dit de *S. Bonnet*, *Bussi Rabutin*, de la *Mothe*, le *Marquis de la Fare*, du *Troussel*, *Regnier des Marêts*, le *Marquis de Mimenre*, le *La-boureur*.



EXTRAIT d'une Lettre écrite au R. P. D. M. par un Religieux Benedictin, de l'Abbaye S. Evroult, en Normandie, le 29 Decembre 1728. sur une singularité d'Imprimerie.

M Rongear, notre Medecin, a dans sa Bibliotheque nombreuse, & bien choisie, une Bible imprimée *Anno decimo nono supra millesimum*. On veut lui persuader qu'il y a là une faute d'impression; parce que l'Art de l'Imprimerie n'est pas d'une si ancienne invention. Mais ce qui prouve qu'il n'y a pas de faute, c'est qu'il n'est pas croyable que la même faute se fut glissée dans une autre Bible, qui étoit dans la Bibliotheque d'un Prieur de Chanoines Réguliers de ce canton, mort depuis environ deux ans; laquelle est maintenant dans la Bibliotheque de Sainte * Barbe. Cette Bible est, selon la datte qui est au bas, imprimée *Anno decimo sexto supra millesimum*. Nous vous demandons, M. R. P. & aux autres habiles gens de votre connoissance, ce qu'il faut penser sur ces Bibles imprimées avec une telle datte.

* Ste Barbe est un Prieuré considerable de Chanoines Reguliers, dans le Pays d'Auge, Diocèse de Lisieux.

EX

*EXTRAIT d'une Lettre écrite le 28
Avril 1728. de S. Marcouf de l'Isle,
en Basse Normandie, sur une Pierre,
contenant des Caractères Romains, &c.*

LEs Curieux ne seront pas fâchez que je leur fasse part, par le moyen de votre Journal, d'une espece de curiosité qui a été trouvée depuis peu dans la Campagne, aux environs de ce Bourg. C'est une petite Pierre, ou plutôt Brique, presque quarrée, d'environ deux pouces de largeur, & de trois ou quatre lignes d'épaisseur. Au milieu d'un des côtez de la largeur est une enfonçure comme pour mettre le pouce; & tout autour sont gravés en creux les caractères suivans.

Je dois ajouter que les Lettres sont gravées à l'envers; en sorte qu'il est aisé de juger que cette Pierre a été ainsi taillée, puis sculptée, pour servir d'empreinte. Voicy ce qu'il en résulte fort nettement, par le moyen de la Cire d'Espagne, dont je me suis servi.

I.

QUINTILIANI
STACTADCLA.

G ij II.

II.

QUINTILIANI

DIALEPID.

III.

CAERQUINTILI

ANIDIASMYRN.

IV.

QUINTILIANI

CROCOD.

Je ne dois pas oublier que la même Empreinte que j'ai tirée de ces Lettres, par le moyen de la cire, m'a aussi fait voir à côté de chaque Inscription une espèce de Feuillage ou de Plante gravée de la même manière. Je vous avoue que tout cela est pour moi très-énigmatique ; je vous avoue aussi que je serois bien aise d'en avoir l'explication ; & je vous prie, s'il est possible, de nous la procurer. Je vous envoie aussi dans ma Lettre l'Empreinte de ces caracteres, &c.

Les six premières Estampes du ROMAN COMIQUE paroissent, & ont un fort grand débit. Cet accueil favorable du Public, engagera, sans doute, M. Ondri, Peintre

Peintre de l'Academie Royale, qui en est l'Auteur, à en continuer la suite avec chaleur. Elles sont toutes de son invention, dessinées & gravées par lui. Ce grand ouvrage soutient avantageusement la réputation qu'il s'est déjà acquise, & annonce un talent de plus.

La premiere de ces faceticues Estampes represente :

1. *L'arrivée des Comediens au Mans.*
2. *Bataille arrivée dans le Tripot.*
3. *La Rapiniere tombe sur la Chevre.*
4. *L'avanture du Pot de Chambre.*
5. *La Rancune en brancard, abbatu dans le boubier.*
6. *Ragotin s'attire un coup de busc.*

Ces Estampes se vendent chez l'Auteur, au Château des Thuilleries, Cour des Princes, chez Duobange & chez Chevreau, rue S. Jacques.

On apprend de Rome que le 9 du mois de Novembre, l'Academie de S. Luc, dont le Cardinal Alexandre Albani est protecteur, s'assembla dans la grande sale du Capitole, pour la distribution des prix de Peinture. Le premier fut donné au sieur Venlo, François, frere cadet du sieur Venlo, Peintre de l'Académie Royale de Paris. Un autre Pensionnaire du Roy de France à l'Académie que S. M. entretient

140 MERCURE DE FRANCE.

à Rome, remporta le second. Ce qui a fait beaucoup d'honneur à la Nation & à l'équité des Juges. Le Ministre du Roy de Pologne a promis une Médaille d'or, que ce Prince a fait frapper, pour ceux qui ont le mieux réussi cette année.

Le 2 de ce mois, M. Poncet de la Riviere, Evêque d'Angers, fut élu par l'Académie Françoisé, pour remplir la place de feu M. de la Monnoye. Il y fut reçu & y prit séance le 10. Il fit son remerciement par un tres-beau Discours, auquel l'Abbé de Rhotelin répondit avec beaucoup d'éloquence.

L'Académie Françoisé fait sçavoir au Public, que le vint-cinquième jour d'Août prochain 1729. Fête de S. Louis, elle donnera le Prix d'Eloquence fondé par M. de Balzac, de l'Académie Françoisé. Le sujet sera, *les Avantages de la bonne réputation*, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Curam habe de bono nomine, hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi & magni.* Eccli. Cap. 41. vers. 15. Il faudra que le Discours ne soit que demi-heure de lecture, tout au plus, & qu'il finisse par une courte Priere à JESUS-CHRIST.

On ne recevra aucun Discours sans une Appro-

Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y residant actuellement.

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie, fondé par M. de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & l'un des Quarante de l'Académie. Le sujet sera, *Le progrès de la Navigation sous le regne de LOUIS LE GRAND.* Il sera permis d'y joindre tel autre sujet de loüange que chacun voudra, sur quelques actions particulieres du feu Roy, ou sur toutes ensemble, pourvû qu'on n'excede point cent Vers; & on y ajoutera une courte Priere à Dieu pour le Roy, séparée du corps de l'Ouvrage, & de telle mesure de Vers qu'on voudra.

Toutes personnes seront reçues à composer pour ces deux Prix, excepté les Quarante de l'Académie qui doivent en être les Juges.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais une marque ou paraphe, un Passage de l'Ecriture Sainte pour le Discours de Prose; & telle autre Sentence qu'il leur plaira, pour les Pieces de Poësie.

Ceux qui prétendront aux Prix, sont avertis que les Pieces des Auteurs qui se feront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, seront rejetées.

G iij &

142 MERCURE DE FRANCE.

& ne concourront point ; & que tous Messieurs les Académiciens ont promis de se recuser eux-mêmes , & de ne point donner leurs suffrages pour les Pièces dont les Auteurs leur seront connus.

Les Auteurs seront aussi obligés de remettre leurs Ouvrages dans le dernier jour du mois de Juin prochain, entre les mains de M. Coignard le fils, Imprimeur ordinaire du Roy , & de l'Académie Française , rue S. Jacques , & d'en affranchir le port , autrement ils ne seront point retirés.

JETTONS FRAPPEZ pour le premier
Janvier 1729. avec l'Explication
des Types , &c.

I. TRESOR ROYAL.

Un Champ couvert d'Arbres & d'Épices. *Legende.* Rettulit in melius labor.

II. PARTIES CASUELLES.

L'Atelier d'un Lapidaire. *Legende.* Est licro quodcumque perit.

III. CHAMBRE AUX DENIERS,

Un Soleil au milieu du Ciel , & au-dessous les Campagnes couvertes de moissons & de fruits & une Ville dans le lointain. *Legende.* Omnes magnus alit.

IV.

GUERRES.

nduës à un
juvat.

ERRES.

rrc. *Legen-*
nstar.

ende. Regis

a Mer qui
ont de tirer
dicat usus,

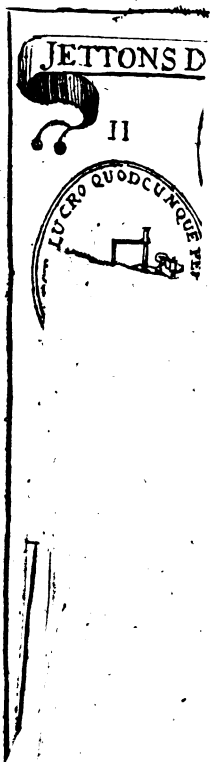
IE.

qui tirent à
x, des Inf-
c d'Artille-
une Mine
i simul acta

. Legende.

EINE.

ens, & sur
ief un Dau-
Y phia



142

& ne

Messie

de se r

donner

dont les

Les A

mettre le

du mois

de M. C

naire du

goise, ru

le port,

retirez.

JETTOI

Janvier

I.

Un Ch

pics. *Leg*

II.

L'Attelie

micro quoc

III. C

Un Sol

deffous les

fons & de

sain. *Legen*

IV.

IV. EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Les Armes d'Hercule suspenduës à un Olivier. *Legende.* Hic posuisse juvat.

V. ORDINAIRE DES GUERRES.

Des Elephans armez en guerre. *Legende.* Magni quisque agminis instar.

VI. MARINE.

Le Trident de Neptune. *Legende.* Regis placidos frænâque Rebelles.

VII. GALERES.

Une Nereïde au bord de la Mer qui montre des Perles qu'elle vient de tirer de l'eau. *Legende.* Pretium indicat usus.

VIII. ARTILLERIE.

Des Canons & Mortiers qui tirent à un but, des Ponts de Batteaux, des Instrumens de Mathématiques & d'Artillerie, un bout de Fortification, une Mine qui saute. *Legende.* Nunc belli simul actâcient.

IX. BASTIMENS.

Une Regle & un Compas. *Legende.* Nuntia Recti.

X. MAISON DE LA REINE.

Un Autel où brule de l'Encens, & sur le devant duquel paroît en relief un Dauphin

G y phin

144 MERCURE DE FRANCE.

phin couronné. *Legende.* Vocabitur hic quoque votis.

Le sieur Ségard l'aîné, Maître Miroir-
 tier, demeurant Quay des Morfondus,
 à la Couronne d'or, donne avis au Pu-
 blic, qu'il fait des Lanternes d'une façon
 particuliere; enforte qu'avec une seule
 bougie, on peut éclairer une grande salle
 comme s'il y avoit plusieurs flambeaux.
 Ces sortes de Lanternes sont d'un grand
 usage pour les Carosses, les Chaises de
 Postes & sur tout pour les Voitures pu-
 bliques, obligées d'aller de nuit, qui se
 trouvent souvent exposées dans de mau-
 vais chemins, faute de lumiere. Plusieurs
 Seigneurs de la Cour & quantité d'Etran-
 gers, se servent presentement de ces Lan-
 ternes, après en avoir fait eux-mêmes
 l'experience.



R O N D E A U.

CHantons, chantons le beau nom de Nanette,

Chantons, chantons le beau nom de Nanon.

Quoique cette jeune folette

Aime à changer jusqu'à son nom : Chan-
 tons, &c.

Que

Rondeau



l
a
b
p
c
c
u
p
b
tr
va
S
ge
te
le

A

C

Ch

Q

Afr

86

Que

Que je me plaïs sur ma Mufette,

A repeter cette Chanfon : *Chantons, &c.*



Elle eft charmante , elle eft bien faite ;
C'eft une aimable camufon : *Chantons, &c.*

Les beaux yeux de cette Brunette ,
Me feront perdre la raifon : *Chantons, &c.*



Elle a le teint d'une Nonette ,
La taille fine , & l'œil fripon : *Chantons, &c.*
Quand nous danfions deffus l'herbette ,
Elle m'appelloit fon mignon : *Chantons, &c.*



A boire on la voit toujours prête ,
Verfe lui de ce Bourguignon : *Chantons, &c.*
Le verre en main , qu'elle eft difcrette !
A fa fanté ; fais-moi raifon : *Chantons, &c.*



Non ! Venus n'eft pas plus parfaite ;
J'en atteste ici Cupidon : *Chantons, &c.*
Je veux lui donner ma houlette ,
Mon chien & mon plus cher Mouton : *Chan-*
tons, &c. G vj Rossi-

Rosignols dans cette Retraite ,
 Secondez ma tendre chanson ; *Chantons , &c.*
 Que l'Echo de ces bois repete ,
 J'aimerai toujours ma Nanon : *Chantons , &c.*
M. Perrier , Auteur de l'air & des paroles.

*****:*****:*****

S P E C T A C L E S.

Les Spectacles ne nous fournissent aucune nouveauté ce mois ici, ce qui est assez rare dans une saison où l'on en voit paroître ordinairement sur tous les Théâtres de Paris.

Les Comédiens François préparent cependant pour mettre au Théâtre dans peu de jours la Comédie nouvelle de l'*Impernent malgré lui*. Et les Comédiens Italiens une Piece nouvelle de M. de Beauchamp, intitulée : *la Mere Rivale*.

Le 4. de ce mois, les Comédiens François représenterent à la Cour la Tragedie d'*Iphigenie* & la petite Comédie de *la Foire S. Laurent*.

Le 8. la Comédie du *Joueur*, & le *Port de Mer*.

Le 11. les *Fils Ingrats* & les *Folies amoureuses*.

Le

JANVIER. 1729. 147

Le 13. *Phedre & Hipolyte*, & le bon Soldat.

Le 20. le *Baron d'Albikrac*, Comedie de T. Corneille.

Le 25. *Britannicus & l'Usurier Gentilhomme*.

Le 27. *Tartuffe & la petite Comedie de Colin Maillard*, de feu M. Dancourt.

Le 25. Janvier, l'Academie Royale de Musique a repris les Representations de la *Princesse d'Elide*, Ballet heroïque. Cet Opera fut mis au Théâtre pour la premiere fois le 20. Juillet dernier. Nous en donnâmes l'Extrait en ce temps-là. On jugea à propos de l'interrompre après la douzième Representation pour le redonner tous les Mardis d'hyver. Le Public n'a pas démenti ses premiers applaudissemens, & l'a vû reparoître avec beaucoup de satisfaction. On y a remis des morceaux qu'on en avoit retranchez par rapport à la saison qui ne demandoit pas plus de deux heures de durée ; comme ces morceaux ne sont pas imprimez, nous avons crû que le Public les verroit avec plaisir.

ACTE I.

A la fin de la premiere Scene Terfandre dit :

Arcas

148 MERCURE DE FRANCE.

Arcas vient. De mes feux lui seul sçait le mystère.

Eh bien ! que faut-il que j'espère ?

Arcas.

Soupirez toujours en secret :

A couronner vos feux le tendre Amour s'apprête ;

Votre cœur est une conquête

Qu'on voit échapper à regret.

Terfandre.

Qu'entends-je ? Amaryllis..... ah ! si j'osois te croire ,

J'irois bien-tôt à ses genoux....

Arcas.

De mes heureux conseils vous perdrez la mémoire !

Terfandre.

Des feux plus éclatans serviroient mieux sa gloire.

Iphis lui rend des soins dont mon cœur est jaloux.

Arcas.

Connoissez mieux le cœur des Belles ;

L'empressement qu'on a pour elles ,

Ne fait que trop de malheureux :

Si

Si l'on pouvoit paroître un peu moins amoureux ,

Elles en feroient moins cruelles.

Fuyez : Amaryllis s'avance vers ces lieux ;

C'est peu d'avoir forcé votre amour à se taire ,

Elle n'entend que trop le langage des yeux ;

Et vos yeux de vos feux trahiroient le mystere.

Par cette addition la seconde Scene devient la troisieme.

Air ajoutée dans la Fête.

Un Faune , au Dieu Pan.

Fais que la timide Bergere ,

A nous fuir ne s'empresse pas :

Si la crainte en fuyant rend sa course legere ;

Que l'Amour retienne ses pas.

Une Bergere. Canevas.

L'Amour avec tous ses charmes ,

Sans bruit , sans allarmes ;

L'Amour avec tous ses charmes ,

Regne dans nos bois.

Qu'il a de biens à la fois ,

Pour prix de quelques larmes !

Qu'il a de biens à la fois !

Faisone

150 MERCURE DE FRANCE:

Faisons un tendre choix.

Bergers, vous ferez des Rois,

En lui rendant les armes :

Bergers, vous ferez des Rois,

Si vous suivez ses Loix.

ACTE II.

Après le premier Chœur.

Amaryllis.

Chantez le Dieu puissant, qui sous ses Eten-
dars,

Sçait ranger les plus fiers courages ;

Amour, prends part à nos hommages ;

C'est par toi que Venus a triomphé de Mars.

Doris.

Celebrons la victoire

Du plus puissant des Dieux,

Que le bruit de sa gloire

Vole au plus haut des Cieux.

Ses traits sont pleins de charmes ;

Ils sont toujours vainqueurs ;

Ils font rendre les armes

Aux plus superbes cœurs.

Celebrons la victoire, &c.

Que

JANVIER. 1729. 151

Que le prix de ses chaînes,

Anime nos desirs :

S'il cause quelques peines,

Il a mille plaisirs.

Celebrons, &c.

Le Chœur repete les quatre premiers Vers.

La Grande-Prêtresse de Vennus. Canevas.

Douces retraites ,

Vous n'êtes faites

Que pour charmer ,

Et nos cœurs pour aimer.

L'Amour nous presse ;

L'Amour nous blesse ;

Que pour un cœur ,

C'est un charmant vainqueur !

Non , sans la tendresse ,

Point de vrai bonheur.

Le 18. l'Académie Royale de Musique donna la dernière Representation de *Tarsis & Zélie*. On donnera les Mardis le Ballet de la Princesse d'Elide. On répète actuellement l'Opera de *Tancrede*, pour être donné après *Alceste*.

L'Opera

152 MERCURE DE FRANCE.

L'Opera Comique doit faire l'ouverture de son Théâtre au commencement de Février par une Piece nouvelle qui a pour titre , *la Tante Rival*.

Dans les premiers jours du mois prochain, le sieur Mezerin, qui étoit de l'ancienne Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, doit reparoitre sur le même Théâtre, dans la Comedie intitulée : *la Foire saint Germain*.

DISSERTATION sur la Tragedie de Médée.

CE sujet a été traité pour la premiere fois dans la 87. Olympiade ; les Anciens & les Modernes s'y sont également exercez. Nous comptons parmi les premiers, Euphorion, Sophocle, Euripide, Ennius, Pacuvius, Accius, Ovide & Seneque ; parmi les autres, nous n'avons que M. Corneille l'aîné & M. de Longepierre. La Tragedie de ce dernier vient d'être jouée avec beaucoup de succès, & c'est ce succès qui a donné lieu à cette Dissertation. Ce qu'il y a de surprenant au sujet de cette Piece, c'est que personne n'ose la soutenir bonne, & que cependant tout le monde aime à la voir représenter. Examinons ce qui peut la faire aimer sans la faire estimer ; mais .
comme

JANVIER. 1719. 153

comme Euripide parmi les Grecs, & Sénèque parmi les Romains, sont les sources dans lesquelles nos deux Modernes ont puisé, de leur propre aveu, il n'est pas hors de propos de montrer en peu de mots quel est le plan de chacun de ces Auteurs.

ARGUMENT

de la Médée d'Euripide.

On expose dans le premier Acte, ce qui a précédé l'action Théâtrale; les Interlocuteurs sont *Médée*, une espece de Conseiller qu'on appelle du nom de *Pédagogue*, la Nourrice de Médée & le *Chœur*, composé de femmes Corinthiennes. Une Place publique est le lieu de la Scene; d'abord Médée ne paroît pas, on entend seulement ses plaintes derrière le Théâtre, & c'est la Nourrice qui l'engage à paroître aux yeux des Spectateurs. Le commencement de cet Acte est une espece de Prologue qui entre de plein-pied dans la Piece.

ACTE II. Médée déplore les malheurs attachés à son sexe en general & les siens en particulier. Elle invite le Chœur à la servir dans le dessein qu'elle a de se venger de son perfide Epoux: Creon vient, il la presse de sortir de Corinthe: elle

154 MERCURE DE FRANCE.

elle en obtient un jour de délai ; à peine ce Roi l'a-t-il quittée qu'elle médite une affreuse vengeance.

ACTE III. Jason & Médée ouvrent la Scène ; Médée lui fait de sanglants reproches dont il se justifie autant qu'il lui est possible ; n'ayant plus rien à dire en sa deffense , il se retire. De-là le Chœur prend occasion de déclamer contre les amours insensées , telles que celles de Médée & de Jason. Ægée , Roy d'Athènes , qui arrive à l'imprévû , touché des malheurs de Médée , lui promet un azile dans sa Cour. Médée , pour rendre sa vengeance plus fure , se détermine à feindre auprès de Jason , & va le chercher pour exécuter son dessein.

ACTE IV. Médée dissimule si bien avec Jason , qu'il croit son repentir sincère ; il lui promet de lui ménager la protection de Créon & de Glauca sa fille , pour ses enfans. Médée , pour les mériter , envoie à Glauca par ses enfans , une Robbe précieuse qu'elle a pris soin d'empoisonner par la force de ses enchantemens ; le Chœur instruit de tout , déplore les malheurs qui suivront ce funeste présent. Médée délibère si elle ne fera point périr ses enfans pour mieux punir Jason. Le Chœur qu'elle consulte là-dessus , n'oublie rien pour la détourner d'une si horrible

rible vengeance, mais inutilement. Cet Acte finit par un détail des divers malheurs auxquels les enfans sont exposez, & par un froid examen des avantages du Célibat, comparé avec les désavantages du mariage; c'est le Chœur qui agit cette question.

ACTE V. Un Corinthien raconte à Médée les funestes effets que sa robe a produits. Médée triomphe. Elle veut consumer sa vengeance par le meurtre de ses enfans; ces petits malheureux paroissent sur la Scène fuyans devant elle. Jason pénétré de la mort de Créon & de Glaucæ, cherche Médée pour l'immoler à leurs Manes plaintifs. Elle l'accable de sanglants reproches, & se sauve après lui avoir appris qu'elle vient d'égorger ses enfans.

Reflexions sur le plan d'Euripide.

Le respect que le grand nom d'Euripide nous impose, ne doit pas nous porter à adopter jusqu'à ses fautes. M. de Longepierre, tout pénétré qu'il est d'admiration en faveur des Anciens, n'a pas été si scrupuleux que M. Corneille; il a osé changer le lieu de la Scène; il l'a mise dans le Palais de Créon, au lieu que Corneille, à l'exemple d'Euripide, établit l'Action Théâtrale dans une Place pu-

blique; il est vrai qu'il transporte la Scène dans le Cabinet de Médée quand il s'agit d'enchantement, ou d'évocation. Mais c'est peu qu'Euripide fasse agir les Acteurs en public; Médée fait part de ses plus noirs projets au Chœur qui doit être composé d'une douzaine de Témoins, & dans ce nombre il ne s'en trouve aucun qui évende son secret. Ne conviendrait-on pas que les Modernes ont bien fait de supprimer les Chœurs, puisqu'ils étoient sujets à tant d'inconvéniens; & qu'ils ont dû defferer à la raison, plutôt qu'à ces grands hommes, à qui tout sembloit permis dans un art dont ils étoient les créateurs? Au reste, dans la Médée d'Euripide, l'action est très-simple, & c'est à la faveur de cette simplicité qu'elle s'achemine parfaitement à sa fin; s'il y a quelque chose de défectueux, c'est l'Episode d'Ægée, qui paroît tout-à-fait inutile au Sujet.

Plan de la Médée de Senèque.

Au premier Acte, Médée implore dans un Monologue la vengeance des Dieux Protecteurs des droits de l'Hyménée contre l'infidélité de Jason; le Chœur dit presque la même chose.

ACTE II. Médée dit à sa Nourrice qu'elle vient d'entendre des chants d'Hymén,

men, elle jure la perte de Créon & de Creuse. Créon vient lui déclarer qu'il ne veut point la souffrir dans ses Etats; Médée lui demande quel est son crime; Créon ne lui répond que sur un ton ironique; il lui fait entendre que ses crimes sont tels, qu'elle ne seroit plus, si Jason n'eut demandé sa grace; le reste de cette Scène se passe en reproches & en menaces de part & d'autre, Créon la quitte en lui disant qu'elle ne doit attendre que la mort, si elle ne part de Corinthe avant la fin du jour. Le Chœur n'a point de connexité avec ce qui vient de se passer.

ACTE III. Dans la première Scène de ce troisième Acte, la Nourrice conjure Médée de ne pas trop se livrer à son courroux. Médée lui répond que son courroux doit être extrême, comme son amour pour l'ingrat Jason; elle lui déclare qu'elle employera bien le reste d'un jour qu'on lui a donné pour toute grace; Jason vient, il n'oublie rien pour se justifier dans l'esprit de son épouse irritée; elle lui fait un long récit de tout ce qu'elle a fait pour lui; enfin pour toute grace elle lui demande de lui permettre d'emmener ses enfans avec elle. Jason lui proteste qu'il les aime trop pour souffrir qu'on les sépare de lui. Cet amour paternel la comble de joye; elle se radoucit; Jason

croit

158 MERCURE DE FRANCE.

croit son repentir sincère ; mais à peine est-il sorti , qu'elle fait entendre à sa Nourrice qu'elle veut faire à sa Rivale un don pernicieux , d'une Robe que le Soleil donna autrefois à sa mere. Le Chœur de cet Acte n'a pas plus de rapport à l'Action Théâtrale que celui de l'Acte précédent.

ACTE IV. La Nourrice instruit les Spectateurs des terribles apprêts de Médée. Après cette première Scène Médée vient , & par ses charmes elle empoisonne la Robe fatale. Le Chœur de cet Acte est le seul qui soit lié à l'action ; les femmes Corinthiennes dont il est composé , voyant Médée furieuse , souhaitent qu'elle soit bientôt hors de Corinthe , pour délivrer leur Patrie des maux dont elle est menacée,

ACTE V. Un Corinthien raconte à Médée les funestes effets de la Robe qu'elle a envoyée à Creuse ; elle se détermine à tuer ses enfans , pour mieux punir Jason ; ce malheureux Prince arrive ; elle poignarde un de ses enfans en sa présence ; il lui demande grace pour le dernier , elle lui fait partager le sort de son frere , & se sauve par le chemin des airs.

Reflexions sur la Médée de Seneque.

Le Poëte Latin ne s'est presque point
éloig-

éloigné du Grec pour le fond des choses ; on peut même dire que la copie est plus simple que l'Original. La colere & le feint repentir de Medée font deux différentes Scenes dans Euripide , & ils n'en font qu'une dans Seneque. On peut encore avancer que cette Scene de Seneque , qui est dans le troisiéme Acte , est une des plus Théatrale qu'on puisse voir. Elle ne prie Jason de lui accorder ses enfans , que pour éprouver son amour pour eux ; à peine Jason lui a-t'il fait entendre qu'il ne scauroit vivre sans eux , qu'elle fait connoître sa joye barbare par cet *à parte*.

Sic gnatos amat ?

Bene est , tenemus ; vulneri patuit locus.

Il aime ainsi ses enfans ; je le tiens ; j'ai découvert l'endroit par où il faut le frapper.

Il est étonnant que tous les Auteurs qui ont traité ce sujet d'après Seneque , n'ayent pas imité cet endroit. Les pensées & les sentimens de Seneque sont aussi d'une beauté admirable ; c'est dommage qu'il soit plus propre à instruire qu'à toucher , & que des Sentences si bien pensées , & si ingenieusement exprimées , ne soyent pas du ressort du Poème Dramatique.

Comme c'est sur le plan des deux An-
H ciens ,

ciens, que nos deux Modernes ont formé le leur, je ne suivrai pas dans ces derniers la route que je me suis faite dans les premiers, & par-là j'éviterai l'uniformité, source de l'ennui. Je ne dirai même qu'un mot de la *Medée* de Corneille; la veneration que j'ai pour ce grand homme m'empêche de le montrer si petit dans ses commencemens. Sa *Medée* a beaucoup moins réussi que celle qui a donné lieu à cette Dissertation. Il faut pourtant convenir que dans les Scènes qu'il a traduites de Seneque, il n'est pas au-dessous, & qu'il est même quelquefois au-dessus de son Original.

Comme il n'étoit pas si charmé que la plupart des adorateurs des Anciens, de cette simplicité qui régné dans les Tragédies de Sophocle & d'Euripide, il prit avec plaisir dans la *Medée* d'Euripide le personnage épisodique d'Agée; & pour le rendre moins étranger à son sujet, il lui donna un peu plus de part à l'action principale; mais cet épisode ne servit qu'à jeter du froid dans sa Pièce; de sorte qu'on peut dire de son Agée ce qu'il lui fait dire lui-même;

Un Vieillard amoureux merite qu'on en rie.

D'ailleurs, comme ce personnage épisodique n'est introduit dans sa Pièce que
pour

JANVIER. 1729. 161

pour offrir à Medée un azile dont elle n'a pas besoin : on peut dire qu'il est en pure perte. Le caractère qu'il donne d'abord à Jason est tout-à-fait indigne d'un des Heros, qui sont allez à la Conquête de la Toison d'or ; il parle à *Pollux* de son infidélité, comme feroit un petit Maître. Voici comment il s'explique :

Et que fit Hypsipile ?

Que pousser les éclats d'un courroux inutile ?

Elle jetta des cris, elle versa des pleurs ;

Elle me souhaitta mille & mille malheurs ;

Dit que j'étois sans foi, sans cœur, sans conscience ;

Et, lasse de le dire, elle prit patience.

Medée en son malheur en pourra faire autant.

A juger de Corneille par ce coup d'essai, auroit-on pû prévoir qu'il feroit un jour ces coups de Maître, qui l'ont rendu le Sophocle de la France. Il est vrai que dans la même Pièce il donne lieu d'augurer ce qu'il pourra devenir un jour ; en voici un petit échantillon : c'est Medée qui parle à sa Confidente.

Oùi, tu vois en moi seule & le fer & la flamme,

H ij Et

Et la Terre & la Mer , & l'Enfer , & les Cieux ,
Et le Sceptre des Rois & la foudre des Dieux.

Ne voit-on pas dans ces trois Vers le germe de tout ce qu'on a admiré depuis dans le Cid , les Horaces , Polieucte , Heraclius , Cinna , &c. Passons à la Médée de M. de Longepierre.

La Préface que M. de Longepierre a mise à la tête de cette Tragédie demanderoit toute seule une longue Differtation. La profonde veneration qu'il a pour les Anciens, l'aveugle à tel point, qu'il n'admet de beautés dans la Tragédie que celles qui résultent de la simplicité. Prétend-il par là dégrader nos meilleurs Auteurs , & nous faire rougir des applaudissemens que nous donnons tous les jours à ces Chefs d'œuvres de l'Art qui ont élevé Corneille & Racine jusqu'aux Sophocles & aux Euripides. Je sçai qu'une Pièce chargée d'Episodes étrangers au sujet, ne peut être que très-défectueuse ; mais quand ces Episodes concourent à l'action principale , & qu'ils ne forment tous ensemble qu'un seul nœud , qui prend toujours de nouvelles forces , quel plaisir ne nous en revient-il pas ? Combien la curiosité est-elle piquée , & l'attention reveillée ?

Je n'en veux point citer d'autre exemple

ple qu'Heraclius, qu'on ne sçauroit rendre plus simple, sans lui ôter ce qui nous occupe le plus agréablement, & qui nous attache dès la première Scène jusqu'à la dernière, sans nous donner le tems de respirer. Si M. de Longepierre étoit si charmé de cette simplicité qu'il met au-dessus de tout, pourquoi a-t'il fait Jason amoureux dans sa Pièce? N'auroit-il pas mieux valu que la seule ambition l'eût rendu criminel à nos yeux. Si ce motif ne suffisoit pas à l'Auteur, il y en avoit un autre à prendre, & j'ose dire que c'étoit le meilleur, Jason étoit dans une situation à tout craindre pour ses enfans; quel motif l'auroit mieux excusé que l'amour paternel? Mais l'Auteur n'a pas voulu lui prêter des raisons qui le rendissent moins odieux; il vouloit ménager tout notre intérêt pour Medée, il a craint que la diversion ne l'affoiblit, & ne donnât atteinte à cette simplicité qui lui est si précieuse. Il a porté cela plus loin, il semble qu'il ait craint que l'excès de l'amour ne justifiât son Heros aux yeux des Spectateurs; il a voulu leur faire entendre qu'il lui restoit encore assez de raison pour voir le précipice où l'amour entraînoit ses pas; & après lui avoir fait faire un grand étalage des mo-

H iij tifs

rifs qui le portent au divorce , il le fait finir par ces Vers :

Hé bien ! l'Amour , Iphite , aveugle - t'il Jason ?

Ce n'est pas tout , Jason après avoir affoibli l'Amour , lui prête le secours de l'ambition : voici comme il s'explique en parlant de Créon.

Il offre sa Couronne & Creuse à mes yeux ,

M'opposerois-je au sort qui veut me rendre heureux ?

Je ne puis résister à ces douces amorces ,

Et n'ai point oublié comme on fait les divorces.

N'abandonnai-je pas Hipsipile à Lemnos

Pour chercher la Toison & voler à Cochos ?

En verité , Jason ne devoit il pas rougir de reveler ainsi sa turpitude ? Mais ce n'est pas sa faute , c'est celle de l'Auteur , qui l'a voulu rendre non-seulement odieux , mais méprisable , pour fortifier notre interêt en faveur de Medée : il a plus fait. Pour rendre les crimes de cette fameuse forcierié plus excusables , il a rendu ses persecuteurs déraisonnables. Etoit-il de la prudence de Créon de faire entendre à Medée ces chants d'Hymen ,
qui

qui naturellement devoient la porter aux dernières extrémités ? Il alloit la bannir de Corinthe , & dès le même jour ; pour-quoi ne différer pas jusqu'au lendemain une fête si insultante. L'Auteur auroit pû remédier à cet inconvenient , en supposant Médée absente, & en ne la faisant arriver que le jour qu'on celebre cette fatale fête. Dans Euripide & dans Seneque, la Scene s'ouvre par là ; mais M. de Longepierre , quelque veneration qu'il ait pour le Grec & pour le Latin, n'a pas jugé à propos de les imiter en cela, de peur d'affoiblir l'interêt qu'il vouloit ménager pour Médée.

Ce qu'on vient de dire est à peu près ce qui concerne le premier Acte. Médée n'a point encore paru ; qu'auroit-il coûté à l'Auteur de ne la faire arriver qu'au commencement du second Acte ? C'est ainsi que l'a fait Seneque, & par là il n'est pas tombé dans l'inconvenient que je viens de reprocher à son Traducteur. Examinons en passant, s'il a aussi bien réussi que Corneille dans la Traduction de Seneque ; Voici par où ce dernier commence sa Tragedie.

Dii conjugales , tuque , genitalis Tori

Lucina Custos , &c.

Adeste , adeste , sceleri ultrices Dea , &c.

H iij Voicy

166 MERCURE DE FRANCE.

Voici comment M. de Corneille a traduit cet endroit.

Souverains Protecteurs des Loix de l'Hyménée ,

Dieux , garants de la foy que Jason m'a donnée ,

Vous , qu'il prit à témoins d'une immortelle ardeur ,

Quand par un faux serment il vainquit ma pudeur ,

Voyez de quel mépris vous traite ce parjure ,

Et m'aidez à venger cette commune injure ;

S'il me peut aujourd'hui chasser impunément

Vous êtes sans pouvoir & sans ressentiment.

Voici la Traduction de M. de Longepierre.

Dieux justes , Dieux vengeurs ,

De la foy conjugale , augustes protecteurs ,

Garands de ses Sermens , témoins de ses parjures

Punissez son forfait , & vengez nos injures.

On ne peut pas dire que cette Traduction soit mauvaise ; mais de combien est-elle au-dessous de celle de Corneille ? A l'exemple de ce dernier , il a supprimé cer-

te

re énumération des Dieux vengeurs de l'Hyménée, qui sent trop sa déclamation; il a fait à Corneille l'honneur de le préférer à un ancien; le Sacrifice est grand pour un Idolâtre de l'antiquité, il a même daigné adopter une pensée de Corneille, qui n'est point dans l'original; mais il s'en faut bien qu'il l'ait mise dans un si beau jour: La voicy.

Punissez son forfait & vengez nos injures.

Nos injures fait un sens louche, & ne fait point sentir que l'affront soit commun aux Dieux & à Médée; mais la pensée en question n'est obscurcie d'aucun nuage dans Corneille: Je la repete encore.

Voyez de quel mépris vous traite ce parjure.

Et m'aidez à venger cette commune injure.

Pour mettre cette première pensée dans un plus grand jour, il ajoute cette autre, qui en dérive naturellement.

S'il me peut aujourd'hui chasser impunément,

Vous êtes sans pouvoir, ou sans ressentiment.

Ne peut-on pas appliquer à cette différence de Traducteurs, ce Vers d'Ovide.

H V QUANTUM

Quantum dissimules, hic vir & ille puer ?

Cependant M. de Longepierre convient dans sa Préface que la Muse de Corneille étoit encore dans son enfance quand il fit sa Médée ; supprimons le Parallèle dans tout le reste ; l'un des deux y perdrait trop.

Toute l'action de ce second Acte se réduit à peu de chose. Créon ordonne à Médée de sortir de ses Etats avant la fin du jour, si elle ne veut périr. Médée lui prononce sa Sentence mortelle & le tue. Par ce seul mot : *Crains lui dit-elle.* Je dis qu'elle le tue, parce qu'il est mort pour les Spectateurs qui ne le verront plus. Jason vient sans être appelé. Il se défend si mal, qu'il en fait pitié ; c'est toute la compassion qu'il inspire dans les cœurs de ceux qui l'entendent : Voicy ses propres paroles.

Ne me reprochez point un malheur nécessaire,

Où des Dieux contre vous me réduit la Colere ;

Je partage vos maux, je ressens vos douleurs,

Sans pouvoir, qu'à ce prix, détourner nos malheurs.

Votre

Votre perte autrement devient inévitable ;

Vos périls , nos enfans , le destin qui m'at-
table ;

Les bontez de Creüse & les bienfaits du Roy ,

Me font

Quelle nécessité y avoit-il d'ajouter ce dernier Vers ? Mais l'Autheur vouloit ouvrir un plus beau champ aux reproches de Médée. Corneille s'est bien gardé de donner de si mauvaises raisons à un Epoux infidèle ; il ne lui fait fonder son divorce que sur l'amour paternel : Voicy ce qu'il met dans la bouche de Jason , parlant à Médée.

Les tendres sentimens d'un amour paternel ,

Pour sauver mes enfans , me rendent criminel ;

Si l'on peut nommer crime un malheureux di-
vorce ,

Où le soin que j'ai d'eux me réduit & me
force.

Le parallele est revenu malgré moy :

Poursuivons cette Scène : Jason fait con-

noître à Médée la tendresse qu'il a pour

ses enfans : Je suis surpris que M. de Lon-

gepierre , adorateur des anciens , n'ait

pas mis à profit ce beau trait de Seneque ,

dont j'ai déjà parlé.

H vj

Sic

*Sic gnatos amat.**Bene est, tenemus.*

M. de Corneille ne l'a pas manqué : Le
voicy.

Il aime ses enfans , ce courage inflexible ;
Son foible est découvert ; pour eux il est sen-
sible :

Par eux mon bras armé d'une juste rigueur ,
Va trouver des chemins , pour lui percer le
cœur.

Voilà sur quoi Médée devoit fonder
l'espoir de sa vengeance ; pouvoit - elle
mieux frapper Jason, qu'en perçant le cœur
à des enfans qui lui étoient si chers ? Je
passe l'Acte troisième, qui n'a point d'ac-
tion plus frappante , qu'un feint repentir
de Médée. Jason donne dans le piège ,
tout grossier qu'il est ; Médée lui dit ,
qu'elle s'est tantôt emportée contre Creon
& qu'elle craint qu'il ne l'en punisse sur
ses enfans ; elle ajoute qu'elle va lui en-
voyer ses enfans , & le prie de les recom-
mander à ce Roy irrité & à Créüse. Jason
lui promet tout & la quitte ; à peine est-
il parti , qu'elle fait éclater ses véritables
sentimens aux yeux de Rhodope sa con-
fidente. Elle lui découvre le projet de sa
ven-

vengeance. Elle doit faire présenter à Créüse par ses enfans, une robe qu'elle empoisonnera par l'effort de ses charmes; cette robe précieuse a donné dans les yeux de Créüse, comme Médée le fait entendre par ces Vers :

Tu sçais qu'en arrivant en ces funestes lieux,
De Créüse ébloüie, elle enchantait les yeux,
Admirant son éclat, & ventant sa richesse,
Elle a tout employé, prières, dons, promesse,
Pour pouvoir posséder ce superbe ornement,
Je veux qu'à ma vengeance il serve d'instrument.

Cette robe fatale est de l'invention d'Euripide; Seneque & nos deux Modernes l'ont respectueusement adoptée; mais Ovide l'a négligée, soit qu'elle lui ait paru trop frivole, soit qu'en ayant réservé l'usage pour la mort d'Hercule, il n'ait pas voulu l'employer deux fois. Pour moy j'avouë que je ne puis me prêter à cette espece de direction d'intention qu'il y faut supposer; le poison de cette robe fatale ne doit agir que sur Créüse & sur Créon: Voilà un privilege exclusif, qui me paroît au-dessus de la Magie ordinaire. Quoiqu'il en soit, Médée empoisonne

sonne la robbe dans l'Entreacte; que vient-elle donc faire sur la Scene? Le voicy; l'Autheur a besoin d'un grand étalage d'érudition qui supplée à l'action; tout ce que Médée dit est pour les Auditeurs un effrayant & respectable grimoire, qui tient lieu des plus grands sentimens; cela n'empêche pas que ce quatrième Acte ne soit tres-interressant. Médée prête à poignarder ses Enfans; & retenuë par l'amour maternel, inspire tour à tour la terreur & la pitié. Ce qui manque à cette action, c'est d'être mieux fondée. Cette furieuse Mere ne veut tuer ses enfans, que pour les affranchir de l'esclavage où ils seront réduits dans la Cour de Créon; mais n'a-t-elle point d'autre ressource qu'un exécrationnable parricide? Ne peut-elle pas ménager deux places pour ses enfans dans le Char qui la doit enlever au cinquième Acte? Nous y voicy enfin arrivez sans avoir passé par beaucoup d'incidens; l'action qui nous y doit occuper, interesse d'autant moins qu'on est prévenu que Creon & Creüse ont mérité la mort qu'ils ont trouvée dans la robbe fatale? Jason encore plus coupable ne sçauroit nous arracher une larme; on apprend la mort de ses enfans, sans aucun sentiment de pitié, ou du moins cette pitié n'est que momentanée? En effet, on

avait

avoit cessé de craindre pour eux ; l'attendrissement de leur mere sembloit répondre de leur vie ; & ce n'est qu'avec surprise que nous apprenons leur mort, par ce Vers :

A tes deux fils j'ai sçu percer le flanc.

Voilà toute l'action de la Médée de M. de Longepierre ; il avoit promis dans la Preface plus qu'il n'a tenu dans la Piece : Voicy sa promesse.

Peut-être que ceux à qui la grande simplicité d'action qui regne dans cette piece, n'auroit pas entierement plû dans la representation, en seront moins blesez dans la lecture, & qu'ils trouveront que j'y ai suppléé autant qu'il m'a été possible, par le soin que j'ai pris de l'expression.

On ne sçauroit disconvenir qu'il n'y ait quelques beaux Vers dans cette Tragédie ; mais ils sont si rares, qu'ils ne sçauroient dédommager des mauvais, qu'il faut essuyer coup sur coup dans toutes les Scenes.



NOU-



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

IL est faux que le Prince Thamas ait remporté aucun avantage sur les Persans rebelles, comme on l'a publié. Ce Prince n'a pas assez de troupes pour rien entreprendre, & il est même hors d'état de faire subsister le peu qu'il en a.

La maladie contagieuse continuë de faire beaucoup de ravage à Constantinople, & aux environs; on a renouvelé les Prières publiques dans toutes les Mosquées, & le Grand Seigneur a envoyé plusieurs Pelerins à la Meque, avec de riches présens pour le tombeau de Mahomet. Le Mufti attribuant tous les maux qui affligent cette Capitale, au mépris qu'on fait des principaux préceptes de la Loi, a fait à ce sujet des représentations à sa Hauteffe qui par son avis doit faire rechercher les prévaricateurs & les punir.

Le bruit court que le Gr. Seigneur enverra dans l'année 1729. des Ambassadeurs à Vienne, à Paris & à Moscou, & on assure, que Sa Hauteffe ayant promis d'élever aux Emplois ceux de ses sujets qui voyageroient dans les Pays étrangers pour acquérir des connoissances, plusieurs des principaux Officiers du Serail s'étoient déterminés à envoyer leurs enfans au prinemps prochain en France & en Angleterre.

RUSSIE.

R U S S I E.

LEs différens projets du feu Czar pour le gouvernement de ses Etats, & par rapport au commerce, ayant été examinez par les Commissaires deputés du Conseil, qui en ont fait leurs rapports, on en a approuvé plusieurs, pour l'exécution desquels le Czar a donné divers Edits qui seront incessamment publiez. L'un de ces Edits concerne les Ecclesiastiques dont les biens étant taxez proportionnellement à leur produit, fourniront à Sa Majesté Czarienne, près de 1500 mille Roubles de plus que ce qu'ils payoient annuellement par forme de don gratuit.

Le Czar se plaît toujours beaucoup à Moscou, & les Grands du pays font tout ce qu'ils peuvent pour l'engager à y fixer son séjour ordinaire; mais on croit que Sa Majesté Czarienne aura plus d'attention aux représentations de ses Ministres qui lui ont fait connoître que sa présence étoit nécessaire à Petersbourg, si l'on vouloit conserver à la nation les avantages que lui a procuré l'établissement de la marine & du commerce dans cette nouvelle ville.

Le bruit court que dans un Conseil extraordinaire, auquel le Patriarche de Moscou assista, la Princesse Czarienne, tante du Czar, y a été déclarée habile à succéder au Trône, en cas que ce Prince vint à mourir sans postérité.

D A N N E M A R C.

ON a reçu à Copenhague par la voye d'Ambourg, 16700 Risdals que plusieurs particuliers de la basse Saxe ont envoyé pour le soulagement des pauvres qui souffrent extrêmement

76 MERCURE DE FRANCE.

nement par la rigueur excessive du froid.

On écrit de Londres que le Roi d'Angleterre avoit ordonné d'expedier des Brevets pour faire une collecte par tout le Royaume . en faveur des habitans de Copenhague ruinez par le feu.

A L L E M A G N E .

ON écrit de Vienne, que sur l'avis que la plupart des Convents continuoient de donner azile aux déserteurs des troupes imperiales , ce qui caufoit un préjudice notable au service de l'Empereur , le Conseil Aulique a donné un Decret , par lequel il est défendu à tous les Religieux établis dans les Etats hereditaires de l'Empereur, de donner azile aux déserteurs, & ordonne que les Convents qui refuseront à l'avenir de rendre les déserteurs réfugiés chez eux , seront contrainsts de donner autant d'hommes à leur place , équipez & montez , & que les Convents qui ne seront pas en état de le faire , seront entourez par un détachement de troupes , pour empêcher que personne ne puisse entrer ni sortir , jusqu'à ce qu'on ait rendu le déserteur.

On écrit du Duché de Meckelbourg que le Duc Chrétien Louis avoit résolu de faire sa résidence ordinaire à Busau , & qu'il avoit fait doubler les Gardes dans tous les postes qui défendent la frontiere du Duché , pour prévenir les suites fâcheuses que pouroient avoir les résolutions violentes du Duc Charles Leopold son frere , qui n'ayant pû obtenir de l'Empereur aucun adoucissement au dernier Decret que le Conseil Aulique a rendu contre lui , paroît disposé à tout entreprendre pour rentrer dans la possession de ses Etats. La ville de Dömitz qui est la seule dont il soit maître dans ce

JANVIER. 1729. 177

Duché, n'ayant pas encore obéi au Decret dont on vient de parler, le Gouverneur a été menacé d'être puni avec la dernière rigueur, si dans un certain terme il n'en remet les clefs au Duc Chrétien Louis.

On écrit de Vienne du commencement de ce mois, qu'il y étoit arrivé de Constantinople six Turcs qui doivent se rendre à Londres, & qui sont chargez d'y faire fondre 40. à 50. quintaux de Caractères Turcs pour la nouvelle Imprimerie établie dans le Serail du Grand Seigneur.

On mande de la même ville qu'il y étoit mort pendant l'année dernière, en y comprenant les fauxbourgs, 7045 personnes, sçavoir 1760. hommes, 1331 femmes, 2085 enfans mâles, & 1869 filles, sans compter les enfans nouveaux nez qui sont morts avant l'année accomplie. On a baptisé pendant le même tems 5222 enfans.

I T A L I E.

LE Comte d'Harrach, nouveau Viceroy de Naples, & la Comtesse son Epouse arrivèrent dans la Capitale de ce Royaume le 9. du mois dernier avec une suite de 18 chaises de poste, de six carosses à quatre chevaux, de 30. Cavaliers & de plusieurs fourgons, au bruit d'une décharge générale du canon de la Ville & des Châteaux. Il fut reçu hors des portes par le Comte d'Almenara, Viceroy par *interim* qui étoit allé le recevoir avec quantité de Noblesse.

Le Pape a envoyé à Naples un Bref qui est favorable aux Religieux, dit de S. Jérôme. Les Religieuses de l'Hôpital des Incurables qui les avoient chassés deux fois de leur Convent, sont condamnées la plupart à jeûner pendant plusieurs mois au pain & à l'eau, au silence, &

à diverses autres pénitences , & celles qui ont eu plus de part aux violences dont nous avons déjà fait mention , sont déclarées incapables de posséder aucune Charge dans leur Monastere.

On assure que la République de Venise & le Grand Duc de Toscane ont pris de concert des mesures pour prévenir l'effet du Rescript accordé par l'Empereur pour la franchise du Port de Messine , à cause du tort que ce privilege peut faire au commerce de Venise & de Livourne.

Le 7. du mois dernier , la Congrégation des Rites s'assembla au Palais du Vatican , pour la Canonisation de S. Jean Nepomacene , chanoine de Prague , dont l'Empereur s'est chargé de faire les frais.

Le 13. Fête de Sainte Luce le Cardinal de Pogniac , chargé des affaires de France , se rendit avec un nombreux cortège de Prélats & de la principale Noblesse de Rome à l'Eglise de Saint Jean de Latrán , où il assista à la Messe qui fut chantée à plusieurs Chœurs de musique , en action de grâces de la conversion du Roy Henri le Grand à la Foi Catholique.

Après la Messe on y chanta un *Te Deum* solennel à l'occasion du parfait rétablissement de la santé du Roy Très-Chrétien , & ensuite ce Cardinal donna dans son Palais un repas magnifique aux Cardinaux Ottoboni & Belluga , & à un grand nombre de personnes de la première considération.

Le 16. le même Cardinal alla avec les Cardinaux Ottoboni . d'Althán & Belluga , à l'Eglise nationale de S. Louis des François , où se trouverent 23. Prélats, l'Ambassadeur de la République de Venise, l'Envoyé du Roy de Sardaigne, les autres Ministres Etrangers , & un grand concours de la principale Noblesse de Rome. Le *Te Deum* y fut chanté à plusieurs Chœurs de

de Musique , pour remercier Dieu du parfait rétablissement de la santé du Roi de France. Le Cardinal Cienfuegos chargé des affaires de l'Empereur , & le Cardinal Bentivoglio chargé des affaires du Roi d'Espagne , qui ne purent y assister à cause de leur indisposition , firent le soir illuminer leurs Palais.

Dans le Consistoire secret du 15. du mois dernier le Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de France , proposa l'Evêché de Seez , pour l'Abbé Lallemand de Betz.

Le 20 au soir , le même Cardinal fit repeter dans son Palais le nouvel Opera de *Charlemagne* qu'il a fait composer pour célébrer le rétablissement de la santé du Roi Très-Chrétien.

Le 10. du mois dernier , le Comte d'Harach prit possession de la Vice-Royauté du Royaume de Naples, & reçut les complimens publics des Ministres Etrangers , des Generaux , des Chefs des Tribunaux & de la principale Noblesse.

Le Gouverneur de Rome a donné ordre de la part du Pape , à tous les Entrepreneurs d'Opera & de Comedie de cette ville de n'ouvrir leurs Theatres qu'après *l'Angelus* , & de les fermer à quatre heures de nuit ; mais on croit que la Noblesse fera à ce sujet des représentations à sa Sainteté.

E S P A G N E.

LE Comte de Konigsegg-Erps arriva sur la fin du mois dernier , de la Haye à Madrid , pour remplacer le Comte de Konigsegg son oncle, Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur.

On a reçu de Melilla en Afrique , que les Maures avoient ouvert la tranchée devant cette Place , dans un endroit nommé Larega , d'où ils incommodoient beaucoup les travailleurs qui

180 MERCURE DE FRANCE.

qui réparaient alors le chemin couvert de la Place, que la nuit du 29. au 30. Novembre, Dom Alfonse de Guevara Vasconcellos qui y commande, avoit fait une sortie à la tête des Troupes de la Garnison & de 150. Travailleurs, qu'il avoit chassé les Maures de leur tranchée & détruit leurs ouvrages, sans qu'ils eussent fait beaucoup de résistance, desorte qu'ils n'étoient plus en état de s'opposer aux débarquemens, ni d'empêcher la construction des nouveaux Ouvrages qui ont été commen-
cez.

On a reçu avis de Tetuan que les Troupes de Muley-Hamet Debi, avoient pris d'assaut la Ville de Fez, après l'avoir presque détruite par un bombardement, & que Muley-Abdemelec, frere de ce Prince, s'étoit retiré dans une Mosquée située à quelques lieues de cette Ville, dans un endroit fortifié, où l'on ne croyoit pas qu'il pût se défendre long-temps.

P O R T U G A L.

Les Lettres de Lisbonne portent qu'on fait exécuter à la dernière rigueur le Decret que le Roy de Portugal a rendu dans son Conseil, pour restreindre la trop grande autorité de l'Inquisition. Aucun Accusé n'est conduit presentement devant ce Tribunal, qu'accompagné d'un Avocat qui répond pour lui, s'il n'est pas en état de se défendre, & le Secrétaire est obligé d'écrire les réponses dans le Procès-Verbal d'interrogatoire, & de lui en faire la lecture avant que de le faire signer, ce qui ne se pratiquoit pas auparavant avec la même exactitude.

L'Eglise des Italiens a été fermée jusqu'à leur départ, & elle est desservie presentement
par

JANVIER. 1729. 481

par les Religieux Portugais que S. M. a nommé : on a ôté par son ordre le Dais & le Fauteuil du Nonce, qui étoient dans le Chœur. La plupart des Banquiers Portugais qui étoient en correspondance avec ceux de Rome, ont abandonné ce commerce pour ne pas s'exposer à la colere du Roy.

Le Cardinal Pereira, qui s'est retiré dans le Convent des Carmes de Lisbonne, ne paroît que très-rarement au Palais.

Les biens des Portugais établis à Rome, qui n'ont pas quitté le séjour de cette Ville aussi-tôt qu'ils ont eu connoissance des Ordres du Roy, ont été confisquez. La Reine ayant indiqué un lieu de retraite à quelques Musiciens Italiens qui étoient à Lisbonne, le Roi les y a fait arrêter & conduire sur les Frontieres, avec deffense de rentrer dans le Royaume sous peine de punition exemplaire.

Le Tribunal de l'Inquisition a fait arrêter plusieurs Juifs & quelques nouveaux Chrétiens, accusez d'avoir judaïsé ; mais il n'a pas encore commencé d'instruire leur procès, afin de ne pas se soumettre aux formalitez prescrites par les dernieres Ordonnances du Roi.

GRANDE BRETAGNE.

Les Commissaires de l'Amirauté ont eu ordre de faire équiper en diligence une Escadre de 18. Vaisseaux de ligne, qui partira à la fin du mois de Mars prochain pour la Mer Baltique pour la sureté des Puissances Alliées à S. M. Brit.

Suivant les Extraits Baptistaires & Mortuaires des Eglises Paroissiales de Londres, depuis le 22. Decembre 1727. jusqu'au 21. Decembre 1728, on a baptisé 8497. garçons &

8150

182 MERCURE DE FRANCE.

3150. filles , ce qui fait en tout 16652. enfans. Il est mort pendant le même temps 13538. hommes ou garçons & 14272. femmes ou filles ; de sorte que le nombre des morts est moindre de 608. personnes que celui de l'année précédente. Entre les Morts de 1728. il y en a 2768. morts de vieillesse ; 3491. de consomption ; 7517. d'Apoplexie & de convulsions , 4716. de fièvre , 2105. de la petite verole , 59. qui se sont tuez eux-mêmes , 37. exécutez à mort par Sentence , 89. noyez , 22. morts dans l'ivresse , & six de misère.

Le Projet d'établissement d'un Gouvernement civil à Gibraltar , a été approuvé dans le Conseil du Roy ; on va expedier les Lettres Patentes qui doivent le confirmer , & plusieurs Particuliers se proposent d'aller s'établir dans cette Ville. Il y aura dans cette Place un Maire , un Greffier , six Aldermans & un Conseil commun , composé de 12. personnes. On vient d'apprendre que M. Jean Egersley , Marchand de Gibraltar , a été fait Maire de cette Ville.

Le 29. du mois dernier , le Roi tint un grand Conseil à S. James. Le Prince de Galles y fut appelé par ordre de S. M. & il fut introduit par le Comte de Townsend. S. A. R. s'étant mise à genoux sur un Carreau , baïsa la main du Roi , qui lui ordonna de prendre sa place dans une chaise à la droite de S. M. qui signa le premier de ce mois un ordre pour faire passer au grand Sceau la Patente qui crée ce Prince , Prince de Galles.

HOLLANDE , PAYS-BAS.

LE 29. du mois dernier , la principale Noblesse de Bruxelles fit une Course magnifique de Traîneaux , & alla jusqu'à Malines , où
le

JANVIER. 1729. 183

le Marquis de Deinse donna un grand repas.

On a publié à Bruxelles un Edit , portant création de plusieurs Charges de Gardénottes , dont il y en aura cinq dans la Province de Brabant , un à Limbourg , 12. à Luxembourg , un dans la Gueldre , huit en Flandre , trois dans le Pays rétrocedé , deux dans le Hainaut , quatre à Namur , & un à Malines. Ces Charges seront hereditaires , & les Titulaires seront chargez de conserver les Actes passez devant les Notaires , & d'en donner des Expéditions à ceux qui les demanderont.

Le nombre des Morts de la Ville d'Amsterdam , qui monta en 1727. à 13675 personnes , n'a été l'année dernière que de 11164.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Soleure
L. 18. Janvier 1729. sur un Tremblement
de Terre , &c.*

LE 12. de ce mois , dans le temps qu'il faisoit ici un froid extraordinaire , le vent du Nord étant très-fort , & le Ciel très-serain , on sentit à dix heures du soir un Tremblement de terre : le lendemain à cinq heures & demie du matin on en sentit un autre , & hier à neuf heures du soir un troisième plus considerable que les deux precedens. Il n'en est cependant arrivé aucun accident qui soit venu à ma connoissance. Je croyois être quitte de ce fleau que j'ai essuyé en Turquie par les grandes chaleurs pendant plusieurs années , & je croyois aussi d'en être à l'abri dans les Montagnes de la Suisse par le grand froid qu'il fait , qui égale presque celui que j'ai senti à Moscou & à Pétersbourg.

J. FRAN

*****:*****

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, les Princes & Princesses du Sang, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roi & la Reine sur la nouvelle année.

Les Prévôt des Marchands & Echevins, accompagnés des autres Officiers du Corps de Ville, rendirent à cette occasion leurs respects à L. M. étant présentés & conduits en la manière accoutumée.

Le même jour, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du saint Esprit, s'étant rendus dans le Cabinet du Roi pour l'accompagner à la Messe, S. M. tint un Chapitre, dans lequel le Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, & chargé des affaires de S. M. à Rome, qui avoit été proposé pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, fut admis, après que l'Abbé de Pomponne, Chancelier des Ordres du Roi, eut rapporté qu'il avoit satisfait à ce qui est prescrit par les Statuts, & les ordres furent donnés pour lui envoyer la Croix & le Cor-

don

JANVIER. 1729. 185

don bleu. Il fut résolu dans le même Chapitre d'envoyer au Roi d'Espagne par M. Chevard, Huissier des Ordres, les Colliers & les pouvoirs nécessaires pour recevoir Chevaliers des Ordres, le Prince des Asturies, l'Infant Dom Carlos & le Duc d'Orléans, le Marquis de Santa-Cruz, le Comte de San-Istevan, le Duc del Arco & le Duc de Giovenazzo, qui avoient été proposez dans les Chapitres précédens. A la fin du Chapitre, le Duc de Richelieu fut introduit dans le Cabinet du Roi, où S. M. le fit Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Le Roi sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle du Château: S. M. étoit précédée du Duc d'Orléans, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Duc du Maine, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Comte de Toulouse & des Chevaliers Commandeurs & Officiers des Ordres; & le Duc de Richelieu, en habit de Novice, marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. Après la grande Messe qui fut célébrée par l'Abbé Testanier, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, le Roi quitta son Frie-

I ij Dieu

286 MERCURE DE FRANCE.

Dieu, & monta à son Trône auprès de l'Autel, où S. M. reçut Chevalier, avec les ceremonies ordinaires, le Duc de Richelieu, qui eut pour Parains le Duc de Chaulnes & le Duc de Tallard. Le Duc de Richelieu ayant pris sa place suivant son rang, le Roi sortit de la Chapelle & fut reconduit dans son Appartement en la maniere accoûtumée. La Reine s'étoit renduë avec les Dames de sa Cour, à sa Tribune, où S. M. entendit la grande Messe.

Le 3, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Amônier.

Le Comte d'Avejan, qui étoit le premier Sous-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, en a été nommé par le Roi Capitaine-Lieutenant, à la place du Comte d'Arragnan.

On doit réduire les six Compagnies de Cadets à deux, chacune de 300. L'une de ces Compagnies sera à Cambray, & l'autre à Mets.

Le Roy a créé deux Cornetes pour chaque Regiment de Cavalerie & de Dragons.

On a donné depuis le mois dernier des sabres au lieu d'épées aux trois Compagnies

gnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françoises.

Le Gouvernement du Neuf Brisac vacant par la mort du Marquis de la Lande, a été donné par le Roy au Marquis de Brancas, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi d'Espagne, & ci-devant Gouverneur de Gironne.

Le Roi a rétabli le Gouvernement de Louviers sur le pied militaire, en faveur de M. Portail de Montesson, Lieutenant réformé au Régiment de Durlfort Cavalerie.

Le 23. de ce mois l'Abbé Lallemand nommé par le Roy à l'Evêché de Séez fut sacré dans l'Eglise des Religieuses de l'Assomption, par l'Archevêque de Roüen, assisté des Evêques d'Angers & d'Avranches.

Le Cardinal de Fleury a présenté à leurs Majestez, le Marquis de Gramont, de Franche Comté, avec ses cinq fils, qui sont tous dans le service. Des trois aînez il y en a deux Capitaines de Cavalerie & un de Dragons, le quatrième est Cadet dans la Compagnie de Metz, & le plus jeune est Volontaire. Le Roy & la Reine les ont fort gracieusez.

M. de la Peyronnie, premier Chirurgien du Roy, qui a été à l'extrémité, se porte beaucoup mieux depuis qu'il a rendu par

I iij. l'anus

238 MERCURE DE FRANCE:

Fanus une pierre de la grosseur d'une olive d'Espagne, qui s'étoit formée, à ce qu'on croit, dans la vesicule du fiel.

Par la mort du Comte d'Artagnan, le Prince de Montauban entre en pleine possession du Gouvernement de la ville de Nîmes, qu'il avoit acheté depuis quelque tems.

Le Duc de Chaulne s'est démis de la Charge de Capitaine - Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Legers de la Garde, & a cédé, avec l'agrément du Roy, sa Pairie au Comte de Pequigni son fils, qui épouse Mademoiselle de Courcillon, jeune & riche heritiere, d'une grande beauté.

Madame de Bourbon Condé, Princesse du Sang, Abbessé de l'Abbaye Royale de Saint Antoine Des champs lez Paris, est entrée dans son Abbaye pour y résider tout à fait le 24 Decembre dernier. Les Religieuses pour marquer à leur Auguste Abbessé, la joye universelle qu'elles ressentoient d'un honneur & d'un bien depuis si long tems désiré, firent le Dimanche 26. du même mois une Fête à son Altesse, qui commença par un *Te Deum* chanté en musique avec grande simphonie, dans l'Eglise de cette Abbaye; à six heures du soir elles firent exécuter un Concert dans le parloir extérieur de Son Altesse, qui fut sui-

vi d'un grand bruit de Boëtes & d'un feu d'artifice tiré dans la cour extérieure de l'Abbaye, en face du bâtiment abbatial, avec une grande illumination aux fenêtres & à l'entour du feu. La Duchesse de Bourbon & le Prince de Conti honorèrent cette Fête de leur présence.

Le 5. de ce mois, il y eut Concert chez la Reine. M. Destouches, Sur-Intendant de la musique du Roy, y fit chanter le Prologue, & le premier Acte d'*Alceste*, la D^{lle} Lenair fit le rôle de la Nimphe de la Seine; dans le Prologue la D^{lle} Hermanse, chanta le rôle d'*Alceste*, & la D^{lle} Pelissier celui de *Cephise*. Le Sieur d'Angerville chanta le rôle d'*Aleide*, le Sieur Boutelou celui d'*Admète*, & le Sieur Chassé celui de *Licomedé*, le tout fut parfaitement bien executé.

Le 10. on chanta le second Acte du même Opéra, qu'on continua le 12. avec les mêmes Acteurs.

Le 17. on donna à la Reine dans son salon, Le Prologue & le premier Acte de l'Opera d'*Onphale*, mis en musique par M. Destouches, que Sa Majesté avoit demandé. La D^{lle} Antier chanta le principal rôle du Prologue, avec les mêmes applaudissemens qu'elle s'attire toujours, la D^{lle} Lenair fit avec succès le rôle d'*Omphale*, le Sieur d'Angerville chanta celui d'*Her-*

cule & le Sieur Dumenil celui d'*Iphis*.

Le 19. on chanta le second & le troisième Acte du même Opera ; la D^{lle} Antier fit le rôle d'*Argine*, qui fut extrêmement applaudi.

Le 24. On chanta le quatrième & le cinquième Acte du même Opera, dont l'exécution fut parfaite dans toutes ses parties.

Le 6. Fête des Rois, l'Académie Royale de musique donna le premier Bal de cette année, qu'elle continuera de donner différens jours de la semaine, jusqu'au Carême.

Le 3. de ce mois le Concert recommença au Château des Tuilleries. On y chanta un Divertissement intitulé *l'Amour guéri par l'Amour*, mis en musique par M. du Bouffet. La D^{lle} Antier chanta la Cantate de *Zephire & Flore*, & fut très applaudie, de même que la D^{lle} le Maure ; dans une Cantatille qu'elle chanta toute seule ; elle est de la composition de M. Mourer, & fut très-goutée : le Concert finit par le *Dixit Dominus*, Motet de M. de la Lande.

Le 5. On répéta le même Divertissement ; la D^{lle} le Maure chanta la Cantate du *Jugement de Pâris*, mis en musique par M. Renier, & on finit par le Motet *Exultate justî*.

Le grand froid a interrompu la continuation

JANVIER. 1729. 191

exécution du Concert pendant trois semaines, il a été repris le 24. par le Divertissement dont on vient de parler, la D^{lle} le Maure a chanté la Cantate de la Toilette de Venus.

Le 26. la D^{lle} le Maure chanta une nouvelle Cantate de l'Été, mise en musique par M. Duret, qui fut très applaudie, de même que celle de l'Amour aveuglé par la Folie, de M. Renier, chantée par la D^{lle} Bourbonnois; le Concert finit par le *Judicame, Deus*, Motet de M. de la Lande.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Troyes, sur l'établissement d'une Académie de Musique, fait depuis peu dans cette ville.

MR. le Prince de Rohan, Gouverneur de Champagne & Brie, a bien voulu honorer de sa protection un Etablissement qui vient de se former à Troyes. Une Société de personnes de distinction de cette ville s'est engagée de donner à frais communs un Concert public tous les Jours, pendant six mois de l'année, depuis le premier Novembre jusqu'au dernier Avril, & pendant les six autres mois un Concert par mois.

Les Maire & Echevins de Troyes,

I v voulant

192 MERCURE DE FRANCE:

voulant de leur part seconder cette émulation, & entretenir l'amour des beaux Arts qui a toujours paru dans cette Ville, ont accordé la grande Salle de l'Hôtel de Ville pour l'exécution de ces Concerts. Les Dames & les Etrangers y seront reçus sans être tenus d'aucuns frais.

Comme cet établissement a commencé dans le tems, & sous les auspices heureux de la convalescence du Roy, l'Académie naissante après avoir fait chanter solennellement, le second Decembre, dans l'Eglise des PP. Cordeliers, un *Te Deum*, en action de graces, délibéra de consacrer cette Epoque qui fixera celle de cet Etablissement, par ces mots qui lui tiendront lieu de Devise: SALVO REGIBIBIT CANTUS EORUM. Le soir il y eut une grande illumination dans la Maison destinée pour les Assemblées ordinaires.

Le Jeudi 9. Decembre, on exécuta le premier Concert public dans la salle de l'Hôtel de Ville, l'Assemblée fut nombreuse, & parut très satisfaite de la Musique, ainsi que de la disposition & de la décoration. Chaque Académicien s'empressa à donner des démonstrations de politesse & d'empressement aux Dames & à toutes les personnes distinguées qui se trouverent à cette Assemblée.

Le

Le 8 de ce mois , la Lotterie pour le remboursement des Rentes de l'Hôtel de Ville , fut tirée pour la premiere fois dans la grande Salle dudit Hôtel , en presence du Prevôt des Marchands & des Echevins , conformément à l'Arrest du Conseil , du 19 Octobre dernier , dont on peut voir la teneur dans le Mercure du même mois.

Le fonds de ladite Lotterie pour le mois de Janvier , s'est trouvé monter à la somme de 544507 liv. 10 s. 6 d. laquelle a été distribuée aux Rentiers suivant les Lots qui leur sont échus au nombre de 205. Lots. Comme la Liste generale a été imprimée & rendue publique , nous nous dispenserons de la rapporter ici à cause de sa longueur. Le Lot de remboursement le plus considerable qui est de 55000. liv. est échu à M. le Duc de Grammont.

Le nommé Gaucher , Cordonnier , rue S. André des Arcs , fait des especes de Souliers pour les Chevaux qui sont d'un grand secours pour la gelée , & plus encore pour conserver le pied d'un Cheval , quand il vient à se déferer en route. Cette chaussure est composée de plusieurs cuirs l'un sur l'autre , & ferrée de clous. On l'attache par le moyen de deux courroies & d'une boucle. On assure que le Comte de Saxe en est l'Inventeur.

194 MERCURE DE FRANCE.

Le froid a été extrêmement rude ici depuis la nuit de Noël jusqu'au 20. de ce mois. On assure que le 19. les Thermomètres étoient presque au même degré qu'au mois de Janvier 1709. Des Physiciens assurent qu'il s'en est fallu près de cinq degrez que l'égalité n'ait été parfaite. La Seine a été prise au-dessus & au-dessous de Paris. Les Princes, les Seigneurs, les Magistrats, le Prevôt des Marchands & les Echevins, ont fait allumer des feux publics dans les Places, les Carrefours, les principales rues, & dans les lieux où il y a des Corps de Garde. Le Roi avoit donné cet exemple de charité, en ordonnant de faire des feux à Versailles dans différentes Places, &c. sans compter le bois & le charbon qu'on a fait donner à des pauvres familles. Le Parlement a vacqué pendant quelques jours, & quelques Spectacles ont été discontinuez. Ce grand froid a été presque general selon les différentes Lettres qu'on reçoit non seulement du Nord, mais encore des Provinces Méridionales du Royaume. On écrit particulièrement de Marseille que la gelée y a été presque aussi forte que durant l'Hyver de l'année 1709.

On a reconnu pendant le froid rigoureux de quel agrément sont les Caffe à
Paris,

JANVIER. 1729. 195

Paris , où un très-grand nombre de gens trouvent à se chauffer sans qu'il leur en coûte. En 1709. les Caffez n'étoient pas en si grand nombre , & on n'y avoit encore introduit que des braziers , autour desquels quatre personnes pouvoient à peine se chauffer. Aujourd'hui on trouve au moins un Caffé dans toutes les ruës un peu passantes , & il y en a telle où il y en a bien davantage. Il y a dans chacun un très-bon Poële , dans un lieu orné de glaces & éclairé par des Lustres de Cristal , avec des Tables de Marbre , autour desquelles les uns prennent des Liqueurs & les autres causent , &c.

La quantité de nege , dont la terre a été couverte , a donné lieu à un spectacle qu'on n'avoit point encore vû ici , & qui a excité avec beaucoup d'empressement la curiosité de la Cour & de la Ville. Ce sont les courses de Traineaux , aussi galantes que magnifiques , à la maniere d'Allemagne , qui ont été faites dans le Parc de Versailles , & dans les Allées du Cours de la Reine. Nous en parlerons plus amplement.



ETRENNES

ÉTRENNES Galantes, mises dans un
Cartouche, autour les Attributs con-
venables, sur un Ecran présenté à
Mad^e Charles, & à M^{lle} sa fille, par
l'Abbé **. sur l'air des Triolets.

MA Muse, éguise ton caquet,
J'en veux à toute la famille;
Pour bien tourner ce Triolet,
Ma Muse éguise ton caquet.
Dussai-je passer pour Coquet,
Je chante la mere & la fille;
Ma Muse éguise ton caquet,
J'en veux à toute la famille.



S'il étoit permis à mon cœur,
De régler les sons de ta Lyre;
Qu'il l'aideroit avec ardeur,
S'il étoit permis à mon cœur:
Eloigne cet appas flatteur,
Car tu risquerois d'en trop dire,
S'il étoit permis à mon cœur,
De régler les sons de ta Lyre.

EX.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Marseille le 12. Janvier 1729. contenant quelques nouvelles de Marine, &c.

LE Convoy de plus de soixante Voiles destiné pour les Echelles du Levant, dont je vous ai parlé par ma dernière Lettre, vient de mettre à la voile sous l'escorte de deux bons Vaisseaux, armez en Guerre par la Chambre du Commerce de cette Ville, & commandez, l'un de 40. Canons, par le Capitaine Tanyray de S. Malo, & l'autre de 36. par le Capitaine Joffret de la Ciotat. Il seroit difficile de trouver ailleurs deux meilleurs Hommes de Mer.

Il y a quelques jours qu'un Corsaire Tripolin parut aux Isles d'Hieres; on fit aussi-tôt sortir un Bâtiment bien armé, & commandé par le Chevalier de Sabran Boisdinart, qui lui donna la chasse; nous en attendons des nouvelles.

A propos de quoi, je vous dirai que rien n'est moins exact sur cet article, que ce qu'on trouve dans le Journal de Verdun de ce mois, qui a déjà paru ici, tout y est exagéré ou diminué: la vérité consiste en ce que je viens de vous marquer.

Je

178 MERCURE DE FRANCE

Je vous ai marqué par ma dernière que le 2. Novembre les Vaisseaux du Roi , qui portent M. le Marquis de Villeneuve notre Ambassadeur , étoient mouillez à l'Argentiere , Isle de l'Archipel : nous avons sçû depuis qu'ils furent obligez d'y relâcher par le mauvais tems. Les Principaux de l'Isle allerent complimenter M. l'Ambassadeur , & le supplierent de débarquer , surtout par rapport à Madame l'Ambassadrice , qui pouvoit en avoir besoin à cause des fatigues de la Mer. Les Dames Grecques de l'Argentiere , également belles & polies , n'eurent pas plutôt appris qu'elles auroient l'honneur de la voir, qu'elles préparèrent une Fête , & un grand Régale , lequel fut suivi d'un Bal magnifique , dans le goût & le génie de la Nation qui est exquis pour ces sortes de Divertissemens.

*MANDEMENT de S. E. M. le
Cardinal de Noailles , Archevêque
de Paris , &c.*

LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, &c.
Quelque zele que doivent avoir les Pasteurs pour maintenir la sainte sévérité des loix de l'Eglise , la charité les engage à s'en relâcher quelquefois pour secourir les Pauvres dans leurs besoins , & pour adoucir leur misere. C'est dans cet esprit , qu'ayant de justes

tes

tes sujets de craindre que, nonobstant l'attention & les soins des Magistrats, l'extrême rigueur de la saison, & l'interruption du Commerce, ne rendent les alimens nécessaires pour le tems du Carême fort rares, & d'un prix excessif; Nous croyons devoir permettre pendant ce saint tems l'usage des œufs pour cette année seulement, & sans tirer à conséquence.

Nous exhortons les Pauvres qui sont le premier objet de la dispense, à souffrir dans un esprit de pénitence, les miseres par lesquelles il plaît à Dieu de les éprouver; mais nous conjurons les riches qui profiteront de l'indulgence de l'Eglise, de se revêtir selon la parole de l'Apôtre, d'entrailles de miséricorde & de compassion, de retrancher leur luxe, la délicatesse de leurs tables, toutes ces dépenses superflues qui se portent de jour en jour à de nouveaux excès, pour répandre avec une sainte profusion, dans le sein de tant de malheureux qui manquent du nécessaire, les biens dont ils ne sont que les dispensateurs, & qu'ils n'emploient ordinairement que pour satisfaire leur mollesse & leur vanité. Nous leur recommandons en même-temps d'observer religieusement les loix du jeûne & de l'abstinence si respectables par leur antiquité, & qui dans ces jours de licence & de corruption, ne sont presque plus connues, & de faire tous leurs efforts pour appaiser la colere de Dieu, & pour couvrir la multitude de leurs pechez par le jeûne & la mortification, par la priere & par d'abondantes aumônes. C'est par ces saintes dispositions que les riches & les pauvres se mettront en état de profiter de la grace du Jubilé que nous avons résolu de publier dans le Carême prochain, grace si utile & si desir-
able

ble dans un temps où l'on ne sçauoit trop exciter les Chrétiens à recourir à la miséricorde de Dieu, & à lui faire une sainte violence pour l'obtenir.

A CES CAUSES, nous permettons l'usage des oeufs pendant le Carême prochain jusqu'au Dimanche des Rameaux exclusivement. Donné à Paris le 22. Janvier 1729.



MORTS, BAPTEMES & Mariages.

D Ame Madeleine Bourgeois de la Fosse, veuve de Louis Roger d'Hozier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, Juge d'Armes de France, Généalogiste des Ecuries de Sa Majesté, & ancien Chevalier de l'Ordre de S. Michel, mourut à Bar-le-Duc le 26 Decembre 1728. âgée d'environ 84 ans. Elle laisse un fils unique, Louis Pierre d'Hozier, aussi Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, pourvû le 2 de Novembre 1710. en survivance de Charles d'Hozier son Oncle, des Charges de Juge d'Armes de France & de Généalogiste des Ecuries de Sa Majesté, lesquelles avoient aussi été possédées par Pierre d'Hozier, sieur de la Garde, son ayeul, Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, & Chevalier de

de l'Ordre de S. Michel, mort au mois de Novembre 1660.

Joseph de Montesquiou, Comte d'Aragnan, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General des Armées de S. M. Gouverneur de la Ville & Château de Nîmes, & Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, mourut à Paris le 4 de ce mois, dans la 78 année de son âge.

Dame Marie - Geneviève Pollart de Villequay, Epouse de M. Bonaventure Robert Rossignol, Maître des Requêtes, mourut à Paris le 11 de ce mois, âgée de 21 ans.

Le 12, Dame Claude-Anne de la Roche, Epouse de Pierre-François Bergeret, Secrétaire du Roy, l'un des Fermiers Generaux de S. M. mourut âgée de 45 ans.

Le 15, Dame Louïse-Françoise de Mesgrigny, veuve de Jacques-Leon de Bouthillier, Chevalier, Marquis de Beaujeu, Conseiller honoraire au Parlement, mourut dans sa 69^e année.

Le 18, M. Jean Brossard, Président Trésorier de France au Bureau des Finances de Caën, & Trésorier General de S. A. S. M. le Comte de Toulouse, Amiral de France, mourut âgé de 56 ans.

Le 25, Dame Marie-Catherine Da-
gueffeau

gueffeau , veuve de Charles - Marie de Saulx , Comte de Tavanès , Lieutenant General au Duché de Bourgogne, mourut à Paris , âgée d'environ 66 ans.

Dame Marguerite Rose , épouse de Bertrand César , Marquis de Guesclin , Chef du nom & Armes de Guesclin , Seigneur de la Roberie , Montmartin , &c. Maître de Camp de Cavalerie , Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, accoucha d'un fils le 20 Decembre 1728 , lequel fut endoyé le même jour par permission de M. le Cardinal de Noailles , &c.

D. Barbe-Marguerite Berrette Garnier de Granvilliers , épouse de Joseph de Lesquin , Marquis de la Villemeneust , Grand Croix de l'Ordre de S. Louis , Brigadier des Armées du Roy , accoucha le 9 de ce mois de Janvier , d'une fille , qui fut nommée Eleonor-Claude-Olive , & tenuë sur les Fonts de Baptême , par des Pauvres.

Charles-François d'Albert d'Ailly , Duc de Pequigny , Colonel d'Infanterie , fils de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly , Duc de Chaulnes , Pair de France , Lieutenant General des Armées du Roi , Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des deux cens Chevaux-Legers de la Garde de S. M. Chevalier de ses Ordres , & de Marie-
Anne

JANVIER. 1729. 203

Anne Romaine de Beaumanoir , épousa
le 20. de Janvier Marie-Sophie de Cour-
cillon , fille de Philippe Egon , Marquis
de Courcillon , Brigadier des Armées du
Roi , Gouverneur de Touraine & des
Châteaux de Tours , & de Françoise de
Tompadour, Dame du Duché de la Valette,
& c. M. l'Abbé d'Albert , Cousin germain
du Marié , leur donna la Bénédiction
Nuptiale en présence de S. A. S. Madame
la Duchesse & de plusieurs Seigneurs &
Dames de la première distinction.



A R R E S T.

SENTENCES DE POLICE, &c.

SENTENCE DE POLICE , du 19 Novem-
bre , qui ordonne que les Syndics Proprie-
taires des Loges de la Foire S. Germain des
Prez, & le Fermier du nouveau Marché seront
tenus de faire enlever les immondices étant sur
le Preau de ladite Foire, & d'y faire balayer.

AUTRE, du 26 Novembre , portant deffen-
ses aux Maîtres Rôtisseurs & à leurs Garçons
de Boutique , d'entrer sur le Carreau de la
Vallée , avant l'heure prescrite par les Regle-
mens de Police.

AUTRE, du même jour, qui deffend au
nommé Laitage, se disant Syndic des Rôtisseurs,
suivans

204 MERCURE DE FRANCE.

suivant la Cour, de s'immiscer à faire aucunes fonctions de Police sur le Carreau de la Vallée, & qu'il le condamne en 300 liv. d'amende.

ARREST, du 30 Novembre, qui supprime la Lotterie de deux millions de livres, accordée par Arrêt du Conseil, du 26 Janvier 1723, en faveur des Prieur & Habitans de la Ville de Saint-Thibault en Auxois, Province de Bourgogne : Et ordonne qu'elle sera tirée jusqu'à concurrence de ce qui a été reçu jusqu'à ce jour.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ; le *Mercur de France* du mois de Janvier, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 5. Janvier 1729.

HARDION.

T A B L E

Avertissement.

<i>Pieces fugitives. La Mode : Poëme chagrin,</i>	1
<i>Marseille sçavante, suite, &c.</i>	2
<i>Madrigal,</i>	24
<i>Extrait des Discours de M. de Reaumur, sur les Insectes qui rongent la Laine & les Pelleteries,</i>	25
<i>La Peste de Marseille : Ode,</i>	36
<i>Replique de l'Abbé le Franc, &c. au sujet du Paradoxe,</i>	41

Bouquet ,	48
Nouvelle découverte de Médailles ,	51
L'Amour exilé : <i>Idille</i> ,	59
Lettre sur une Ville pétrifiée , &c.	64
Madrigal ,	76.
Lettre sur l'Histoire Litteraire de la Ville de Lyon ,	<i>ibid.</i>
Lettre sur la maniere de désigner son nom , &c.	99
Logogryphe arithmétique	105
Explication des Logogryphes & Enigmes ,	106
Logogryphe à expliquer ,	108
Enigmes ,	110
Nouvelles Litteraires des beaux Arts , &c.	
<i>Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres ,</i>	113
Ouvrages sur divers sujets , &c.	122
Essai d'une nouvelle Traduction d'Horace ,	131
Singularité d'Imprimerie ,	136
Inscription en Caracteres Romains ,	137
Nouvelles Estampes du Roman Comique ,	138
Prix de l'Académie Françoisse , pour cette année ,	140.
Jettons de cette année , en taille douce , &c.	142
Nouvelle espece de Lanterne fort utile ,	144
Chanson notée ,	<i>ibid.</i>
Spectacles ,	146
La Princesse d'Elide : <i>Ballet</i> ,	147
Dissertation sur la Tragedie de Médée ,	152
Nouvelles du Temps ; de Turquie , Russie & Dannemarck ,	174
D'Allemagne , Italie , Espagne & Portugal ,	176
Grande Bretagne , Hollande & Pays-bas ,	181
Lettre écrite de Soleure ,	183
Nouvelle de la Cour , de Paris , &c.	184
Académie de Musique à Troye ,	191

Lotterie des Rentes ,	193
Froid rigoureux ,	194
Etreennes en vers ,	196
Lettre de Marseille ,	197
Permission de manger des Oeufs : Mande- ment ,	198
Morts , Baptêmes , Mariages ,	200
Arrests , Sentences , &c.	203

F I N.

Errata du second Volume de Decembre.

Page 2833. ligne. 7. *cet. lisez cete.*

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 6 de l'Avertissement, ligne 8 marques,
lisez , marges.

Pag. 3. l. 13. *le , l. ce.*

Pag. 7. l. 15. *l'air , l. un air.*

Pag. 45. l. 17. *ne font , l. ne le font.*

Pag. 96. l. 2. du bas, *Alde, Manuce , l. Alde-
Manuce.*

Les Jettons , 142

L'Air noté doit regarder la page 144